

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	105 (2006)
Artikel:	Les occupations magdalénienes de Veyrier : histoire et préhistoire des abris-sous-blocs
Autor:	Stahl Gretsch, Laurence-Isaline
Anhang:	Correspondance et documents manuscrits traitant de Veyrier
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-835724

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Correspondance et documents manuscrits traitant de Veyrier

A Correspondances publiées

A1 Lettre de F. Mayor parue dans le Journal de Genève du 23 novembre 1833

(orthographe d'origine conservée)

Il y a quelques semaines que des ouvriers travaillant à faire sauter des rocs détachés du bas du Salève, ont ouvert une caverne de seize pied de long sur deux pieds et demi de hauteur. Sur le sol, couvert d'incrustations calcaires, gisaient une assez grande quantité d'ossemens bien conservés et tous brisés. J'ai reconnu des os de moutons, de bœufs, de chevaux, de daims, de petits rongeurs et d'oiseaux, enfin une tige de quatre pouces de longueur, bardée d'épines travaillées par la main de l'homme. La caverne, qui sans doute avait eu une ouverture, s'était refermée par l'incrustation calcaire qui formait les stalagmites et stalactites dans son intérieur. Probablement elle avait servi de retraite à un animal carnassier, depuis que nos vallées ont été habitées par l'homme, comme le démontre l'arme travaillée que nous avons signalée, et dans les premiers siècles de notre ère ; car ni Wagner ni Gessner ne mentionnent le daim comme un habitant de nos environs, et cependant il n'y a ici aucun doute sur la présence des os de cet animal. L'existence des os d'oiseau nous fait penser que c'est un lynx qui habitait cette caverne ; car il est le seul de nos carnassiers assez fort pour s'emparer de débris des gros animaux dont nous avons parlé, et qui puisse monter sur les arbres pour chasser les oiseaux.

FM

A2 Lettre de L. Taillefer à H. de Saussure s.d.

(extrait publié en note par de Saussure en 1880)

(...)

Ce fut en 1834 que je découvris dans les éboulis de Veyrier une sorte de grotte remplie d'un vrai macadam calcaire, mêlé d'une masse d'ossemens brisés qui formaient avec les cailloux un béton assez dur. La pioche détachait de cette brèche des morceaux de conglomérat qui se présentaient tout hérisrés de fragments d'os ayant chacun leur gangue. Dans le nombre il se trouva une rondelle provenant de la partie postérieure d'un crâne de cheval et que l'on prit d'abord pour un fragment de crâne humain. Le bétonnage qui formait le plancher de la grotte avait 6-8 pouces d'épaisseur. Il contenait de nombreux os longs concassés, des ossemens de divers petits mammifères, de rongeurs et d'oiseaux ; de petits fragments de charbon de bois et de terre rougie par la cuisson ; quelques stries de cendres durcies ; mais aucun débris de poterie ni de briques ; enfin des silex taillés. Ceux-ci offraient tous la même apparence ; ils avaient une couleur café au lait clair, bien différente en cela des silex de la vallée du Léman qui sont toujours noirs et souvent plus ou moins lamelleux. La taille était de forme prismatique et pyramidale, et paraissait obtenue par un procédé particulier ; d'un côté ils étaient arrondis et comme polis, de l'autre ils étaient bruts ; ils avaient en général deux pouces de longueur. Le plus grand nombre fut trouvé réuni en un seul petit tas. Je n'avais jamais entendu parlé de tels silex, mais j'ai appris depuis que M. Le Hon en a constaté ailleurs l'existence.

Dans le même gisement j'ai trouvé aussi une aiguille en os, de forme conique, ayant pu servir à coudre les peaux ou à faire la maille des filets, et une coquille marine non perforée, appartenant à la forme des Vénus. J'ai, du reste, trouvé des coquillages du même genre aux Eaux-Vives sur la grève du lac et au pied du Jura. Enfin le Dr Mayor père, qui fit après moi fouiller l'excavation que j'avais ouverte, me montra un bois de cerf provenant du même gisement.

J'avais amassé toute une caisse d'objets dans ma grotte de Veyrier. Malheureusement ils n'ont pas été déposés au Musée de Genève, et après un moment d'étonnement causé par cette découverte, on ne s'en est plus occupé. Les pièces de la collection que j'avais formée, confiées à diverses personnes qu'elles semblaient intéresser, furent envoyées de droite et de gauche, et finirent par être dilapidées dans diverses directions. Il n'en subsiste qu'un petit nombre qui ont été sauvées de l'oubli par le Dr Gosse. Parmi les dents, il s'en est trouvé appartenant au renne, qui ont été déterminées par M. Lyell à son passage à Genève. L'inspection d'ensemble de la grotte, dont j'ai tiré tous ces débris, ne permet pas de douter qu'elle ait servi d'habitation. Le plancher était littéralement pavé de débris de cuisine. Quant au reste de l'excavation, il a dû s'obstruer par les éboulements et par l'éboulement et par l'action des eaux. Notons enfin que la grotte ne contenait aucun os de poisson, aucun reste de bois, etc.

(...)

A3 Lettre d'A. Favre à E. Lartet

(publiée dans les Archives de Sciences de la Bibliothèque universelle, 1868, t. 31)

Genève, le 18 février 1868

Monsieur,

Vous apprendrez sans doute avec intérêt que depuis quelques mois on a retrouvé à Veirier, au pied du mont Salève, non loin de Genève, des débris de renne et une station de l'homme de l'âge de la pierre, près de celle que M. Taillefer avait observée; vous avez rappelé cette dernière découverte dans le travail que vous avez publiée en 1861 dans les Annales des Sciences naturelles, et M. Troyon en a parlé dans son dernier ouvrage (1867).

Les débris d'êtres organisés qui se trouvent dans cette station se rencontrent au milieu d'un grand éboulement provenant de la chute des couches presque verticales du mont Salève. On peut déterminer assez exactement l'époque à laquelle cet éboulement s'est produit. En effet, on trouve des blocs granitiques au milieu des blocs calcaires qui le composent, par conséquent il est postérieur à l'arrivée des blocs erratiques dans notre pays et à l'époque glaciaire. Il est donc évident que les hommes qui ont vécu à la surface de cet éboulement ou dans les vides laissés entre les gros blocs qui le composent n'ont pas habité cet endroit avant l'époque glaciaire.

D'un autre côté on comprend que l'éboulement a eu lieu pendant l'époque de l'alluvion des terrasses qui fait suite à l'époque glaciaire; je parle ici de la masse principale des roches éboulées, car de nos jours il y a encore des chutes de pierre. La relation d'âge entre l'alluvion des terrasses et l'éboulement est fixée par les faits suivants. Ce dernier a formé en avant de la base du mont Salève un monticule considérable, mais peu élevé, qui, tout en étant joint à la montagne, fait saillie du côté de la plaine; l'Arve en a arrosé les bords en coulant après l'époque glaciaire et pendant l'époque de l'alluvion des terrasses à un niveau supérieur à son niveau actuel, et en taillant des deux côtés du monticule de grandes berges cintrées dont la concavité est tournée du côté de la montagne. Il est donc évident que l'éboulement a eu lieu avant le moment où l'Arve taillait ses berges, arrosait les flancs du monticule en le contournant et y déposant des sables qui recouvrent les blocs calcaires jusqu'à une certaine élévation.

Mais à quelle hauteur les eaux sont-elles arrivées contre le monticule de Veirier? Il est assez difficile de faire une réponse précise à cette question, parce qu'elle se rattache à celle du niveau des eaux dans le bassin du Léman à l'époque de l'alluvion des terrasses. L'homme n'a probablement pas habité le monticule de Veirier au moment de la plus grande hauteur des eaux de cette époque, il n'est venu que lorsque celles-ci s'étaient abaissées; mais on peut être certain que les eaux se sont élevées au moins à 38 ou 40 mètres au-dessus du niveau actuel de l'Arve (en admettant 393 mètres au-dessus de la mer pour ce dernier), et les débris de l'homme et du renne sont à 42 mètres environ.

On pourrait supposer que l'homme ne s'est établi sur le monticule de Veirier qu'à une époque où les eaux étaient à peu près à leur niveau actuel. Je ne le crois pas, et je pense qu'à l'âge du renne, qui n'est qu'une subdivision de l'époque de l'alluvion des terrasses, et pendant que le monticule de Veirier était habité, les eaux de notre pays étaient plus élevées qu'elles ne le sont maintenant: la position des ossements de renne trouvés en Suisse dans le terrain quaternaire le prouve. Ces ossements n'ont été recueillis que dans cinq localités; ce nombre est petit, mais le niveau des gisements est important à noter. Tous sont dans l'alluvion des terrasses, trois sur les bords du lac de Genève, l'un au-dessus du niveau du lac, l'autre près de Lutry au même niveau et le troisième près de Cully à 22 mètres.

Dans le reste de la Suisse on n'a trouvé que des ossements de renne dans l'alluvion des terrasses de Meilen sur les bords du lac de Zurich et à Windisch sur les bords de la Reuss. Je n'ai pas de détails sur le premier de ces gisements mais dans le second, les débris de renne étaient à 20 ou 25 mètres au-dessus de la rivière, d'après ce que M. Rütimeyer a bien voulu m'apprendre.

Le renne vivait donc dans notre pays pendant que les eaux déposaient des graviers à 25 mètres au-dessus du niveau actuel des lacs et des rivières, et quoiqu'on n'ait pas encore trouvé de traces d'homme dans les alluvions des terrasses à 25 mètres au-dessus des eaux actuelles, il est très probable que l'homme, qui est apparu sur la terre pendant l'époque de cette alluvion, au moins dans nos régions comme je l'ai dit dans mes Recherches géologiques, a vécu à l'époque du renne, sur le monticule de Veirier, pendant que l'Arve en arrosait les talus et permettait aux habitants de se livrer à la pêche sans s'éloigner de leurs demeures.

Les éboulements de Veirier sont formés par de gros rochers calcaires laissant entre eux des anfractuosités ou espaces de cavernes, qui pouvaient servir d'habitation, de réduit pour les provisions lorsque leur ouverture était latérale, ou de fosse pour jeter des débris de cuisine lorsque l'ouverture était à la partie supérieure.

La cavité où l'on a dernièrement trouvé des ossements, quoique formée par deux gros rochers, était, avant les travaux que l'on vient d'y pratiquer, remplie de quelques gros blocs et d'un cailloutis très compact, et l'on a pu recueillir aussi des ossements dans ce même cailloutis, dans des endroits où il semble qu'il n'y a jamais eu ni gros rocher, ni caverne. Puisque toujours les

ossements sont associés à une terre noire, qui doit probablement sa couleur à la décomposition des matières animales.

Le monticule formé par les éboulements est largement exploité depuis longtemps, en sorte qu'on ne peut douter de la destruction de beaucoup de choses curieuses. La preuve en est que dernièrement on a ramassé, à la surface des déblais tirés des carrières, un assez grand nombre de silex taillés à éclats et d'ossements dont quelques-uns étaient travaillés. Dans ce même monticule, M. W. Deluc avait trouvé, il y a une trentaine d'années, un foyer où il y avait du charbon, des ossements et du noir de fumée attaché aux rochers. C'est là que MM. Taillefer et Mayor avaient fait des observations dont vous avez parlé; et je dois à l'obligeance de M. le Dr Gosse la liste suivante des objets que ces messieurs ont recueillis et qui sont conservés au musée de Genève.

Ce sont des silex taillés à éclats, en général de petites dimensions, et qu'on peut nommer grattoirs, couteaux et pointes de flèche. Un instrument en pierre tendre ayant la forme d'une petite hache. Des os travaillés ayant la forme de spatules, de poinçons, d'aiguilles et de pointes de flèche barbelées. Un os travaillé ayant à peu près la forme d'un poignard. Un petit os percé et travaillé. Un os percé et travaillé de 0,25 m de longueur. Sur ce dernier on a observé depuis peu de jours un dessin représentant un animal assez mal figuré. Il y a environ une trentaine d'années que l'on a trouvé cet os gravé, et si l'on avait su y voir à cette époque le dessin de cet animal, cet os aurait peut-être été le premier de son espèce: toutes les belles découvertes faites en France n'ayant pas encore eu lieu.

En faisait une course à Veirier avec des jeunes gens à la fin du mois de septembre dernier, je leur expliquai la découverte de M. Taillefer: des ouvriers qui étaient près de nous, nous indiquèrent une carrière dans laquelle les ossements étaient abondants; j'y trouvai aussitôt deux silex taillés à éclats semblables à des pointes de flèches et j'attachai, comme vous pouvez le comprendre, une grande importance à cette trouvaille. Je retournai plusieurs fois à cette carrière et formai la petite collection dont je vais vous parler. Depuis lors, j'ai appris que M. le Dr Gosse connaissait ce gisement; maintenant il est exploité par M. Thioly; mais on trouve encore des ossements et des silex dans les autres parties de l'éboulement. Les ossements que j'ai recueillis ont été examinés par M. le professeur Rütimeyer de Bâle, et voici un extrait de la lettre qu'il a eu l'obligeance de m'écrire à ce sujet. M. Rütimeyer a reconnu des ossements appartenant aux espèces suivantes:

1. *Equus caballus*, cheval ordinaire différent de l'*Equus fossilis* de certaines localités d'âge semblable à la station de Veirier. Race de grandeur moyenne.
 2. *Bœuf*, représenté par a) une phalange du pied devant, d'une grandeur telle que M. Rütimeyer l'attribue, mais avec hésitation, au *Bos primigenius*; b) un fragment de tête et une dent molaire d'un bœuf très grand, mais qui reste pourtant dans les dimensions acquises par le bœuf domestique, *Bos taurus*; c) un fragment de tibia d'un petit animal de la même espèce.
 3. *Cerf*. Quelques ossements et une série dentaire presque entière d'un cerf (*Cervus elaphus*) de très grande taille, telle que M. Rütimeyer n'en a guère rencontré parmi les exemplaires parfois gigantesques des habitations lacustres. On peut comparer ces dents à celles du *Cervus megaceros* de l'Irlande, qui ne dépassent guère les dimensions des dents de Veirier. Cependant, à moins que des restes de bois du *Cervus megaceros* ne soient trouvés plus tard, M. Rütimeyer est disposé à les attribuer au cerf ordinaire.
 4. Le *Renne*, *cervus tarandus*, c'est l'espèce la plus amplement représentée après le cheval dans ma petite collection. M. Rütimeyer n'a pu déterminer tous les os avec exactitude, parce qu'il n'a pas de squelette de renne à sa disposition; mais le grand nombre de dents suffit pour démontrer la présence fréquente de cet animal à Veirier. M. Rütimeyer attribue aussi au Renne un morceau de bois de cerf travaillé que je lui ai envoyé.
 5. Le *Lièvre des Alpes*, *Lepus variabilis*, une mâchoire inférieure et quelques ossements qui ne laissent pas de doute sur le fait de la présence, à Veirier, du lièvre des Alpes et non du lièvre commun.
 6. Le *Lapin*, *Lepus cuniculus*, quelques fragments d'os.
 7. La *Marmotte*, *Arctomy mamotta*, une dent.
 8. Le *Blaireau*, *Meles taxus*, un humérus.
 9. Le *Ptarmigan*, *Tetrao Lagopus*, beaucoup d'os, se rapportant au moins à cinq individus.
 10. Quelques pièces mal conservées se rapportant au Mouton ou au Bouquetin.
 11. L'*Homme*, quelques fragments de l'Homme adulte et deux morceaux de crâne d'un enfant nouveau-né ou âgé au plus de quelques mois. L'un de ces fragments a été perforé très probablement par un insecte.
- M. Rütimeyer termine sa lettre en me disant que parmi les cinquante caisses avec ossements de localités suisses qu'il a examinées, aucune n'offre un aussi grand intérêt que ma petite boîte. Avec les ossements ci-dessus, j'ai recueilli:
1. Environ trois douzaines de silex taillés à éclats, les uns noirs, les autres blonds, et d'autres altérés à la surface. Ils sont d'une petite dimension, et servaient probablement de couteaux, de grattoirs ou de pointes de flèches.

2. Une espèce de spatule en os.
3. Un poinçon ou une aiguille.
4. Une plaque en os travaillé, portant à sa surface quelques raies irrégulières.
5. Un caillou ovoïde de grès.
6. Beaucoup de petits morceaux de charbons.

M. Thioly a récolté une très grande quantité de silex taillés à éclats (nuclei, grattoirs, couteaux, pointes de flèche), ainsi que des ossements de renne et d'autres animaux dont l'examen fournira, sans doute, des résultats intéressants. M. Thioly possède aussi beaucoup d'os travaillés, les uns portant des rainures, d'autres sont évidés ou coupés de manière à présenter un demi-cylindre, à l'une de leurs extrémités ils sont coupés en biseau et usés; il est probable qu'ils pouvaient servir de cuillers lorsqu'on fermait l'extrémité opposée à celle qui est usée. M. Thioly possède encore des spatules, des poinçons, des aiguilles, des coquilles de pectoncle perforées.

Mais la pièce la plus remarquable est un os d'environ 18 centimètres de longueur, percé d'un trou à l'une de ses extrémités. Il porte d'un côté une gravure qui représente probablement une plante, elle consiste en une ligne droite de laquelle partent d'autres lignes sur lesquelles sont placés de losanges; de l'autre côté de ce même os, on reconnaît un dessin représentant un animal dont on voit nettement les jambes et une partie du corps; la tête est très effacée, mais les lignes recourbées, qui partent de celle-ci et qui se rapprochent du dos, donnent à ce dessin du rapport avec le bouquetin. Vous remarquerez Monsieur, que M. Rütimeyer, qui n'avait pas connaissance de ce dessin, a parlé de la présence probable des ossements de bouquetin à Veyrier.

Tels sont, Monsieur, les faits que je tenais à vous faire connaître, ils m'ont paru dignes d'attention sous plusieurs rapports, surtout en ce qu'ils étendent jusque très près des Alpes la région occupée par les hommes à l'âge du renne, mais je n'ose en tirer d'autres conséquences, et je préfère de vous confier le soin, à vous, Monsieur, qui avez fait de si beaux travaux pour préciser les diverses époques de l'âge de la pierre.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

A4 Lettre de L. Rütimeyer à F. Thioly

(publiée dans la Revue Savoisiennne, 9, 1868, p. 31)

Bâle, le 6 avril 1868

A monsieur F. Thioly,

La collection d'ossements recueillis à Veyrier que vous m'avez fait parvenir a complètement constaté et augmenté non seulement les conclusions que la petite boîte reçue de la part du M. le professeur Alphonse Favre m'a permis de tirer, mais aussi l'intérêt scientifique qui s'attache à cette localité.

Quoique votre envoi dépasse en quantité peut-être vingt fois celui de M. Favre, il ne contient pas quelques espèces représentées dans ce dernier. Ce sont :

1. *l'homme* qui n'est accusé dans votre collection que par ses instruments;
2. le blaireau;
3. le lapin, justement quelques-unes des espèces qui m'ont paru indiquer dans la collection de M. Favre un mélange de débris de différents âges.

En effet, comme la liste des espèces de votre collection va le faire voir, cette dernière fait d'avantage l'impression d'un ensemble historique que la liste tirée de l'envoi de M. Favre; et elle est d'autant plus caractéristique pour une certaine époque, que son défaut que je viens de signaler est plus que contrebalancé par l'addition de plusieurs espèces qui manquaient chez M. Favre et qui servent éminemment à caractériser l'ensemble de la faune de Veyrier.

Voici les espèces représentées dans votre collection :

1. *Equus Caballus*. Le grand nombre de dents a permis de constater avec toute l'exactitude désirable que c'est bien le cheval d'aujourd'hui et aucune des modifications connues à l'état fossile, comme je l'avais déjà écrit à M. Favre.
2. *Bos Taurus*. Je persiste à croire que les restes du bœuf de Veyrier appartiennent à des animaux qui ont vécu à l'état de domesticité, lors même qu'un radius conservé dans votre collection peut bien être comparée pour sa grandeur, au radius du *Bos primigenius* ainsi que certains débris de l'envoi de M. Favre.
3. *Cervus Tarandus*. La moitié au moins de votre collection appartient au renne, représenté par des individus de tout âge.
4. *Cervus Elaphus*. Vous savez que la grandeur extraordinaire de quelques dents et os envoyés par M. Favre m'ont suggéré l'idée de chercher s'ils ne pouvaient pas indiquer le *Cervus megaceros* d'Irlande. Les dents et os d'égale grandeur ne font pas défaut dans votre envoi; néanmoins, j'en conclus justement que c'était en effet le cerf ordinaire, et non le *megaceros*, qui vivait à Veyrier: dents et os concordent jusque dans les plus petits détails avec la première espèce et non avec la seconde. Toutefois, la plupart de ces dents indiqueraient des animaux de la grandeur de l'élan, comme les dimensions suivantes le font voir.

- Molaire inférieure 2. 18-20 millimètres (18 maximum trouvé dans les habitations lacustres, 22-23 dans l'élan).
- Mol. inf. 3. 20-22 millim. (20 dans les habitations lacustres, 25-28 dans l'élan).
- Mol. inf. 4. 23-24 millim. (26 dans l'élan).
- Mol. inf. 5. 28-32 - (de même que dans l'élan).
- Mol. inf. 6. 34-40 - (35 maximum dans les habitations lacustres, 37-40 dans l'élan)
5. *Capra ibex*. Un cornillon d'un animal femelle et un grand nombre de dents ne laissent plus aucun doute que le bouquetin a vécu en nombre avec les animaux de Veyrier, comme je l'avais déjà présumé dans ma lettre à M. Favre.
6. *Capella rupicapra*. Le chamois, représenté de même par un cornillon et par des dents, qui ne laissent aucun doute sur la détermination.
7. *Arctomys marmotta*. La marmotte.
8. *Lepus variabilis*. Le lièvre des Alpes.
9. *Ursus Arctos*. L'ours brun des Alpes (pas l'*Ursus spelaeus*).
10. *Canis Lupus*. Le loup.
11. *Canis Vulpes*. Le renard.
12. *Tetrao Lagopus*. Le tétras ptarmigan.
13. *Ciconia alba*. La cigogne.

Voilà la liste des espèces trouvées. C'est, comme vous le voyez, une faune alpine aussi légitime que possible et si on voulait lever des soupçons sur l'ancienneté de telle ou telle espèce, ils ne pourraient tomber que sur le renard (1) que je serais aussi fort porté à accuser d'avoir emporté de vive force la pauvre cigogne dans cette société de la région des glaces.

Une question plus importante que celle-ci serait de savoir si le bœuf et le cheval étaient des animaux sauvages comme les autres ou s'ils étaient déjà soumis à l'homme. J'avoue que pour ma part, jusqu'à information contraire, j'admets pleinement ce dernier cas. Mais voici qu'une autre question se présente à mon esprit: pourquoi le renne ne se serait-il pas retiré dans les Alpes à l'égal du bouquetin et du chamois ou tout au moins dans les forêts comme le cerf, s'il ne vivait à l'état de domesticité? Malheureusement des squelettes de rennes sauvages ou domestiqués me manquent pour résoudre cette question délicate, mais je dois dire que le calcul des *individus* représentés dans votre collection me paraît plutôt venir à l'appui de l'idée soulevée que de la réfuter. Il va sans dire qu'un tel calcul ne dirait rien pour une localité tant soit peu illimitée, partant cependant de votre lettre qui me dit que votre collection entière a été retirée «d'une caverne hermétiquement fermée depuis le jour où ses habitants l'ont abandonnée» la comparaison du nombre d'*individus* de différentes espèces ne me paraît pas indifférente, surtout si – ce que je ne sais pas – la localité avait été épousée plus ou moins complètement. Voici les chiffres des individus accusés dans votre envoi:

Cheval, 5. - Bœuf, 1. - Renne, 18. - Cerf, 4. - Bouquetin, 6. - Chamois, 1. - Marmotte, 4. - Lièvre, 4. - Ours, 1. - Loup, 2. - Renard, 1. - Ptarmigan, 31. - Cigogne, 1.

Ayant voulu toucher et non résoudre cette question difficile, je termine ici ma lettre, espérant que des recherches ultérieures serviront à détailler davantage le curieux tableau soulevé par les découvertes de Veyrier.

En vous remerciant, Monsieur, etc.

Louis Rütimeyer

(1) Et seulement par égard à l'aspect un peu plus moderne de la mâchoire unique trouvée jusqu'à présent à Veyrier.

B Liste des lettres manuscrites retrouvées dans les archives de H.-J. Gosse

B1 Lettre de H.-J. Gosse à F. Troyon

A Mr Troyon, archéologue à Eclépens, Canton de Vaud
Paris, 2 déc. 1862

Très honoré Monsieur,

Je désirerais faire un petit travail sur les objets trouvés au pied du Salève (près de Genève). Je viens recourir à votre obligeance et vous demander si vous possédez quelques détails se rapportant à ces antiquités et que vous n'ayez pas indiqué dans votre article de l'Indicateur d'Histoire et d'antiquité suisse, tome I, N° 4, page 51.

Pourriez-vous me dire aussi d'après quelles sources vous avez indiqué (ligne 6) les 5 instruments en os conservés au musée de Genève comme ayant été trouvé dans une caverne d'Etrembières.

et égale, et si vous
objets, ou ossements
je n'ose pas dire
à Veyrier, et j'aurai
de circonscription
est chose, et montrer
me donner à démontrer les
l'homme dans nos con-
nages ou le rappelle au
je vous prie d'agréer
mon profond dévouement
H.-J. Gosse

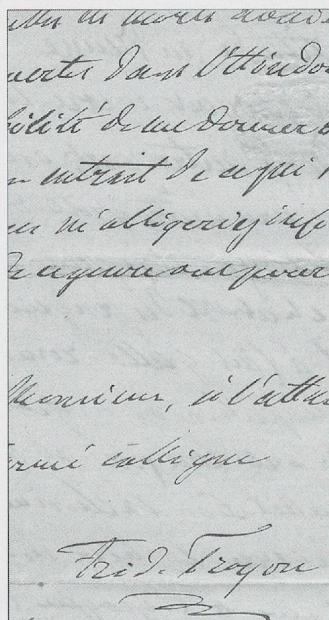
Je possède quelques instruments en os, en bois de cerf et un certain nombre de couteaux en silex et en pierre calcaire qui proviennent du Pas de l'Échelle ainsi que des ossements que je viens de donner au Musée de Genève. Un d'entre eux offre un grand intérêt. C'est le maxillaire inférieur d'un renne encore pris dans la brèche osseuse.

J'espère que vous voudrez bien m'honorer d'une réponse et vous prie d'agréer...

B2 Lettre de F. Troyon à H.-J. Gosse

(réponse à la précédente)

Lausanne Etraz 19
Le 23 décembre 1862



Mon cher Monsieur,

Excusez-moi je vous en prie de tarder autant à répondre à votre lettre du 2 courant, mais ayant été chargé par le Gouvernement de Genève de donner une communication à l'Hôtel de ville, mon temps a été extrêmement pris, ainsi ce n'est point par oubli que je vous fais attendre ma réponse.

Vous me demandez d'après quelle source j'indique (ligne 6 de mon article en l'Indicateur) les 5 instruments du musée de Genève comme ayant été trouvé dans une grotte près d'Etrembières. J'ai donné cette indication d'après une étiquette qui accompagnait ces objets dans le Musée de Genève ou d'après l'indication du conservateur.

Dans tous les cas, ce que je peux vous dire, c'est que le musée de Lausanne possède des copies en gypse de ces pièces et que l'étiquette qui accompagne ces objets indique précisément la même provenance, en sorte que je ne saurais douter de l'exactitude de cette indication.

Quant à la caverne de Veyrier, j'ai publié dans mon article tout ce que je connais là dessus, sauf circonstance fâcheuse que la mère de Mr Taillefer pendant que celui-ci était à l'étranger, jeta à la rue tous les objets dont il avait embarrassé une caisse en sorte que tout a été perdu. J'ai appris que le renne se retrouve dans un débris et qu'on en conclut à une population troglodytique plus ancienne que les lacustres. Il ne faudrait pas trop presser la conclusion pour deux raisons c'est qu'il a retrouvé dans les lacs des fragments de bois qui s'ils ne peuvent encore être attribués avec certitude au Renne sont cependant des pièces qui laissent encore la question douteuse.

Puis, d'autre part, on m'assure qu'on a retrouvé dans une autre grotte du Salève un instrument en bronze, et je puis vous dire, même des ossements de chat, des fragments de poterie d'un caractère tout à fait gallo-romain, ce qui montre que l'occupation de ces grottes a dans tous les cas été fort longue et ne constitue point un genre d'habitation exclusivement propre à l'âge de la pierre et bien moins nécessairement (...) à l'introduction des Lacustres bien qu'il soit possible que l'on ait commencé d'abord par occuper les cavernes.

Je crois que vous ferez bien de tenir compte de ces deux observations

Vous voyez quelques fois, si je ne me trompe, Mr Bertrand, rédacteur de la Revue archéologique. En lui présentant mes compliments, auriez-vous la bonté de lui demander quel est l'ouvrage ou la revue dont il m'a parlé en 1860 comme renfermant une description de tombes fort courtes dans laquelle les morts avaient été pliés, tombes découvertes dans l'Hindoustan. Si vous avez la possibilité de me donner sinon une copie, du moins un extrait de ce qui (...) sépulture, vous m'obligeriez infiniment. Toutes les découvertes de ce genre ont pour moi un vif intérêt.

Croyez mon cher Monsieur à l'attachement de votre bien affectionné collègue

Fréd. Troyon

Mon adresse est Lausanne Etraz 19

Je vous envoie en temps que cette lettre une pièce qui vous donnera une idée des indignes procédés de Mr Morlot à mon égard.

B3 Lettre de E. Wartmann à H.-J. Gosse

Voici mon cher Monsieur, quelques détails sur les objets fort anciens que j'ai trouvé au printemps 1835, dans les diverses carrières du pied du Salève, notamment dans celles qui existaient à l'orient de la grande voie par laquelle on dévestit les exploitations actuelles. Bien que je n'aie pas réussi à retrouver la caisse où je les avais soignés, je demeure convaincu qu'elle n'est pas perdue et un heureux hasard me la fera sans doute récupérer un jour.

Ces objets sont:

1. Plusieurs silex taillés en prisme à trois pans dont deux arrêtes fort tranchantes et la troisième très obtuse. Les deux faces inclinées qui forment celle-ci sont taillées au marteau, et offrent un très grand nombre de petites cavités conchoïdales qui les rendent rugueuses, ce qui les fait

contraster avec la troisième face qui est polie et légèrement concave ou convexe. Ces silex, d'une couleur claire, ont environ 0.10 m de long, 0.025 m de large et 0.005 m. d'épaisseur maximum le long de l'arrête obtuse. C'étaient des couteaux.

2. Un grand nombre d'os, la plupart enveloppés d'un dépôt stalagmitique de calcaire blanc jaunâtre plus ou moins cristallin. Ces os appartenaient à diverses espèces d'animaux. Quelques-uns ont été évidemment travaillés. L'un d'eux, long de 15 à 18 centimètres est façonné en aiguille conique, un peu aplatie, terminée d'une part par une pointe, de l'autre par un trou à la partie la plus large. C'est instrument primitif était sans doute destiné à relier, par des lanières ou des cordes de boyau les peaux dont on devait se servir comme vêtement ou comme couverture de toit. Un autre os est aplati et grossièrement barbelé sur ses deux arrêtes. On voit encore les traces du racloir, C'était un hameçon ou une pointe de lance. Un troisième os est creusé d'une cannelure assez profonde sur toute sa longueur: malheureusement il s'est brisé quand j'ai voulu l'extraire, parce qu'il était particulièrement celluleux et fragile, Etait-ce une navette de tisserand, ou un instrument destiné à l'enroulement d'une ligne de pêche ? Je l'ignore.
3. Je mentionne une grande variété de dents, appartenant à des herbivores de grande taille, Plusieurs étaient parfaitement conservées et possédaient leur émail.

Votre affectionné
Elie Wartmann

9 nov. 1868

ste sa longueur : malheu-
sé s'est brisé quand j'ai va-
qué qu'il était particu-
lièrement celluleux et fragile. Etait-
ce de tisserand, ou un in-
té à l'enroulement d'une
lignes ? Je l'ignore
autour une grande va-
rante de petits c-
des herbivores de grande
taille étaient parfaitement
possédaient leur émail.
affectionné

Elie Wartmann

B4 Attestation de Jean Fenouillet

Je soussigné Jean Fenouillet, carrier domicilié à Veyrier, certifie n'avoir remis des ossements objets travaillés dans ma carrière qu'à Monsieur le Professeur Alphonse Favre et à Monsieur A. Rochat ingénieur et H.-J. Gosse Docteur et cela jusqu'au 12 janvier 1868, jour où la commune a loué à une autre personne la dite carrière que j'avais ouverte. Si quelqu'un d'autre que les trois Messieurs sus mentionnés ont en leur possession avec le 12 janvier 1868 des objets provenant de cette carrière, c'est qu'elle me les aura volés, ou qu'on lui a remis des objets qui m'ont été volés.

Genève 16 janvier 1868

Nous soussignés certifions que Monsieur Jean Fenouillet ne sachant pas signer a fait sa croix.

Franchette Perrenoud
Guinand Claude
Sébastien Genevon
signature illisible

(l'écriture ressemble à celle de Gosse, ce qui expliquerait l'absence de « Monsieur » devant son nom)

B5 Lettre de L. Taillefer à H.-J. Gosse

Bon Port sur Montreux, 15 février 1869

Monsieur le docteur,

Je m'empresse de vous envoyer les renseignements que vous m'avez demandés sur la découverte d'instruments humains et d'ossements fossiles que j'ai faite sous Salève dans l'été 1835. Découverte qui ne sera pas stérile si j'en dois juger par vos patientes et précieuses recherches et les notices contenues soit dans les 2 dernières publications de Mr Troyon, soit dans l'ouvrage principal de Mr Leyel [Lyell] qui après avoir examiné au musée de Genève les fragments trouvés par moi – et sauvé de l'oubli par vous - y reconnaissait ceux de renne et des témoins de l'homme au temps de la période glaciaire. Quand je songe qu'il y avait à recueillir dans le gisement d'où j'avais emporté quelques objets de quoi remplir deux ou 3 grands tombereaux d'ossements très divers tous enveloppés de leur gangue fossile avec leur acte d'origine irrécusable – je suis pris d'un tardif remords que je confesse aujourd'hui pour engager ceux qui cherchent et ceux qui trouvent à ne rien laisser perdre pour la science.

Relativement à ces objets fossiles, vous trouverez une première esquisse de mes découvertes dans le n° 4, année 1855 de l'Indicateur d'Histoire et d'Antiquité suisse. Je vais essayer de le compléter autant qu'il sera possible par la description du gisement, celle des objets trouvés et les idées qu'elles sont de nature à suggérer.

Situation: sous le Pas de l'Echelle – à droite du sentier qui conduit de Verrier à Monnetier – à quelques pas seulement du sentier, dans un de ces nombreux entassements de rochers super-

posés par des éboulements successifs. Entre 3 blocs principaux, 2 latéraux et un superposé sans laisser paraître dans cet arrangement la main de l'homme qui semblait plutôt s'être approprié comme une bonne fortune un abri donné par la Nature. La cavité primitive comprise entre ces 3 blocs paraissait avoir quelques pieds en tous sens, 6 ou 7 environs. Elle n'avait assurément rien de régulier.

Quand j'ai fait ma découverte plusieurs ouvriers travaillaient à coups de pique précisément au centre et sur la face antérieure et verticale du gisement. Ils entassaient tout le menu pour en faire de la chaux et travaillaient à dégager les gros blocs pour des constructions. Ce qui explique la disparition possible et même probable de la majeure partie des objets que nous recherchons. Voici en quelques traits l'aspect et l'arrangement des blocs selon une coupe verticale.

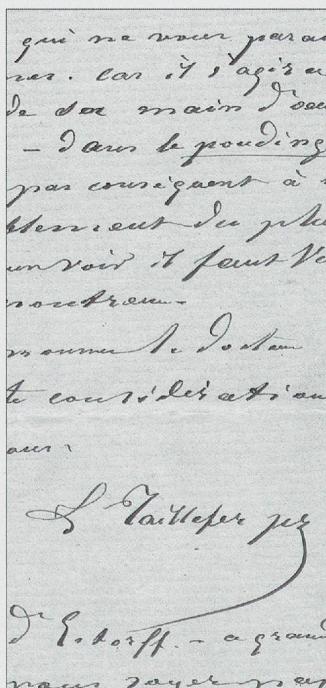
Dans cette esquisse, vous trouverez les principaux blocs, leur disposition, la cavité laissée entre eux au centre et comblée après que la caverne eut été habitée. Vous trouverez à la base la couche de débris humains, plus bas enfin le sous-sol également calcaire. Sur le devant quelques morceaux de pierre provenant de la pique des ouvriers attaquant premièrement la base entre le remplissage de la caverne quand je vins à les observer et quand je discernais ce trait de charbonneux formé par la section d'un plan horizontal de poussière noire.

Venons maintenant à la couche fossilifère. Elle pourrait avoir de 6 à 7 pieds de large – profondeur inconnue – 7 à 8 pouces d'épaisseur. On peut dire que c'était quant à la consistance un vrai bétonnage d'os variés et de sédiments calcaires. La partie supérieure seule présentait une couche de 2 ou 3 lignes de charbon de bois comprimé, le dessous était blanc teinté de vermillon par places.

Les objets trouvés sont les suivants

1. Ossements des plus variés en divers voyages j'en ai remporté de quoi remplir une caisse de 2 pieds de long et plus d'un pied de hauteur, beaucoup de côtes, d'ossements plats, de fragments rongés, de produits de chasse – ou de capture au piège – os de cheval bien déterminés, os de rennes reconnus par Leyel, os de rongeurs et d'oiseaux, pas d'arrêtes de poissons, rien d'entier, fragments d'un bois de cerf conservation parfaite, quant à la substance des os, peu ou point de charbons mélangés aux os.
2. Silex – ou plutôt pointes de flèches en silex. Il y en avait un grand nombre toutes à peu près semblables, longues de 6 à 7 centimètres, larges d'un centimètre et demi à la base, triangulaires en général, ou taillés avec un tour de main remarquable en obélisque à 4 faces dont une inférieure, leur couleur était celle du café au lait, assez clair. Les pointes n'étaient pas émoussées, toutes semblaient neuves. Avec plus d'assiduité dans l'exploration des fouilles on n'eut pu manquer de découvrir d'autres instruments en silex, mais ici comme en toute chose, les absents ont tort.
3. Hachette. Feu le Dr Mayor, quelques jours après que je lui ai indiqué ma découverte, me montra 2 objets qu'il me dit provenir du même gisement – l'un de ces objets était une hachette de métal encore neuve quoique légèrement oxydée à la surface. Elle pouvait avoir une ligne d'épaisseur uniformément – elle offrait en gros la forme d'un couteau de carroyeur ou de hache du sapeur de 8 ou 9 centimètres en tous sens. Elle était sans emmanchement et sans trace de ligature à un manche, la couleur était identique à celle du zinc légèrement oxydé qui recouvre nos toits. Je ne saurais en conséquence adhérer à ce qui me fait dire Mr Troyon dans le compte rendu de ma communication cité plus haut « que cette hachette était en fer ». Qu'en savons-nous, peut-être était-elle en bronze et devait-elle sa surface dépolie et grisâtre au contact des dépôts charbonneux, ce qu'il y aurait de mieux serait de la rechercher parmi les curiosités provenant du cabinet de Mayor père. Cet instrument au dire de tous ceux qui l'ont eu en main devait se pincer entre l'index et le médius, qui lui servaient ainsi de manche et servir soit à couper les peaux, soit à tailler les flèches. En voici le dessin.
4. Le docteur Mayor me montra aussi un fragment de bois de cerf de 6 pouces de longueur environ et qui me parut bien épais pour un bois de cerf (même provenance).
5. Je trouvai aussi dans la même couche un coquillage de 3 centimètres en tous sens. C'était la moitié d'un peigne de la Méditerranée, aussi neuf que si on venait de le saisir sur l'épaule d'un pèlerin, ou de la dépouille de son intérieur vivant. Il était couleur de rouille, à grosses cannelures sans indice de travail de l'homme, dégagé de toute gangue et de tout enduit, non fossile en ce sens qu'il était en souvenir de l'homme fossile. Je reviendrai plus loin sur ce sujet.
6. Une aiguille de carroyeur dont voici la forme et les dimensions. C'était l'intérieur d'une corne de chèvre ou de chamois, ou de chevreuil. On avait usé la base du cône pour la percer ensuite plus facilement, rien de plus primitif. Je suis seulement étonné qu'on ne l'ait pas fait en bois.
7. Une queue de lézard pétrifiée et légèrement aplatie de cette forme :
8. Il est à remarquer que je n'ai trouvé aucun fragment de brique ou de poterie.
9. Aucun reste de poisson quoique l'Arve coulait à quelques minutes.

Une rondelle d'os appartenant à un crâne qui avait l'épaisseur de celui de l'homme avait produit une grande sensation parmi mes confrères les étudiant de 2^e année de philosophie.



Mussard entr'autre m'offrait 3000 de cet os qui lui semblait le 1^{er} échantillon connu de l'homme antédiluvien. Après mûr examen, je constatai moi-même que ce fragment gros comme un écu de 5 fr avait appartenu à un modeste cheval identique aux nôtres.

De ces faits, tirons maintenant quelques conclusions

1. S'il reste quelque chose actuellement du plancher pétrifié de la dite caverne se sont des fragments épars bien clairsemés et bien difficile à retrouver, mais faciles à reconnaître.
2. La petite couche de charbon est un indice qu'il ne faut jamais négliger, c'est aussi un témoignage indélébile.
3. Le coquillage importé de la Méditerranée atteste le commerce par son importation, le goût du luxe puisque de temps immémorial on s'est décoré de coquilles témoins symboliques du bon goût ou d'importance, testudo, qui vient de testis, un témoin. Mais c'est aussi un autre indice de vie sociale et de commerce établi. Car les coquilles qui sont encore la monnaie courante de certains insulaires, l'ont été dès les temps primitifs, ce qui explique pourquoi les plus anciennes monnaies de bronze portaient pour toute effigie l'empreinte d'une coquille, même celle d'un peigne en particulier. Certes nous aimons mieux admettre l'importation commerciale de cette coquille, que son importation diluvienne, bien que le remplissage de la caverne rappelle tout à fait une invasion brusque des eaux, laquelle invasion aurait subitement éteint les derniers feux de la caverne et empêché de sauver aucun des objets neufs et précieux pour le temps qui s'y trouvaient. Comment en effet admettre qu'une famille au moins ait séjourné dans cette caverne et que les descendants de cette famille, ayant laissé encombrer leur demeure par des dépôts graduels successifs, sans rien faire pour s'y opposer, s'ils le pouvaient. Mais comment l'auraient-ils pu si une vague – ou un torrent, une trombe – leur ont apporté en un instant des masses d'alluvion.
4. Enfin, on peut être sûr de retrouver des dépôts semblables dans des situations analogues. Cherchez donc et vous trouverez. Si comme l'affirme Voltaire la terre est une vieille coquette qui nous cache son âge, la Bonne Vieille a cependant bien des récits à nous faire.

Voilà Monsieur le docteur tout ce que ma mémoire veut bien me restituer au sujet de mes trouvailles de 1835. J'espère bien pouvoir vous en communiquer avant peu qui ne vous paraîtront pas moins anciennes car il s'agira de l'homme et de sa main d'œuvre retrouvée cette fois dans le boudingue le plus compact et par conséquent à une époque incontestablement des plus reculées, mais pour voir il faut venir à Bon Port sous Montreux.

Sur ce, je suis Monsieur le docteur ami une parfaite considération

Bien à vous

L. Taillefer pr

Mr le Baron d'Estorff a grand regret que vous ne vous soyez pas adressé à lui pour trouver l'Atlas et aimerait beaucoup à vous voir (?....).

A Monsieur le docteur Goss fils Genève

B6 Billets d'A. Favre à Gosse, s.d.

Monsieur,

vous avez bien voulu parler à mon fils de la découverte que vous avez faite dans les carrières de Veyrier; permettez-moi de vous exprimer le désir que j'aurai de voir les choses sur la place et avec vous; je vais m'établir jeudi prochain à la ville et j'espère que ce sera assez tôt d'y aller après ce moment car cela me serait bien difficile d'y aller avant.

Veuillez agréer Monsieur l'assurance de ma considération

Pregny. 13 nov

Alph Favre

Monsieur

En allant aujourd'hui à Monnetier avec des dames et en passant dans les carrières de Veyrier, nous avons parlé de vos recherches, nous avons visité la localité en en fouillant d'abord avec un couteau, puis avec une pioche qui était là sur place, nous avons trouvé le contenu du petit paquet ci-joint. Il me semble que c'est très joli, je m'empresse de vous l'envoyer. Je puis ajouter que tout ce qui a été trouvé par nous est dans le paquet que j'ai le plaisir de vous remettre.

Si vous passez
dans les carrières
de Veyrier, mon fils
vous montrera
ce que j'ai trouvé
sur la place
je vais vous parler
à la ville et
à ses amis, ayant fait
une monnaie
qui sera difficile
à trouver.
Mon fils
me conseille de vous
Alph. Favre

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération et les vœux pour la réussite de vos fouilles

Dimanche Alph. Favre

(Ce qui dénote de drôles de procédés de fouille et explique le mélange des collections: tout le monde vient gratter un peu, selon son cœur !)

B7 Lettre d'A. Gautier à H.-J. Gosse

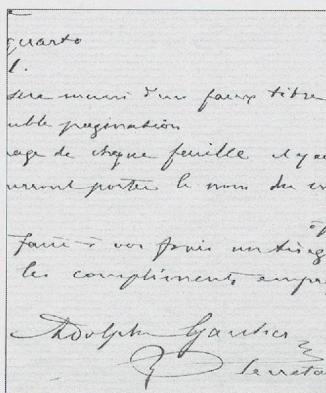
Société d'Histoire et d'Archéologie. Genève le 4 mars 1869

Monsieur et cher Collègue,

J'ai l'avantage de vous communiquer les décisions prises par le Comité de la Société d'histoire et d'archéologie au sujet des publications in quatro qui vont incessamment commencer à paraître.

1. Le libraire continuera à être M. Jullien.
 2. Le titre de l'ouvrage sera: Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in quatro, Tome 1.
 3. Chaque mémoire sera muni d'un faux titre
 4. Il y aura une double pagination
 5. Au bas de la 1^e page de chaque feuille il y aura Mem. in 4°. T.1
 6. Les planches pourront porter le nom du mémoire auquel elles s'appliquent.
- Vous êtes autorisé à faire à vos frais un tirage à part de cent exemplaires.
Recevez je vous prie les compliments empressés de votre dévoué

Adolphe Gautier
Secrétaire



B8 Lettre de L. Rütimeyer à H.-J. Gosse

Bâle le 10 décembre 1871

Monsieur

Quoique la caisse avec ossements de Veirier (Salève) se trouve depuis longtemps à Bâle, il m'a été impossible pour diverses causes de m'en occuper jusqu'à maintenant, où après plusieurs journées de travail incessant j'ai enfin examiné votre collection, fragment par fragment. Ce n'était pas une petite besogne, je puis l'assurer. Toutefois ce travail m'a vivement intéressé et je m'empresse, avant le retour de la collection de vous faire part des résultats essentiels.

La faune de Veirier ne m'était pas inconnue, comme vous le savez. C'était la troisième collection, en effet, de cette localité qu'on a soumis à mon examen; mais cette dernière était, de beaucoup, plus étendue que les premières qui m'ont été adressées par Monsieur Alphonse Favre et par Mr Thioly, et elle m'a permis, par-là, de constater et de répéter les recherches faites auparavant sur les matériaux en partie plus incomplets, occasion très bien venue pour ces sortes de recherches qui ont le tort de devoir servir à supporter des hypothèses souvent d'un grand poids; en outre, j'ai éprouvé un vrai plaisir d'avoir sous la main la première récolte de ces os remarquables faite il y a 20 ans par Mr Taillefer.

Heureusement je n'ai pas dû changer une seule de mes déterminations antérieures; au contraire, cette collection m'a fourni le moyen pour me persuader que même quelques opinions que j'avais émises avec doute pour les 2 premières collections, étaient bien fondées. En outre la liste des animaux représentés à Veirier s'est un peu enrichie.

Or voici les résultats:

I. Détermination des espèces

1. Cheval. *Equus caballus*. L'espèce ne diffère en aucune manière du cheval ordinaire. Les dents de lait qui se trouvent en certain nombre permettent même de constater que dans le jeune âge aussi qui dans les chevaux, peut accuser des particularités que l'âge adulte ne permet plus de constater, le cheval de Veirier était différent des chevaux fossiles (*Equus fossilis*) représentés dans le Diluvium de quelques parties de l'Europe, notamment en France. Cependant je ne me hasarderai pas à dire si le cheval de Veirier a été domestiqué ou non. Pour ma part, je ne le crois pas, mais les restes conservés n'en donnent aucune preuve directe, pas plus que pour le cas contraire. Pour la taille, ces animaux varient autant qu'aujourd'hui; il est vrai que la plupart paraît avoir été petits, mais il y a aussi quelques ossements d'une grandeur égale aussi ou analogue d'assez grands chevaux. Il faut bien noter que les os de cheval ne sont pas

- moins concassés que ceux des autres espèces de grands animaux conservés à Veirier, quoique pour les briser il fallait sans doute plus de peine que pour toute autre espèce.
2. Bœuf (*Bos taurus*) : cas différents de notre animal domestique, mais se trouve en petit nombre et même pour la plupart d'origine beaucoup plus récente que les autres restes d'animaux.
 3. Cerf (*Cervus elaphus*) Les dimensions extraordinaires des os et surtout des séries dentaires du Cerf de Veirier m'ont fait soupçonner dès les premiers extraits que j'ai reçus de cette localité s'ils ne proviendraient pas du grand cerf d'Irlande, *Cervus megaceros*. Je crois même qu'il serait difficile, au moyen d'une ou de quelques-unes des dents isolées, de réfuter une telle idée. Néanmoins l'ensemble des matériaux sous ma main a raffermi pour la troisième fois ma conviction que je n'avais formée après beaucoup de réflexion dès les premiers envois, qu'il ne s'agissait que d'individus, gigantesques il est vrai, du cerf ordinaire qui égalait au moins et dépassait souvent la taille déjà extraordinaire, en comparaison avec le cerf actuel, du cerf des habitations lacustres les plus anciennes.
 4. Le renne (*Cervus tarandus*). Je n'ai pas été à même, pas plus qu'auparavant, de trouver les preuves anatomiques ni pour ni contre la domesticité du Renne de Veirier. Cette question envisagée différemment par moi et par Mr Vogt reste donc jusqu'à informations plus complètes, dans le domaine des hypothèses.
 5. Bouquetin (*Capra ibex*). J'ai éprouvé les mêmes difficultés pour la détermination de cette espèce que pour le Cerf. J'hésite à lui attribuer des dents et des os en moyenne plus grands que sont les individus de mes collections. Néanmoins je suis arrivé à la même conclusion que les premières fois. Il n'y a rien qui s'oppose à une très forte taille de ces animaux dans cette époque et c'est bien un Ibex pas un autre genre de ruminant, auquel ces os doivent être attribués.
 6. Cochon (*sus scrofa*). Un très petit nombre de dents et d'os, suspect en outre d'une addition postérieure d'un petit animal domestique de la taille de la race des habitations lacustres, *Sus scrofa palustris*.
 7. Lièvre. Os nombreux. La détermination de l'espèce est assez difficile. Parmi les deux espèces dont il peut être question, le lièvre commun, *Lepus timidus*, et le lièvre des Alpes, *Lepus variabilis*, les crânes seuls fournissent selon mon expérience des caractères vraiment distinctifs, pendant que les os isolés du reste du squelette ne diffèrent que par la grandeur. Or tous les débris de crânes conservés à Veirier accusent le lièvre des Alpes, *Lepus variabilis*, ainsi que je l'avais déjà annoncé à Mr Favre et à Mr Thioly. Pour les autres os on peut à la rigueur les partager en une partie qui atteignait la grandeur considérable de lièvre commun, pendant que les autres restent dans les dimensions un peu plus petites du lièvre des Alpes. Mais comme je ne me trouve pas à même de distinguer, autrement que par leur grandeur, des os isolés des deux espèces, et comme tout ce qui permet une distinction plus fondée se rapporte au Lièvre blanc, je n'hésite pas plus qu'après l'examen des premiers envois à attribuer tout ce qui appartient au lièvre de Veirier à l'espèce variabilis. Abstraction faite de la question, qui peut être discutée, s'il y a de bonnes et constantes différences entre les 2 espèces, les os de Veirier donnent des appuis directs en faveur du variabilis, pendant qu'ils n'en donnent aucun pour l'autre espèce ; la taille ne doit pas entrer en considération de genre.
 8. Lapin. *Lepus cuniculus*. J'ai été très heureux de trouver de nouveau documents de la présence de cette espèce à Veirier. C'est un fait très curieux, qui demandait d'être bien constaté.
 9. Marmotte. *Arctomys Marmotta*. Assez fréquent.
 10. Campagnol *Hyudeaus amphibius*. Un crâne unique.
 11. Castor. *Castor Fiber*. Morceau de crâne.
 12. Loup. *Canis lupus*. Plusieurs morceaux de crâne.
 13. Renard. *Canis Vulpes*. Assez commun.
 14. Lynx. *Felis lynx*. une seule vertèbre.
 15. Chat, *Felis catus*. Morceau d'un crâne d'addition très récente, probablement chat domestique.
 16. Blaireau. *Meles taxus*. Pas rare.
 17. Martre. *Mustela martes*
 18. Putois. *Mustela putorius*. Un fémur d'addition probablement récente.
 19. Lagopède. *Fatiro Lagopus*. Les os de cet oiseau se constatent par centaines dans toute la collection. J'ai trouvé entre autre 233 morceaux (partie supérieure et inférieure) d'Humérus, 61 morceaux de fémurs, 59 os coracoïdiens etc. On peut évaluer le nombre d'individus représentés dans cette collection de la manière suivante : l'os le plus fréquent est l'humérus gauche, dont il se trouve 112 pièces y compris les os entiers et les têtes inférieures, qui sont plus nombreuses que les moitiés supérieures. 112 est donc le minimum possible du chiffre indiquant les individus de Lagopèdes présents dans cette collection. J'ai déjà compté de la même manière 36 individus dans les envois de MM. Favre et Thioly. 150 est donc le minimum de ce qui m'est parvenu jusqu'à aujourd'hui de cette même localité. Ils se trouvent presque tous les os du squelette, excepté le crâne dont je n'ai jamais trouvé une trace. Chose d'autant

plus curieuse que des os beaucoup plus fragiles que le crâne proprement dit, ont été conservés, même les côtes ne sont pas rares; le sternum de tous les os du squelette le plus mince, se trouve dans les parties de brèche osseuse qui a été formée par l'agglutination des os par une eau chargée de chaux.

Il m'a été impossible de comparer ces os au *Lagopus albus* au *Tetras albus* du Nord qui doit avoir été indiqué à Veyrier par Mr Alphonse Milne Edwards. J'espère pouvoir combler cette lacune sous peu, aussitôt que je serai en possession des squelettes de cet oiseau septentrional. Mais ne voyant aucune différence au moins par les dimensions, je ne vois pas la moindre raison de changer mon opinion, je la vois confirmée au contraire par les centaines d'os de votre collection.

20. *Tetras Tetrix* (Petit Tétraz) ? 3 ou 4 os appartiennent au genre *Tetras* dépassent la grandeur des autres en un degré qui ne permet pas de les attribuer à la même espèce. Je crois qu'ils accusent la présence de Petit tétras. Cependant le *Tetras albus* ayant environ les mêmes dimensions que cette espèce, je remets mon jugement jusqu'à l'arrivée d'un squelette du premier.
21. La grive (*Turdus musicus*) Un os unique, *Humérus*, d'apparence plus récente que les autres os d'oiseaux et appartenant sans doute au genre *Turdus* me paraît se rapporter à l'espèce de *Turdus musicus*.
22. Canard (*Anas tosina*) Un autre os unique, une vertèbre cassée, me paraît appartenir au canard sauvage.
23. La Poule, *Maximus Gallus*. Je ne m'attendais pas, il s'en faut de beaucoup, à rencontrer un oiseau en domesticité dans la station de Veyrier ! Et pourtant, il m'est absolument impossible de déterminer autrement un petit nombre d'os, appartenant à 2 ou 3 individus et assez bien conservés pour une détermination exacte. Il ne peut pas non plus être question d'une addition postérieure de ces os, il n'est pas difficile de distinguer ce qui est d'ancienne et commune date à Veyrier et ce qui a été ajouté plus tard. Il faut donc bien compter le résultat bien singulier il est vrai que des os de Poule domestique (de petite taille) ont été enfouis à Veyrier à la même époque que ceux du renne, du bouquetin et ce à une époque si distante de nous que toute différence d'antiquité entre les uns les autres ont disparue.
24. Quelques débris de squelettes de crapaud ou d'une grenouille.
25. Enfin l'Homme. 3 ou 4 os de plus d'un individu, dont un probablement de sexe féminin, tous remarquable par un très grand développement des insertions musculaires.

II. Ancienneté relative

J'ai déjà remarqué qu'une petite partie des ossements de Veyrier est d'addition postérieure. Il est bien facile en effet de distinguer qui est ancien et qui est récent, quoiqu'il est excessivement probable que sous une grotte ouverte d'une montagne étendue comme le Salève, des animaux aient un accès et qu'elle aura été visitée de tout temps de sorte que pendant des centaines d'années des os ont pu être ajoutés aussi bien qu'exportés. Je crois aussi pouvoir distinguer plusieurs degrés d'ancienneté. On reconnaît d'abord facilement l'état récent. De l'autre côté, les os les plus anciens et la presque totalité est incrustée de mince écorces de tuf qui peut même les envahir en couches successives d'une épaisseur considérable ou les coller ensemble et former une brèche osseuse. dans laquelle les os très fragiles ont été conservés qui ne se trouvaient pas isolés. Ces os anciens adhèrent à la langue, caractère d'ailleurs très variable, vu que la part de la colle peut être très différente, d'abord pour des os de différents animaux et plus encore d'après le gisement particulier de chaque os.

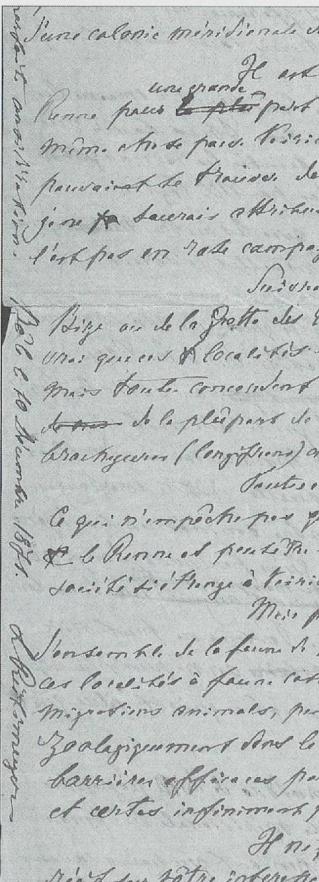
Ce qui, dans votre collection, est sans doute très récent c'est le chat domestique (un seul os), le putois (un seul os), une partie des dents de bœuf, de cochon et probablement de grive, peut-être aussi le crapaud.

D'apparence moins ancienne que la plupart : le lynx, la martre, les os de renard en partie (c'est sans doute de tous les animaux de Veyrier celui qui a été l'hôte le plus constant de tout temps) et probablement le cochon.

Restent donc pour la faune légitime : le cheval, le renne, le cerf, le bouquetin, le bœuf, pour les herbivores, le castor, la marmotte 2 ou 3 espèces de lièvre, le campagnol pour les rongeurs, le loup, le blaireau, la martre et le renard pour les bêtes fauves et 1 ou 2 espèces de tétras avec la poule pour les oiseaux. Je crois aussi que les os d'homme sont anciens.

Pour arriver à une bonne analyse des faits, il faudrait enfin partager cette liste en animaux indigènes, exogènes et domestiques, ou plus rationnellement en animaux soumis ou non à l'action de l'homme, enfin en animaux de la faune actuelle et animaux disparus.

Eliminons d'abord le campagnol qui aura visité la localité de tout temps quoiqu'une seule tête ait échappé à la destruction; le castor (un seul fragment), un article importé dans aucun doute quoique pas de nos jours, le loup en visiteur accidentel, vu qu'il est aussi représenté par un seul individu quoique aucun autre animal aura fait disparaître des reliques. La société qui reste ne laisse pas de conserver un caractère très étrange. Il y a 3 animaux seulement, que nous ne



sommes pas étonnés de rencontrer, à savoir le blaireau, la martre, et le renard, tous les autres ne sont plus aujourd'hui dans une situation à laisser leur dépouille dans une caverne du Salève.

III. Fréquence relative

C'est maintenant seulement que nombre des individus conservés à Veirier peut avoir une influence sur l'analyse. C'est un hasard que des ossements ont été trouvés et conservés en général dans cette localité. Je ne sais pas, entre autre, si elle a été exploitée régulièrement ou non, totalement ou non. Néanmoins, à part des animaux accourus ou apportés à Veirier plus encore par hasard que ce qui est enfin resté, il n'est pas insignifiant que dans les 3 collections de Veyrier que j'ai reçues dans le cours de 3 ans, la statistique des espèces constantes à Veirier a été la même. Il est peut-être utile tant pour faire ressortir cela que pour donner une idée de la totalité des trouvailles faites à Veirier de mettre en un tableau mes listes des 4 collections soumises à mon examen, y compris la petite collection faite il y a 20 ans par Mr Taillefer. Il sera intéressant en même temps d'y ajouter la petite liste de la caverne du Scex près Villeneuve à l'autre extrémité du lac de Genève, qui contient une faune identique à Veyrier, que j'ai peu examiner dans la petite collection recueillie par Mr H. de Saussure.

J'ai négligé malheureusement d'estimer le nombre d'individus dans la collection de Mr le professeur Alph. Favre que j'ai reçue en février 1868 mais j'ai bien noté la fréquence relative des espèces. Il est clair d'ailleurs que le chiffre minimum des individus basé sur le maximum d'un même fragment d'une même dent reconnaissable n'a pas plus qu'une valeur tant soit peu approximative. Ce sera toujours une affaire de taux plutôt que de calcul, c'est pour cela que j'ajouterai au 5 listes suivantes outre les chiffres directs des individus comptables indiqués en chiffres ordinaires, des relations de fréquences relatives indiquées par I. (un seul fragment d'individu), II. plusieurs individus, III. pas rare IV. fréquent V. très fréquent.

Mr Thioly qui m'a envoyé sa collection en 1868 m'a fait marquer « qu'elle provenait d'une caverne hermétiquement fermée depuis le jour où ses habitants l'avaient abandonnée et que le gisement n'a pas été remanié qu'en conséquence il n'avait retrouvé aucun instrument en pierre polie, ni de trace de l'époque des métaux, qu'au contraire les ossements recueillis par Mr Favre pouvaient être mélangés parce qu'ils ont été ramassés dans une carrière ouverte, où des animaux à différentes époques ont pu chercher une retraite ». Ne connaissant pas la localité de Veirier ni les provenances spéciales des trois collections qui m'ont été envoyées, je ne sais pas si une ou l'autre a pu être sujette de contenir beaucoup de choses étranges, cependant le résultat analogique comme tous les autres ne diffère pas de l'une à l'autre.

Votre collection est donc de beaucoup la plus complète, il ne lui manque que le chamois, l'ours et l'aigle (royal). Elle est plus complète que les autres pas seulement par les espèces, mais aussi pour les individus, il est vrai la plupart des os et des dents de renne qui tombent facilement aux yeux et sous la main figurent déjà dans les collections antérieures que la vôtre, mais les petits os sont beaucoup plus complets dans votre collection que dans les autres ; c'est pourquoi la statistique des grands os restant est à peu près la même dans chacune, votre collection donne l'image la plus fidèle en même temps la plus complète de la faune de cette époque.

Retournons à l'analyse de cette faune qui n'a été enrichie par l'addition du chamois et de l'ours que de deux hôtes évidemment accidentels – toutefois alpins ce qui est très essentiel de noter. Il nous est resté en fait d'espèces constantes ou qui peuvent faire naître des questions spéciales :

1. deux animaux qui forment le cadre principal de la faune en question, en ce qu'ils surpassent de beaucoup en nombre d'individus toutes les autres espèces : c'est le Renne et le Ptarmigan, actuellement relégués sous des latitudes ou altitudes polaires ou sous un climat polaire.
2. Suivent en nombre plus restreint, mais toujours fréquents : le Cheval, le Cerf, le

Taillefer	Favre	Thioly	Gosse	Villeneuve/ Saussure
Homme	II	I	2 II	I
Cheval	IV	(5) IV	4-5 IV	
Renne	V	(18) V	10-12 V	V
Cerf	IV	(4) III	4-5 IV	
Bouquetin	II	(6) IV	3-4 IV	IV
Bœuf	II	I	2 II	
Lièvre	III	(4) III	9 IV	II
Marmotte	I	(4) III	3 III	
Loup		II	I	
Renard	I		4 III	I
Chat			I	
Lapin	I	I	II	
Blaireau	I	I	2-3 II	
		Chamois	I	
		Ours	I	I
			Lynx	I
			Martre	I
			Putois	I
			Castor	I
			Campagnol	I
			Cochon	2 II
Lagopède	III	(31) V	112 V	
		Cigogne	I	
			Poule	II
			Tétras	I
			Grive	I
			Crapaud	II
			Aigle	I

Bouquetin, le Lièvre des Alpes, la Marmotte, cinq espèces vivant en discontinuité aujourd’hui, trois qui recherchent de leur gré depuis que nous les connaissons personnellement, le même climat que les deux catégories précédentes; une, le cerf qu’on ne peut pas dire éteint, mais disparu de nos continents et réduit aujourd’hui à peu près à la moitié de la taille individuelle qu’il a atteint à Veirier, une dernière, le cheval, que nous ne connaissons aujourd’hui qu’à l’état de domesticité.

3. Enfin le bœuf, le cochon, le lapin, la poule, tous représentés par très peu de restes, mais toujours suffisamment pour faire surgir des questions importantes concernant la distribution et l’histoire des animaux.

Je ne m’arrêterai pas aux hypothèses involontairement et forcément soulevées par les 2 premières catégories. Tout le monde sent qu’elle concorde singulièrement avec une explication, et la seule (...) présence d’un climat polaire, dans les environs de Genève – il est superflu de donner des motifs pour attribuer plus de variabilité au régime de climat qu’au régime des animaux – qui est suffisamment prouvé par des faits d’un autre ordre que celui qui nous occupe.

Mais le cheval le renne avec la liste de la troisième catégorie mettent en première ligne la question : s’agit-il d’animaux sauvages ou domestiqués ? Malheureusement il faudrait des squelettes entiers et un grand nombre pour avoir une réponse tranchante sur une question si délicate, et non pas de petits fragments d’os. La réponse reste donc encore dans les limites de l’hypothèse, il est vrai pour l’histoire et le public en général, c’est à dire du tact (dans le double sens du mot) et de l’expérience de l’anatomiste. Et voilà franchement, si vous la demandez, mon opinion, que j’estime donc et que je désire devoir garantir comme purement personnelle.

Je n’ai aucun doute pour le bœuf et pour le cochon ; je crois que les restes qui leur appartiennent proviennent d’animaux en domesticité. Mais je crois en même temps que le cochon soit une importation postérieure, pendant que les restes de bœuf, quoiqu’une petite partie en est aussi évidemment de date très récente, ne diffèrent pour la majeure part entière de l’état de conservation des autres ossements. Toutefois le bœuf doit avoir été un animal très rare en compagnie des autres.

Pour la poule il n’y a pas à chanceler. En toute l’Europe c’est un animal en domesticité et il ne m’est pas possible de trouver une différence dans l’état de conservation de ces restes et de ceux du renne, du lagopède, etc. Néanmoins la présence dans la société de Veirier d’un animal dont la connaissance en Europe ne monte pas au-delà du 6^e siècle av. Chr. reste une bizarrerie, qui n’est pas si facile d’expliquer. Rien de plus aisément que de dire, c’est une importation de très récente date ; cependant les os présents ne donnent aucun appui à une telle explication. Si on les déclare récents, tous les autres perdent le prestige d’ancienneté qui resterait dans leur état de conservation. Pour le lapin, les os de cet animal ne donnent aucun appui pour le déclarer domestique ou non. Cependant il y a toute vraisemblance pour le dernier cas. Ces os aussi ont l’aspect tout aussi ancien que ceux du bouquetin ou du renne.

Restent deux espèces dont il serait très important de connaître la manière de vivre à Veyrier, le cheval et le renne, parmi les mammifères de cette localité, les espèces qui prédominent en nombre d’une manière remarquable et qui forment donc le contingent principal de la faune légitime de Veirier. Or leurs dépourvues ne me paraissent fournir pas le moindre indice sur leur provenance, c’est à dire s’ils ont vécu là à l’état sauvage ou non. Ce qui est certain, c’est qu’ils sont absolument dans le même état de conservation que ceux du bouquetin et du cerf, concassés jusqu’en petits morceaux. Il n’y a que les phalanges des pieds qui sont entières ; pour le reste ce sont surtout les épiphyses des longs os qui sont conservées, pendant que les diaphyses sont réduites en éclats. On pourrait s’étonner que les surfaces cartilagineuses de ces épiphyses sont très bien conservées, pendant qu’elles sont très souvent rongées dans les os des herbivores des habitations lacustres ; cependant l’absence complète de chien à Veirier pourra bien expliquer cette différence. On pourra donc seulement conclure que les deux animaux en question ont servi de nourriture à l’homme tout aussi bien que le cerf et le bouquetin dont personne n’admettra la domesticité.

Jusqu’à la découverte de faits plus précis, cette question importante restera donc dans le domaine des hypothèses et il n’est pas difficile d’avancer pour les deux cas ; vous savez que Mr Vogt s’est prononcé pour l’un pendant que j’ai défendu l’autre. Voici à ce qu’il me semble les raisons qui pourraient parler de la domesticité et qui ne me semblent pas être validés par Mr Vogt.

1. Le grand nombre relatif de ces deux animaux en comparaison avec les autres espèces de mammifères dans les habitations lacustres ou dans les habitations actuelles ce serait un argument très fort pour la domesticité.
2. Le caractère éminemment alpin de toute la faune de Veirier. J’ai déjà posé cette question dans mon récit sur la collection de M. Favre, pourquoi le renne ne se serait-il pas retiré dans les Alpes à l’instar de la plupart des autres espèces de Veirier ou dans les forêts comme le cerf, s’il ne vivait à l’état de domesticité. Mr Vogt répond que le renne n’est ni un animal des Alpes, ni des forêts. Mais aussi en admettant cette réponse qui du reste n’est valable que pour le renne de l’Europe actuelle, ce serait toujours un fait très curieux de trouver à Veirier

dans une société d'un timbre essentiellement indigène un animal sauvage si étrange pour notre pays que le renne. Il est bien vrai qu'on pourrait donner plus de force à cette manière de voir en disant que le lièvre blanc et le lagopède n'habitent pas seulement les Alpes mais qu'ils se retrouvent dans le Nord, dans le domaine du renne. mais ce serait un simple tour et farce. Personne ne peut nier que l'ensemble de la faune de Veirier a un caractère on ne peut plus alpin et non pas polaire, et que le renne y figure absolument comme un étranger, et ce qui est plus, que le renne est la seule espèce absolument étrangère à Veirier.

3. La coexistence du renne et du cerf à Veirier est un plus grand paradoxe de géographie animale que la coexistence du chamois et du bouquetin. La limite méridionale du domaine actuel du renne ne touche guère la limite polaire du cerf, pendant que nous savons que le chamois et le bouquetin descendant dans la plaine et y sont descendu de tout temps lorsque l'homme ne les a rejetés dans les montagnes.

Les raisons pour l'état sauvage du renne à Veirier me paraissent secondaires aux deux suivantes : il serait étrange de trouver le renne et le cheval ensemble en qualité d'animaux domestiques, pendant qu'aujourd'hui il n'y a pas un seul peuple qui s'en sert en même temps. En outre il est difficile d'imaginer l'état domestique du renne sans la présence du chien.

Tout en adoptant ces objections, j'avance que je persiste à attribuer plus de valeur à mes motifs fondés sur les lois de la géographie zoologique qu'à la comparaison des mœurs des peuples actuels avec celles de tribus primitives. Je vais même si loin, à dire que je croirais plutôt à l'état sauvage du cheval à Veirier qu'à celle du renne. Le cheval ne serait pas si étrange dans cette compagnie que le renne.

Il est essentiel d'ajouter, et c'est peut-être là que gît la controverse, que je me suis bien gardé, dans mes récits antérieurs sur la faune de Veirier comme aujourd'hui de rien préjuger sur la question et l'état sauvage ou domestique du renne des cavernes de la France, de l'Angleterre ou de l'Allemagne. C'est une question tout autre qui n'implique pas, de beaucoup près, la même solution pour la localité de Veirier. Il suffit de jeter un coup d'œil dans les listes des espèces contemporaines au renne dans ces pays pour voir que le renne est beaucoup moins isolé qu'à Veirier, qu'il y vit sur un terrain cosmopolite pour ainsi dire, c'est à dire en compagnie avec d'autres représentants légitimes d'une vraie faune polaire, comme le buffle musqué, le glouton, le lagomys, le spermophile, le lemming etc. d'un côté et d'une colonie méridionale de l'autre comme le lion, la panthère, la hyène etc., jusqu'à l'hippopotame.

Il est beaucoup plus facile et je suis bien disposé d'admettre l'état sauvage du renne pour une grande part de ces localités cosmopolites, mais il n'y a aucune raison d'en conclure la même chose pour Veirier. Dans ces pas anciens, sur les grandes routes des migrations animales, le renne pouvait se trouver de son gré ; la présence à Veirier est un état factice que je ne saurais attribuer qu'à l'intervention de l'homme ; c'est ici une importation pendant qu'elle ne l'est pas en rase campagne.

Suivrait-il de là que l'homme de Veirier ait été très différent de celui de la caverne de Bize ou de la grotte des Eyzies ou de l'homme de Schussenried ou de Hohlenstein ? Je ne le crois pas. Il est vrai que ces localités renferment une faune de beaucoup plus cosmopolite que les éboulements de Veirier, mais toutes concordent dans un trait de la plus haute importance, l'absence de la plupart de nos espèces domestiques actuelles, savoir le chien, la chèvre, la brebis, le bos brachyceros ((longiforme) et probablement le cochon.

Toutes ces espèces domestiques sont d'addition postérieure et à mon avis non indigènes. Ce qui n'empêche pas que l'homme ait apprivoisé, par ci- par là avant cette importation de nouvelles espèces domestiques, le renne et peut-être le cheval, espèces indigènes dans le temps. Et c'est justement leur présence en société si étrange à Veirier qui me paraît venir à l'appui d'une telle manière de voir.

Mais pourquoi enfin, pourrait-on se demander, cette grande différence entre le constat d'ensemble de la faune de Veirier et celle des pays cités ? J'ai déjà fait remarquer que ces localités à faune cosmopolite se trouvaient pour ainsi dire en rase campagne, sur la grande route des migrations animales ; et certes infiniment plus efficaces à « l'Age du Renne » qu'aujourd'hui.

Il ne faut pas perdre de vue, et c'est par cette remarque que je vais finir enfin mon récit sur votre intéressante collection, que le Salève se trouve au milieu des districts erratiques alpins, pendant que déjà Schussenried, Hohenstein, et d'autant plus les cavernes de la France et de l'Angleterre se trouvent à la périphérie ou en sont même déjà éloignées. Je crois que cette remarque suffit pour expliquer d'un coup la grande différence de faune. Néanmoins elle ne justifierait en aucune manière l'opinion souvent émise, en dernier lieu par Mr Fraas, que les quelques restes de bœuf brachyceros, de cochon des tourbières, de chèvre, de brebis, de chien qui sont mêlés de part et d'autre aux faunes légitimes de la dite époque du Renne, accuserait un Indigénat et partant un état sauvage dans ces localités de ces espèces aujourd'hui dominantes chez nous.

Veuillez agréer Monsieur, l'expression de ma parfaire considération.

L. Rütimeyer.

B9 Billet de L. Rütimeyer à H.-J. Gosse

(Probablement en accompagnement de la lettre du 10 décembre 1871 ou juste après)

Postscriptum

Accablé de travail il m'a été impossible d'emballer les ossements avant d'envoyer cette lettre. Néanmoins je n'ose tarder d'avantage pour au moins vous assurer que vos collections de Veirier sont en bonne main et j'espère que vous les aurez cette semaine. Néanmoins je désire retenir quelque chose qui vous reviendra plus tard, savoir:

1. Une partie du cerf que je désire encore comparer directement avec le squelette de mégaceros qui se trouve actuellement à Berne. Mais je ne sais pas quand je trouverai le temps d'aller à Berne.
2. Les os de lièvre, pour compléter encore l'étude, par cette saison excessivement pénible dans les salles non chauffées de mes collections, des différences entre le Lep. variabilis et timidus
3. Le tétras parce que j'attends un squelette du Lagopus albus du Nord, auquel je voudrais les confronter de plus près.

Enfin, j'ai retenu un très petit nombre de doublettes peut-être une douzaine d'os et dents pour ma propre instruction. Vous me pardonnez bien cette rapine, un petit équivalent à mon travail.

Veuillez aussi excuser, Monsieur je vous en prie, le mauvais style et la mauvaise écriture de ma lettre, j'ai très peu de loisir pour tout ce qui n'est pas de mon devoir.

Agréez enfin l'expression de mes sentiments de haute considération.

L. Rütimeyer.

B10 Lettre d'H.-J. Gosse au Dr Mayor, fils

Musée de Genève, archéologie. Genève le 13.8.73

Cher Monsieur et très honoré Collègue,

J'ai trouvé dans le N° du 23 nov 1833 du Journal de Genève que votre regretté père avait fait des fouilles dans les carrières de Veyrier et y avait fait des découvertes très intéressantes. Seriez-vous assez bon pour me dire s'il a laissé quelques notes à cet égard, et si vous avez encore quelques objets ou ossements provenant de ces recherches. Je rédige à présent un travail sur cette station de Veyrier et je serais heureux de pouvoir en cette circonstance rappeler une mémoire qui nous est chère et montrer que c'est lui qui le premier a découvert les plus anciens vestiges connus de l'homme dans nos contrées.

... en charge de le rappeler à votre bon souvenir, et je vous prie d'agréer l'assurance de mon profond dévouement.

H.-J. Gosse

B11 Notes servant de base à un exposé synthétique sur Veyrier par H.-J. Gosse: transcription de ses brouillons

(ces feuillets étaient peut-être prévus pour une communication orale, car ils portent parfois, au crayon, la mention «ne pas lire», peut-être devant l'Association française pour l'avancement des sciences réunie à Lyon et dont le compte rendu est publié dans les Matériaux de 1873. Le plan qui les précède est plus complet. Ces notes devaient peut-être servir de base à la rédaction de l'ouvrage de synthèse dont Gosse avait le projet)

Feuillet présentant le plan de l'ouvrage:

Historique Mayor et Wartmann (Journal de Genève 23 nov 1833)

Taillefer 1835

Lartet, trouvaille de Paris. Lecture de la Soc d'Anthropologie?

Lecture à la Société d'Histoire Date ? 1869 ?

os Legrandroy

Recherches Rochat Genève

Visite en 1867 de Mr John Evans et

Société de Médecine chez Maunoir

Duval Gautier

Fouilles Favre sept 1867

Présentation à la Société d'Histoire par Thioly 9 janv. 1868

Description de la localité

Plan etc.

Objets découverts, description
 Ossements
 Comparaison avec d'autres gisements
 ..
 Rapports avec Solutré
 Preuves d'une sépulture
 Couche d'incinération en dehors de la sépulture
 Bibliographie

A Historique

La première notion que nous ayons trouvée de la découverte faite à Veyrier se trouve dans le Journal de Genève du 23 nov 1833 en ces termes (I).

Ce serait donc à Monsieur le Docteur Mayor que nous serions redevables de ces premiers indices de cette station à une époque où les questions préhistoriques n'étaient pas le sujet des études comme à présent.

Les objets découverts par Mr Mayor et données par lui au Musée de Genève ont été signalés par Mr Troyon dans l'Indicateur d'histoire et d'antiquité suisse (1) mais il leur donne une fausse provenance. Ils sont représentés Pl. 1 fig. 1.2.3.4 et Pl. II fig. 1 (II).

Mr Taillefer à peu près à la même époque en 1834 (1) ou 1835(3) reprit ses recherches. Elles ne furent publiées par Troyon qu'en 1855 (4). Voici sa relation (III) nous la complétons par la lettre que Mr Taillefer m'a écrite (V) en supprimant les parties qui ne seraient que des répétitions.

Mr le professeur Wartmann au printemps de 1835 reprit les recherches, voici la lettre qu'il a bien voulu m'écrire à cet égard (VI).

En 1860 étant à Paris, je trouvai chez Mr Guy, préparateur d'objets d'histoire naturelle rue de l'Ecole de Médecine, un certain nombre d'ossements avec cette indication : Trouvés à Veyrier sous Salève près Genève. Ils avaient été vendus par un Mr Dumont. Je me rendis acquéreur de cette petite

(4) Indicateur

(3) lettre de Taillefer à Mr Gosse du 15 fév 1869

(1) Vol 1, Zurich, nov 1855, p 51

(2) de Saussure, Grotte du Scé, Archives des sciences naturelles T XXXVIII juin 1870 page 107 note 2.

B

collection et je la soumis à Mr Lartet qui me signala le fait intéressant de la présence dans ces os d'un maxillaire de renne. Il l'a signalé en 1861 dans ses nouvelles recherches sur la coexistence de l'homme et des grands mammifères réputés caractéristiques de la dernière période géologique (1) (VII).

Après bien des recherches, je parvins à découvrir que ces ossements avaient été apportés à Paris par Mr le Dr Dumoustier lequel avait séjourné à Genève en 1835 et avait été en rapport avec Mr Wartmann. Je présentai à la Soc. d'Anthropologie de Paris les moulages des objets trouvés par Mayor et les ossements que je venais d'acquérir et le 10 déc 1863 je lisais à la Soc. d'Hist et d'Archéologie de Genève une notice sur les objets antiques trouvés à Veyrier et appartenant à l'âge du Renne.

Le 6 janv 1864 (VIII) je donnai au Musée de Genève les objets travaillés achetés chez Mr Guy et me mis de suite au printemps à explorer les carrières de Veyrier mais en vain. Les ouvriers se rappelaient bien qu'on avait trouvé anciennement des os mais depuis quelques temps, il ne s'en était pas présenté dans leurs travaux.

Cependant l'attention des ouvriers avait été éveillée. Un de mes amis Mr Legrandroy était lié à l'un d'entre eux et le 20 mai de la même année, il me remettait 2 os que je déposai en son nom au musée

(1) Annales des Sciences naturelles, 4^e série zoologie Paris 1861, p. 227

C

Je me rendis de suite à Veyrier et suivis attentivement les travaux des ouvriers exploitant les carrières mais n'obtins que quelques ossements isolés pendant la fin de l'année 1864 et presque toute l'année 1865. A ce moment, je commençais à trouver des silex travaillés et quelques os dans la carrière exploitée par Mr Fenouillet.

Dès lors je continuai mes recherches avec Mr Alexandre Rochat et nous eûmes le plaisir de faire examiner nos fouilles par quelques savants et ainsi en 1867 nous eûmes la visite de Mr John

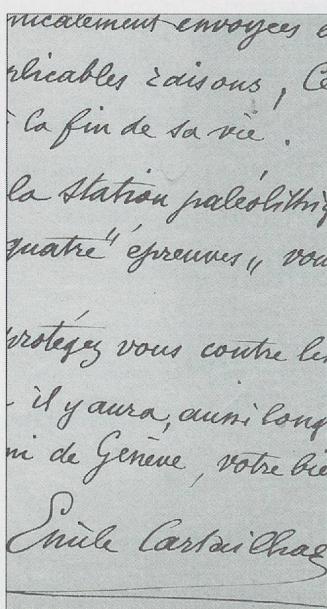
*(L) a²
 en de M^r Lartet
 De la présence dans
 re. Il la signalé
 sur la coexistence de
 nts caractéristiques
 (1) (VII) (par lire)
 Découvrir
 à retrouver que cela
 Paris par Mr
 renommé à Genève
 avec Mr Wartmann
 de Paris les moulages
 les ossements que
 1863 je lisais
 à Genève une
 Les objets antiques
 Première à Paris*

Evans, de sir Lubbock et de Mr le Prof Favre. Le 9 janvier 1868 Monsieur Thioly vint vous faire part de la découverte qu'il disait avoir faite à Veyrier. Je n'avais pas voulu me rendre locataire de la carrière, ôter son gagne pain à l'ouvrier qui exploitait les pierres. Mr Thioly me fit avertir deux jours après sa communication qu'il en avait jugé autrement et nous empêcha ainsi de continuer nos recherches.

Il a publié plusieurs brochures sur Veyrier dans lesquelles il a décrit ce qu'il avait trouvé, mais comme il n'avait pas assisté au commencements des recherches, il en a résulté qu'il n'a pu rendre un compte exact de la station et que sa relation renferme des erreurs notoires.

D

En 1870-1871 et 1872 m'étant rendu locataire d'une partie des terrains exploités par Mr Jappel je pus reprendre mes recherches. Si sous certains rapports elles furent moins fructueuses, d'un autre côté elles nous donnent la clef de presque tous les points qui étaient restés obscurs touchant l'habitat de l'homme de cette période reculée de l'humanité. C'est les résultats de nos recherches que je vais avoir l'honneur de vous exposer.



B12 Lettre d'E. Cartailhac à A. Cartier

Mairie de Toulouse, Musée Saint-Raymond. Toulouse le 26 juin 1914

Cher Monsieur,

C'est simplement pour vous dire une fois de plus merci pour l'inoubliable accueil que nous avons trouvé l'autre année à Genève, que je vous expédie un document ci-joint. Il n'existe pas d'autre exemplaire de ces planches que le Dr Gosse m'avait amicalement envoyées et qu'il n'a pas publiées pour d'inexplicables raisons, ce projet d'édition est très antérieur à la fin de sa vie.

Puisque les épaves de la station paléolithiques sont déjà dans vos vitrines ces quatre « épreuves » vous reviennent de droit

Soyez heureux ! protégez-vous contre les invasions et croyez bien qu'à Toulouse il y aura, aussi longtemps qu'il plaira à Dieu, un vieil ami de Genève, votre bien reconnaissant et dévoué serviteur

Emile Cartailhac

C Cahier manuscrit d'A. Rochat: Extrait de Géologie. Gravures et relevés. 1846-1882

C1 Grotte d'Etrembières de 1867 à 69 (p. 18-23)

Cette grotte située à peu de distance au sud du vallon qui sépare le 1^{er} mamelon du petit Salève du reste de cette montagne, et à quelques mètres au dessus du petit chantier qui conduit du susdit petit vallon au château d'Etrembières le long du flanc de la montagne; est entièrement dans les assises de l'Urgonien, qui en ce point comme sur toute la partie nord de la montagne est assez tourmenté, fendillé et dont les fissures sont en partie actuellement remplies par des calcaires cristallisés cariés avec cristaux de chaux fluatée plus ou moins développés.

Cette grotte parfaitement cachée à la vue par sa position naturelle, l'était encore artificiellement par un parapet de cailloux et de terre de 1 m 50 de largeur s'étendant sur tout le devant de la grotte et des t(...) de 60 à 80 centimètres seulement de son entrée qu'on apercevait à peine. Il fallait pour y pénétrer se baisser et descendre à environ 80 cm pour atteindre le sol de la grotte.

L'entrée avait au dessus de la superficie du sol 1 m de hauteur et 2 mètres de largeur, sa voûte formant un arc irrégulier: à gauche soit sur le côté nord le parapet sus indiqué s'appuyait sur la pente naturelle de la terre végétale de la montagne, en cet endroit couverte de broussailles, au sud le roc de la voûte s'avance en contrefort de 3 mètres environ pour de là se prolonger avec toute l'épaisseur des couches supérieures du nord au sud en se levant avec une inclinaison de 20° environ sans interruption jusqu'au trou et sentier de Fanabaray.

La grotte a en plan la forme de la fig. 2 plus étroite à son entrée elle s'élargit quatre mètres plus au fond et se termine par une chambre de 3,50 de largeur en tous sens mais dont la voûte s'abaisse rapidement surtout du côté sud.

Nature du sol: nous avons pu constater 3 sols successifs bien déterminés et dont l'âge doit être très différent.

La couche supérieure très irrégulière se compose en grande partie de mousse et feuilles pourries, de détritus d'insectes coléoptères et de petits os de rongeurs rat chauve souris le tout formant un terreau très léger d'environ 10 à 20 centimètres suivant les places.

La couche suivante est formée de terre meuble et friable d'un gris jaunâtre par place, mais devenant noire en d'autres où des suintements d'eau maintenaient une certaine humidité.

Cette couche d'une épaisseur de 30 à 40 centimètres renferme un assez grand nombre d'os-sements généralement friables assez blanchis, souvent brisés, les condyles et autres parties tendres des os sont généralement rongés probablement par des carnassiers. Cette couche contient en outre un grand nombre d'ossements desséchés passés à l'état terreux et conservant exactement leur forme originelle. Elle paraît avoir été remaniée par la main de l'homme, l'irrégularité de son épaisseur et de sa teinte les vieilles racines et les morceaux de bois en partie pourris qui s'y trouvent et la traversent obliquement du haut en bas et dans toute son épaisseur semblent le prouver ainsi que la grande quantité de cailloux calcaires déposés dans toute son épaisseur mais d'une manière très irrégulière.

Il n'y a été trouvé que peu de vestiges de l'existence de l'homme. Cependant les fragments de charbon s'y rencontrent en assez grande quantité mais plutôt au fond de la grotte ou l'épaisseur de cette couche atteint son maximum mais avec une grande irrégularité de teinte et d'agrégation par suite des remaniements postérieurs et probablement aussi des suintements d'eau de la voûte en ce point.

Il est d'ailleurs peu probable que le charbon provienne de feu allumé au fond de la grotte car la fumée l'aurait rendue intenable.

Cette 2^e couche devient plus compacte et plus foncée à sa partie inférieure. Sur le devant de la grotte dans la portion étroite la plus sèche et la plus élevée on aperçoit sur les côtés de la voûte plusieurs anfractuosités où la roche naturelle a évidemment subi l'action du feu. Sa friabilité, sa teinte rougeâtre et qu'on remarque dans beaucoup de morceaux du revêtement des cuves des anciens fours à chaux du pays ne laissent aucun doute à cet égard, aussi le chercheur peut pour ainsi dire travailler à coup sûr après une première inspection de l'état de la roche à droite et à gauche de l'entrée d'une grotte. La teinte plus blanche en bas, rougeâtre par dessus et noirâtre encore plus haut d'une bande verticale allant ascensionnellement en s'élargissant sont des preuves certaines et qui sont de suite corroborées par une fouille qui ne manque pas à défaut d'autres vestiges plus intéressant de faire découvrir des fragments de charbon et une terre compacte serrée, d'un gris cendré bien caractéristique.

Nous avons découvert également au fond de la grotte mais dans la partie la plus apparemment remaniée un fragment d'instrument en fer mais dont l'état de rouille ne permet pas la détermination.

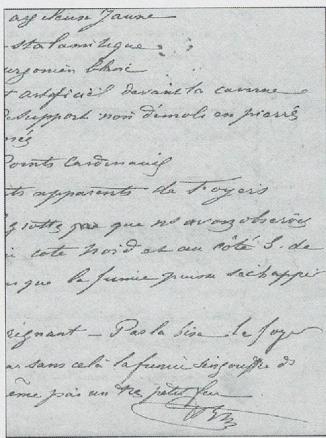
Rappelons enfin à l'appui du remaniement artificiel de cette couche la grande quantité de cristaux de carbonate de chaux (...)aire ou provenant d'une couche stalagmitique inférieure.

La 3^e couche se compose d'une terre jaune claire argileuse très compacte d'épaisseur très variable en remplissant les anfractuosités et les irrégularités de la couche de fond. Dans l'épaisseur de cette couche se trouvent mêlés une grande quantité de cristaux de chaux carbonatée de grosseur variable mêlés çà et là de cailloux roulés alpins quartzeux amphiboliques identiques à ceux des bords de l'Arve.

Cette couche à sa partie supérieure seulement contient un assez grand nombre d'ossements d'animaux de dimensions généralement plus fortes que ceux des couches supérieures, et dont la teinte jaune, la compacité offrent une différence notable avec les précédentes. C'est également à la surface de cette couche et quelques fois la pénétrant de 5 à 8 centimètres que se trouvent des fragments de nombreux petits charbons, et de terre de cendres et des fragments de terre sans forme mais évidemment brûlés; en fait c'est aussi au même niveau qui semble avoir été le sol naturel à l'époque où la grotte a été habitée ou occupée que nous avons recueilli deux fragments de poterie noire, l'un près de l'entrée de la grotte côté nord de neuf centimètres carrés environ seulement a subi extrêmement l'action de la chaleur et sa surface interne est devenue rougeâtre il est orné de stries très régulières et parallèles au plan du tour. Le 2^e fragment plus grand, également en terre noire de même épaisseur (6 mm), de teinte uniforme à l'intérieur et à l'extérieur aurait appartenu à un vase uni au ventre, le bord seul étant orné de stries verticales imparfaitement parallèles souvent inégales en apparence faites au moyen d'une pointe légèrement émoussée.

Nous avons recueillis aussi à la surface de cette couche

1. quelques fragments calcaires durs, quelques éclats de roches dures siliceuses qui peut-être ont été des débris ou des essais non réussis d'instruments très primitifs.
2. Une pierre sphérique en grès qui nous paraît avoir subi alternativement l'action du feu et de l'eau et dont la croûte s'enlève en calotte de 15 mm d'épaisseur par suite de retraits et dilatations inégaux et répétés, laissant un noyau intérieur plus sain, peut avoir servi de mode de chauffage de l'eau à la manière des peuplades qui ne peuvent faire subir à leur ustensiles l'action directe de la flamme.



3. L'instrument le plus intéressant et qui nous donne d'une manière indubitable une preuve de la présence de l'homme et une notion apparente sur l'époque relative de cette présence consiste en un poignard ou pointe en os prise et travaillée dans le cubitus d'un:...

Cet instrument parfaitement adapté à la main par sa forme naturelle et le léger travail d'usure qu'on lui a fait subir se termine en pointe émoussée bien déterminée et intentionnelle il a pu servir d'arme mais il est beaucoup plus probable au rapport de quelques chasseurs et bouchers, qu'il a dû être employé à dépecer les animaux, sa forme obtuse à l'extrémité et son poli se prêtant à la rupture des carcasses et à la séparation sans coupure ou déchirure de certaines peaux délicates. Quoi qu'il en soit sauf que notre instrument paraît avoir été tiré d'un cubitus d'un animal des pièces différentes ni ne pouvoir ne pas rappeler sa parfaite identité de forme avec deux instruments semblables l'un de Robenhausen achetée par Mr Thioly, l'autre faisant partie de la collection de Mr Clément trouvé à Concise et figure 8 le Comp. rend 1866 Actes Soc. Helv. Sc. Nat. Neuchâtel (fig. 11, p. 169).

Notre échantillon n'a pas comme les précédents été cassé dans un os de cerf mais dans un os identique d'un animal de même grosseur.

Dans ces fragments une vertèbre cervicale dont les apophyses ont été enlevées et le tranchant de – aiguisé et frotté peut avoir servi de couteau ou tranchant pour substances peu dures. Une autre pièce de canon en très mauvais état semble avoir été artificiellement appointie.

Enfin 2 petites pièces aplatis l'une très pointue en pétrosilex et recouverte d'une mince couche stalagmiteuse, l'autre en os en forme de pépin de courge semblent également sorti de la main de l'homme.

Quant à des haches couteaux grattoirs en silex il n'en a été trouvé aucun.

Quoi qu'il en soit, ce n'est guère qu'à la surface de la couche argileuse jaune qu'ont été trouvés ces objets, comme si les habitants avaient piétiné sur les débris et les avaient fait pénétrer dans cette couche, l'instrument le plus caractéristique étant lui-même enfoui dans une fente étroite de 20 cm de fond remplie de terre jaune. Cette couche jaune s'appauvrit à mesure que l'on se rapproche du fond de la grotte, son épaisseur maximale est de 25 cm, est plus souvent moindre la couche inférieure allant en se levant vers le fond, la couche n° 3 semble n'avoir rempli que les anfractuosités et à l'entrée de la grotte n'avoir pas dépassé un certain niveau et avoir été déposé avec les cailloux roulés.

Couche n° 4. Au-dessous se trouve sur toute l'étendue de la caverne une couche stalagmitique d'une épaisseur irrégulière de 10 cm environ, elle se compose d'une couche inférieure calcaire stalagmitique blanche subcristalline et d'une couche supérieure de cristaux de carbonate de chaux, les uns réunis en masses à cassure rhomboédrique les autres sur certains points mamelons à cassure prismatique – les plus gros de forme pyramidale font saillie dans la terre jaune supérieure.

Cette couche très mouvementée s'élève peu à peu jusqu'au fond de la grotte où elle scelle quoi qu'avec moins de relief les anfractuosités du toit de la voûte.

En quelques points cette couche est appliquée sur la roche formant le fond, en d'autres points il semble qu'au dessous d'elle existe une nouvelle assise de terre compacte jaune, il n'a pas été possible encore de faire des recherches sur la nature exacte de ce sous-sol qui révèlerait peut-être l'existence d'un âge plus ancien.

Quoi qu'il en soit

- A. Représente la couche superficielle
- B. Couche n° 2
- C. Couche argileuse jaune
- D. Couche stalagmitique
- R. Roche urgonien blanc
- X. Parapet artificiel devant la caverne
- H. Espèce de support non démolie en pierres superposées
- N.S.E.O. Points cardinaux
- FF. Endroits apparents de foyers

NB. Dans presque toutes les grottes que nous avons observées, il y a traces de foyers au côté nord et côté sud de l'entrée. A l'entrée pour que la fumée puisse s'échapper sans remplir la grotte.

Du nord au sud suivant le vent régnant. Par la bise le foyer était au côté sud (...) venir car sans cela la fumée s'engouffre dans la grotte et la rend intenable même pour un petit feu.

C2 Grotte de la Côte

(p. 24-25)

Cette grotte à 1/3 hauteur du Grand Salève au dessus du chemin du Pas de l'Echelle est un enfoncement de 4 à 5 mètres de profondeur sur 16 mètres environ de longueur formée dans le massif corallien à 12 mètres au dessus des talus d'éboulement. Sa hauteur est d'environ 5 mètres au milieu son sol presque (...) elle est limitée au nord par un grand contrefort saillant de la montagne.

Cette voûte a été déjà fouillée une fois par Mr. Thioly. Nous y sommes retournés avec eux Mr Gosse et moi au printemps 1868. On y grimpe facilement au moyen d'une petite échelle et d'une corde par le passage ab. Nous y avons pris deux coupes du sous-sol.

Le nombre de fragments de poterie est considérable. Quelques ossements mal conservés se trouvant au n° 3 et 4 mais en petit nombre à 2 et 1 petits ossements de rongeurs.

(suivent un profil général et deux coupes stratigraphiques).

D Notes et correspondance de B. Reber

D1 Veyrier, 27 mars 1906

Carrière de M. Achard. Les deux broyeurs ont été trouvés à l'endroit appelé Pierre-Longue, 85 à 10 m au-dessus de l'alluvion, dans la partie la plus haute de la carrière. Ces deux cailloux roulés, en quartz sont très régulièrement ronds, surtout le plus grand. Ils portent bien des traces d'emploi et ont certainement été portés à cette hauteur par l'homme.

Les deux ossements pétrifiés proviennent des éboulis sur la première assise du Salève, également dans les carrières de M. Achard..

Déjà il y a deux ans, j'avais constaté environ à 60 cm de profondeur, la terre en dessus très ferme, une épaisse couche de charbon. Cet emplacement est aujourd'hui démolî. Il était rond et avait près de 2 m. de diamètre. Maintenant je viens de constater un nouvel emplacement pareil, coupé par le petit chemin de fer établi dans la carrière. De ce nouveau emplacement provient la clef. Ces feux ont dû être entretenus pendant très longtemps. La roche calcaire autour porte visiblement les traces du feu.

D2 Veyrier 18 juin et août 1906

Dans la carrière de M. Achard, tout en haut, au pied de la Pierre Longue (un haut rocher debout), (Pointe des Chèvres, Thury ?).

Ici avec les ossements humains on a trouvé de la poterie (gauloise ?) dont des morceaux de très grandes pièces.

A la même hauteur, un couteau en fer, un magnifique silex taillé et de nombreux broyeurs de granit, dont plusieurs en forme de tomme de Savoie, dont des pièces longues ... en usage. A cette hauteur est un endroit encore aride et difficile à atteindre ces objets deviennent très curieux. Bien des pièces sont perdues par inattention des ouvriers.

D3 Lettre de B. Reber à A. Cartier

22 novembre 1907

Cher Monsieur,

Lorsqu'en 1903 j'avais terminé le triage des matériaux considérables déposés dans les caves du Musée et provenant de la station de Veyrier et des grottes du Salève j'ai expédié, en parfait accord avec vous, tous les ossements de quelqu'importance à M. le prof Dr. Th. Studer, à Berne. Ces envois étaient clos le 7 août 1903. Comme on peut disparaître inopinément je tiens à vous remettre une copie de mes notes, prises à ce sujet.

Veyrier. Expédié à Berne : une grande quantité d'ossements, presque tous cassés par l'homme ou fendus le long pour en sortir la moelle et pour se servir de ces pointes comme outils. Bien de ces ossements étaient, en partie, carbonisés ou calcinés, preuve évidente que les quaternaires de Veyrier rôtissaient leur gibier.

Une boîte à part contenait les dents et les morceaux de crâne humain. Egalement les cornes et morceaux de corne (du renne), dont quelques morceaux coupés par l'homme dans le but de s'en servir comme outils ou d'en faire des manches pour outils, étaient emballés séparément.

Sont restés au Musée : les silex de différentes formes, des nucléus, des morceaux de charbon gros et petits, des noisettes, des pétrifications (Pleurotomaria et Natica du terrain urgonien du Salève), des petits coquillages et quelques caisses de débris insignifiants.

Grotte d'Aigues-Belles. Une grande quantité d'ossements, des morceaux de cornes (du renne), des dents etc. Beaucoup de très petites dents (de rongeurs) dans une boîte à part. Beaucoup d'ossements fendus au milieu ou pointus et pouvant servir d'outils, d'autres en partie carbonisés.

Conservés au Musée : les silex, les morceaux de charbons, cendres, les pierres de foyers, portant des traces de feu, des broyeurs, des pierres ayant pu servir de massues et d'autres cailloux roulés parfaitement capables de servir comme outils. Ensuite des morceaux de poterie d'une grossièreté très primitive.

e massues et d'autre
 t capables de servir
 e morceaux de poterie.
 iens on voit de r...
 toujours accessoires
 plus excellente
 oyage à Berne
 de bien voir
 les résultats con...
 ce quaternaire dan...
 et pas modifiés par
 console.
 ec l'expression
 gues
 B. Reber

Je viens encore de rappeler ces envois à M. Studer, toujours excessivement occupé, en outre de la plus excellente intention, A mon prochain voyage à Berne, je lui recommanderai verbalement de bien vouloir songer à ces sacs. Sans doute les résultats connus jusqu'à présent sur la faune quaternaire du Salève ne seront certainement pas modifiés par ces débris. C'est ce qui nous console.

Avec l'expression de mes sentiments très distingués
B. Reber

D4 Notes de B. Reber remises au musée en 1925

Veyrier paléolithique
La station paléolithique de Veyrier

Dans ce résumé il faut nécessairement citer cette célèbre habitation de l'époque du renne. Comme à ce sujet les publications ne manquent pas, que je me suis occupé personnellement à plusieurs reprises et que je vais y ajouter prochainement un dernier mémoire, je rappellerai seulement, en passant, quelques faits, observations personnelles et anecdotes

De tout temps la grande valeur scientifique, son extraordinaire importance étaient méconnues. Ce n'était que lorsque les blocs archéontés, les abris, les foyers l'emplacement même avaient disparus qu'ont paru les premiers mémoires complets et dignes. C'est d'abord le mien, en 1909 et ensuite celui de M. Alfred Cartier, en 1917.

Raconter ici tout ce qui s'est passé avant ces dates me semble complémentaire superflu. Les deux travaux que je viens de citer contiennent la chronique de l'exploitation de la station et des bibliographies complètes. M. Cartier dans son mémoire a attaché une grande importance à la chronologie des faits, ce qui établi une fois pour toutes l'histoire exacte de cette exploitation très irrégulière, souvent trouble, de sorte que jusqu'à présent on ne pouvait avoir une image assez vague sur l'ensemble. C'est le grand mérite de M. Cartier de s'être appliqué à la recherche minutieuse des dates, des faits et de les coordonner chronologiquement. A partir de 1880 il ne semble cependant plus attacher autant d'attention. A ce point de vue je compléterai, dans mon mémoire, ce qui manque et quoi doit s'y trouver comme de juste.

(Une bibliographie incomplète de Veyrier suit)

D5 Une note s.d.

Les photographies
Excursion avec Thioly 1892 et 1893

D6 Lettre d'A. Cartier à B. Reber

26 juin 1915

Cher Monsieur

(...) Dans votre mémoire sur la station de Veyrier (1909), vous citez à la Bibliographie le Dictionnaire de la Gaule, article de Veyrier, mais cet ouvrage est interrompu depuis 1874 et n'a pas été continué au delà de la lettre G. Je ne m'explique pas comment l'article Veyrier pourrait s'y trouver, et je vous serais très obligé de me dire si et où vous en avez constaté l'existence.

Recevez-vous le Bulletin de la Société préhistorique de France qui ne se trouve pas à la Bibliothèque publique ? Dans ce cas, vous me rendriez bien service de me prêter l'année 1909.

Cordialement à vous
Cartier

D7 Note de B. Reber du 25 septembre 1915

A Soleure, pendant l'assemblée générale de SSP, M. Viollier me dit à l'assemblée du samedi soir, 25 septembre 1915 « Oh vous faites du propre, vous citez dans vos mémoires des ouvrages qui n'existent pas ? » Comment cela, expliquez-vous lui dis-je « mais oui Cartier vient de me dire que vous avez cité le Dictionnaire archéologique de la Gaule qui s'est interrompu à la lettre G et vous en parlez pour Veyrier, c'est singulier, vous l'avouerez ».

Cartier assis à côté s'en mêle et confirme Viollier. J'ai répondu que je ne savais pas, momentanément de quoi il s'agissait, mais que je m'en occuperai et vérifierai ces allégations.

Mais en attendant ces méchantes remarques m'ont de nouveau largement prouvé que Cartier cherche à me nuire de toute façon. Aura-t-il le même sort que Gosse ? Car le méchant fait souvent une œuvre qui le trompe.

D8 Notes de B. Reber transcrivant la communication d'A. Cartier à Soleure le 26 septembre 1915

(texte proche de celui de l'article dans les ASAG)

(...)

M. Viollier : « comme la station de Veyrier est la première découverte de l'époque paléolithique en Europe elle est très importante. C'est à ce taux qu'elle prendra une grande place dans l'histoire de la préhistoire.

M. Cartier ne dit pas un mot de mes recherches, non plus de mes demandes pour la conservation de cette station. Il oublie ainsi que ce n'est que grâce à mes photographies que le souvenir de quelques restes des grottes a été conservé, au moins en figure.

D9 Manuscrit non daté, mais après 1915

(qui correspond probablement à son dernier mémoire annoncé dans sa note dans l'Annuaire de la SSP de 1915)

Station paléolithique de Veyrier

(bibliographie de 15 titres, non reproduite ici)

I. Introduction

Je le juge de mon devoir indispensable de m'occuper une dernière fois de la station du Renne (Magdalénienne) de Veyrier, sous Salève, située droit à la frontière suisse. Géologiquement parlant elle se trouve dans la vallée de l'Arve et dans le bassin du Léman. De reste complètement ruinée, détruite par l'exploitation du matériel calcaire et couverte de remblais il est aujourd'hui désirable de faire connaître toutes les trouvailles faites dans cette remarquable et unique station quaternaire des environs de Genève. Ce sera le but de ce bref mémoire. M'occupant aussi attentivement que possible de cette station depuis 1879, je suis resté le dernier et unique observateur survivant. Quoique je me sois déjà fait entendre à ce sujet, il me reste encore des communications importantes et des objets remarquables à publier.

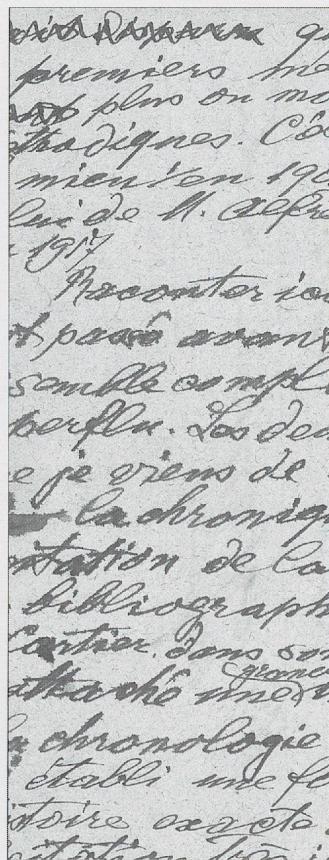
En effet, depuis le résumé que j'ai publié à ce sujet, j'ai acquis tous les objets de la station de Veyrier restés en possession de Thioly. Réunis à ce qui était encore resté chez moi, l'ensemble compte 260 objets, dont l'énumération et la description vont suivre.

On sait que Thioly s'est beaucoup occupé de la station de Veyrier et a publié plusieurs mémoires à ce sujet. Mais ni lui, ni aucun autre n'ont jamais entrepris des fouilles scientifiques et méthodiques. Il s'agissait simplement de ramasser autant d'objets que possible. Pendant quelques temps Thioly avait loué le terrain et occupait même des ouvriers spéciaux. Le Dr H. Gosse de son côté tâchait d'en avoir aussi sa part. De cette situation naquit une très fâcheuse manière d'exploitation. Heureusement que plus tard presque tous les objets des deux chercheurs ont trouvé le chemin du Musée.

Comme je l'ai déjà déclaré, je ne tiens aucunement de répéter ici ce que contiennent mes mémoires antérieurs, au contraire de les compléter. Je crois avoir cité également la principale partie de la littérature qui traite de la station paléolithique de Veyrier. Dans le présent mémoire, on ne trouvera donc que les titres de publications que j'ai jugées opportunes pour les circonstances. Je peux m'abstenir d'une bibliographie complète d'autant plus facilement que dans les Archives suisses d'Anthropologie générale (couverture) M. Alf. Cartier annonce qu'il publiera « Les principales découvertes faites à la station magdalénienne de Veyrier depuis le début du XIX^e siècle jusqu'à l'année 1867 ». Plus récemment M. Cartier sur le programme de la 7^e assemblée générale de la Soc. suisse de Préhistoire, à Soleure.

Le conférencier insiste surtout sur la mention du Dr Mayor « d'une spatule grossièrement travaillée, en os ; un autre os taillé en épine ou pointe de flèche », ensuite surtout sur le passage : « Dans cette grotte se trouvait le bois et les dents d'une espèce de daim autre que celle actuellement acclimatée en Europe ». J'ai mentionné tout cela dans mon mémoire de 1909 déjà, mais sans insister que sous le daim cité comme découvert à Veyrier il fallait entendre le renne. Je pensais qu'à notre époque tout le monde le comprendrait ainsi, sans explication spéciale.

Une fois de plus je constate qu'on ne saurait que regretter le gaspillage d'une station de cette importance. Réflexion faite, il est impossible de comparer la négligence et l'insouciance affichées au sujet de Veyrier. On était sans doute généralement pas encore suffisamment pénétré de la valeur scientifique que présentaient ces trouvailles. D'un autre côté on publiait des « observations » plutôt fantaisistes peu faites pour établir la confiance, J'ai déjà relaté le repas mortuaire de Gosse qui se trouve dans les Matériaux pour l'histoire de l'homme, 1873, VIII, 2^e série, p. 352.



A peu près la même notice se trouve dans le volume « Association française pour l'avancement des Sciences. Compte rendu de la 2^e session, Lyon 1873 », p. 674. A part le repas funéraire dont les débris furent rejetés dans la tombe, le Dr Gosse cite les objets de silex « généralement petits et laids à cause de l'éloignement où est Veyrier des localités pourvues en silex ». De la faune il omet de mentionner le bouquetin, le lièvre des Alpes, le lapin très important), le castor, la marmotte, le cerf, le bœuf, le blaireau, le lynx etc. Il s'agit donc d'une publication qui n'ajoute non seulement rien de nouveau, mais qui néglige une grande partie de ce qu'on pouvait savoir à cette époque de la station quaternaire de Veyrier.

Je me permets à présent de jeter un coup d'œil rétrospectif sur mon activité à ce sujet. Je serai très bref.

Au printemps de l'année 1880 j'ai découvert et décris un cimetière gallo-romain de la colline de la Balme près Veyrier et à cette occasion je mentionne la station paléolithique en passant. Je relate les objets de ma collection, des ossements et des silex, soudés par un ciment calcaire.

En parlant ensuite des grottes et abris du Salève, j'ai très brièvement mentionné la station paléolithique de Veyrier. J'en retiens une seule indication. Dans les premiers temps de mon séjour à Genève, dis-je, la station quaternaire de Veyrier offrait encore quelques trouvailles que j'ai soigneusement réunies et présentées à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève dans la séance du 19 mars 1900.

Beaucoup plus connu et d'une façon attendue, je traite la station du Renne ou les abris sous roche en bas du Pas-de-l'Echelle dans les Esquisses. Je mentionne les animaux, les objets de l'industrie humaine et leur emploi, accompagnés de nombreuses observations très utiles.

Bientôt paraît un chapitre plutôt historique sur les découvertes dans la station magdalénienne de Veyrier en présentant une bibliographie, mais je n'ai pas tardé à réunir mes observations personnelles dans un mémoire plutôt étendu. J'y reviendrai dans un moment.

Entre temps, j'ai eu le grand plaisir de trouver une station typiquement intermédiaire entre le paléolithique et le néolithique, c'est à dire de l'époque azilienne. Elle est située dans le plus proche voisinage de la station du Renne de Veyrier, Sur Balme. Non seulement je soupçonne toujours la présence d'autres stations paléolithiques au Salève, mais j'en ai encore aujourd'hui la conviction. Sur un long parcours au pied de cette montagne les conditions restent les mêmes. Jusqu'à présent je n'ai réussi que de constater une station intermédiaire, mais qui me confirme encore davantage mon opinion. Les grottes et les voûtes de cette mystérieuse formation cachent certainement encore plus qu'un secret important.

Des notices parues dans les journaux je ne cite qu'une. Elle contient quelques mises au point de la chronologie des faits. Entre 1880 et 1890 j'ai fait, il y est dit, de nombreuses démarches pour conserver l'emplacement de ces foyers et abris sous roches remontant à une si haute antiquité. Je n'ai non seulement pas été écouté, mais on a critiqué ma proposition comme trop tardive. Je prouve cependant par de nombreuses photographies la non-valeur de ce raisonnement.

D10 Manuscrit: Station azilienne de Veyrier, Sur Balme

II Époque de transition entre le paléolithique et le néolithique à Genève et les environs Transition

J'ai toujours été, même lorsque d'autres archéologues maintenaient encore leur « hiatus », de l'opinion qu'une fois l'Europe centrale, la France, les Alpes, l'Italie, le Tyrol, l'Allemagne du Sud peuplés par les premières hordes de l'époque quaternaire et allant dans leur développement lent jusqu'au Magdalénien (époque du renne), ces contrées ne se sont plus jamais entièrement dépeuplées. Il est possible que, pour des causes inconnues, il y a eu diminution de station d'habitation et de peuplement, mais un hiatus complet ne s'est plus produit. Au contraire il faut admettre une très longue époque de transition depuis le Magdalénien, âge du plus grand développement du paléolithique après la dernière glaciation et le Robenhausien, représentant les débuts de l'époque néolithique. Il est probable que si pour certaines fouilles on s'était appliqué à observer plus exactement le travail et les trouvailles on posséderait davantage d'indication militante en faveur de mon opinion.

Tout le monde est d'accord avec le calcul que l'époque paléolithique aurait duré des centaines de mille années. Le progrès du développement de ces pauvres êtres humains ne marchait qu'excessivement lentement. Cependant une fois le simple caillou remplacé par des silex taillés et allant toujours un peu en avant avec la taille du silex et d'autres pierres si complaisantes par leur nature à se fendre en longues tranches, toutes prêtes pour servir de couteaux de soies, de flèches et d'instruments tranchants, ces sauvages en ont promptement reconnu les grands avantages que présente ces matières très répandues.

Néanmoins et malgré tous les progrès qui pouvaient se produire avec des connaissances aussi limitées que celles de savoir tailler le silex avec plus ou moins d'art, la culture des temps paléolithiques restaient dans un état très primitif.

[tracé:] (Est-ce que de l'état paléolithique on s'est lentement transformé dans l'état néolithique, c'est à dire sont-ce les mêmes peuplades qui se sont développées et ont passé une longue période de transition, ont trouvé le moyen de polir leurs outils et de les perfectionner déjà considérablement.

C'est ma conviction, je crois qu'elle se généralisera. En France on a constaté de la poterie extrêmement primitive en compagnie d'objets typiques de l'époque paléolithique. En voilà donc un trait de transition très important.) *fin du traçage.*

Soi (sic) nous laissons toutes les considérations sur les peuples et différentes époques du quaternaire de côté et nous nous occupons à présent du temps entre la fin du magdalénien et l'apparition du néolithique.

Qu'à la longue ces habitants primitifs aient trouvé moyen de polir les instruments en pierre et tailler soigneusement leurs outils en silex, c'est naturel. De ce fait il faut conclure que seulement la culture non pas le peuple a changé. Il est probable que les immigrations avaient eu lieu constamment et que les anciens habitants se soient tranquillement mélangés avec de nouveaux arrivés. La transformation du paléolithique en néolithique s'est produite sans révolution par la simple force des choses.

Que déjà à l'époque paléolithique et surtout à travers la transition notre sol ait été habité par différentes races, rien ne l'a mieux prouvé que les nombreux squelettes trouvés au Schweizersbild, Cant de Schaffhouse. Dolichocéphales et brachycéphales vivaient déjà ensemble. Et ce mélange n'a fait que de s'accentuer progressivement à travers toutes les époques préhistoriques.

Les grottes du Salève, non pas dans la station franchement magdalénienne de Veyrier, appartiennent donc, en général, aux habitations transitoires. Le sol de ces grottes avait conservé, couche par couche, les objets caractéristiques, donc des documents irréfutables. Il n'en est pas de même dans la plaine et partout ailleurs où les habitations primitives étaient exposées à tous les dangers et à toutes les influences. Cependant on a le droit de supposer qu'à bien des endroits les stations les plus primitives n'ont plus cessé d'être habitées à travers tous les développements paléolithique et néolithique. Ces stations se sont constamment et insensiblement transformées avec la marche progressive des habitants vers une culture toujours plus prononcée. J'ai constaté au Salève des grottes qui contenaient même encore des objets gaulois, gallo-romains et romains.

(*Esquisse etc. p. 31 à 39*)

Parmi les grottes ayant hébergé des habitants à l'époque quaternaire et plus approchée encore vers l'époque néolithique, donc à travers d'un développement de transition, je cite particulièrement la Grotte d'Aigues-Belles. La Pisseuse a également fourni de ces mêmes objets, mais en quantité minime.

Lorsqu'en 1903 j'ai trié les grandes quantités d'ossements, cailloux et autres matériaux provenant de Veyrier et des grottes du Salève, entassés depuis un demi-siècle dans les caves du musée j'ai trouvé une grande caisse pleine d'objets provenant de la Grotte d'Aigues-Belles avec indications qu'il s'agissait de trouvailles faites en 1863 et 1865.

Tout le matériel provenant de la grotte d'Aigues-Belles ressemble absolument aux objets trouvés dans la station paléolithique de Veyrier même. Néanmoins, comme ces recherches, non seulement de la grotte d'Aigues-Belles, mais en général de toutes les autres grottes, malheureusement la station centrale de Veyrier y comprise, n'ont aucunement été surveillées, on ne connaît rien de positif sur les gisements de ces stations. Il est donc élémentaire d'étudier cet héritage négligé jusqu'à présent, avec la plus grande précaution.

Cependant, le tirage accompli, on répartit tous les morceaux d'un peu de conséquence des débris insignifiants, on a ensuite pu se convaincre promptement qu'il s'agit de la même forme et de la même culture qu'à Veyrier dans la station mère.

Tous les ossements à moelle sont fendus dans toute leur longueur, en deux parties, ou bien brisés au milieu, les deux procédés employés pour manger la friandise qu'était, paraît-il, la moelle des os. Beaucoup de ces ossements fendus en long et pointus ont servi d'instrument. D'autres de ces ossements passés par le feu, ce qui nous prouve que les habitants paléolithiques rôtissaient directement au feu leur viande. Du reste les pierres des foyers portent les traces de feu de grandes chaleurs supportées, ainsi que de gros morceaux de charbon avaient été conservés avec les ossements.

Entremêlés avec ces restes de repas se trouvaient des silex de toutes les formes connues, en lames, en morceaux pointus pouvant servir comme couteaux, soie, flèche, racloir etc. Les nucléus ne manquaient pas non plus. J'ajoute des broyeurs, des massues et d'autres cailloux en matériel erratique et amené ici depuis la rivière ou d'une moraine de glacier.

Les objets les plus typiques de cet inventaire de la grotte d'Aigues-Belles sont les nombreux morceaux de corne de renne taillés ou coupés en certaines longueurs pour avoir servi comme outils. Avec cette constatation, seul nous sommes assurés de nous trouver sur terrain quaternaire. Tous les objets relatés jusqu'à présent appartiennent à cette époque.

Mais parmi tout ce matériel j'ai trouvé aussi des morceaux de poterie, mais d'une telle grossièreté qui dépasse de beaucoup celle du premier âge néolithique. On sait que jusqu'à ces dernières années on n'admettait pas la poterie pour l'époque paléolithique. On en est un peu revenu et on admet à présent que ces poteries exactement primitives appartiennent, comme je viens du reste de l'imaginer, à l'époque de transition, probablement très longue, entre les deux époques classiques du quaternaire et du néolithique (robenhausien). Comme on a fait en France, depuis quelques temps, les mêmes observations, il y a pour moi plus aucun doute, que la grotte d'Aigues-Belles, la Pisseuse et d'autres du Salève n'aient pas servi d'habitation aux rares familles de ce temps long certainement servant de trait d'union entre les deux plus anciens états du développement de l'humanité.

La plupart de ces grottes se trouve dans des parois du Salève à peine ou presque inaccessibles. Nous en connaissons à présent un certain nombre contenant dans leurs couches inférieures les premières habitations paléolithiques, ensuite celle de la transition entre le paléolithique et le néolithique. Mais il n'est pas rare du tout, et je connais de nombreux cas, que ces grottes et abris ont fourni dans leurs couches supérieures, des objets en bronze et en fer. Que les Gaulois, les Romains et le Moyen Age y aient laissé des traces est naturel. Quelques-unes l'indiquent déjà par leur nom, par exemple celle des Faux-Monnayeurs. Par une fouille méthodique, plusieurs de ces grottes auraient donné des indications précieuses sur les différentes époques qu'elles étaient habitées. Mais aujourd'hui il ne faut plus y songer. Je n'en connais point de celles à prendre en considération dont le sol n'ait pas été remué et bouleversé.

(à la suite, sur une autre page)

Une autre station qui se désigne assez nettement de l'époque transitoire est celle que j'ai découverte « Sur Balme » au printemps 1903. Je ne pense pas y revenir, mais je tiens à y rendre attentif le lecteur.

D11 Une note

(à la suite de 10, sur une autre page)

Une station intermédiaire à Genève

Esquisses p. 31

1899 je suis le précurseur de l'Azilien, personne n'en parle encore, le relever entièrement !

(NB : dans M. Julien 1982, p 11, l'invention de l'« Asilien », aussi appelé « époque de transition » est attribuée à E. Piette (1889). Les subdivisions de l'époque magdalénienne et de l'époque néolithique. Impr. A. Burdin, Angers, 25 p. et 1895. Hiatus et lacune. Vestiges de la période de transition dans la grotte du Mas d'Azil. Bull de la Soc. anthropologique de Paris, 4^e série, 6, p. 235-267)).

D12 Lettre de T. Studer à B. Reber

Naturhistorisches Museum Bern, 11.Okt.99

Hochgeehrter Herr !

Die Knochen welche Sie mir sandten resp. die rund drei Meter Tiefe Im Boden umgegraben wurden, gaben allerdings ein fast (...), die braune Farbe errinert ganz an (...) Pfahlbautenknochen hingegen ist die Consistenz viel bedeutender, die Knochensubstanz ist hart resp spröde (...).

Von Ihnen sind vertreten:

In erste Linie das Rind und zwar in seiner kleinen Brachicerosrasse. Die Knochen gehören jüngeren resp älteren Tieren an, einige Metatarsen sind von einer Schlankheit, wie man sie bei den (...) der älteren (...) antrifft, (...) sind (...) grösseren Rinder, wie z. B. ein Hirnschaedel mit kleinen Hornanstützen zeigt, vorhanden.

2. Höchstfünfzig sind Knochen der Ziege und zwar von kräftigen Tieren, und sind 6 Hornzapfen resp 2 Unterkiefer vertreten, neben einigen langen Knochen.

2. Das Pferd. Ein Metacarpus jung und die (...) Metatarsus. Die Knochen gehören einem kleinen Tier, das aber viel schlankere Verhältnisse zeigt, als die Pferde der Bronzezeit der Pfahlbauten. Der eine zerbrochene Knochen ist übrigends viel dunkler als die anderen der ein recenteres (...).

4, Das Schwein, drei Hauer, mögl Hausschwein. Ein (...) ist (...) der (...) gut ruft einmal H. de Saussure (...) über die (...) resp due geologische (...) der (...) Genf (...) ?

Mit vorzügliche Hochachtung,
Ihr ergebener
Th. Studer

D13 Lettre de T. Studer à B. Reber

Naturhistorisches Museum Bern, 19.VI.17

Hochgeehrter Herr!

Die mir gesandten Knochenreste sind nun festgestellt. Es sind Knochen von merkwürdiger Erhaltung braun wie Pfahlbauten resp. im Torf conservierte Knochen dabei aber auffallend hart, fast klingend, wie mit Kieselsäure imprägniert. Viele sind bearbeitet, eingesägt resp. geschnitten oder der Länge nach gespalten. Einige scheinen zu Keilen, Schabern, Hohlmeisseln verarbeitet, oft geschliffen, dabei sind aber die scharfen Ränder abgerundet resp. offenbar abgerollt, dasselbe ist auch bei den Gelenken resp. abgebrochenen Knochenfragmenten der Fall. Es dürften also die Knochen nach ihrer ersten Ablagerung nachträglich unter dem Einfluss fliessenden Wassers gekommen resp. dort unter Mitwirkung von Sand resp. Kiess abgescheuert worden zu sein.

Die Knochen gehören meist dem Extremitätskelett an, besonders obere Radiusenden, Tibiaenden, Metatarsen resp. Metakarpen, Humerusepiphysen. Die meisten stammen von einem kleinen Rinde, ein oberer Metatarsenende vom Hirsch, ein ganzer Metatarsen von der Ziege, ebenso eine Tibia, die bearbeitet ist, das untere Ende ist schräg abgehackt an der Diaphyse mehrere schräge Messerschnitte. Ein Kreuzbein einer kleinen Pferdrasse ergänzt die Liste. Dasselbe gehört einem grösseren resp. schwereren Tier als sie feine Pfahlbautenrasse der Bronzezeit. Der früheren von Ihnen erwähnten Sendug bin ich auf der Spur, habe sie aber nicht sicher.

Mit vorzügliche Hochachtung,
Ihr ergebener
Th. Studer

an der
in den nach
seide ob sie von
Metallinstrument
wird es gewiss
so zu entscheiden.
- Hochachtung
seiner
Th. Studer

D14 Lettre de T. Studer à B. Reber

Naturhistorisches Museum Bern, 4.VII.17

Hochgeehrter Herr!

Es ist schwer auf Ihre Fragen eine befriedigende Antwort zu geben. Die Beschaffenheit der Knochen ist abhängig von dem sie einbettenden Medium. In Torf sind sie anders conserviert, als im Lehm oder Kiess. Hier sieht es aus, als ob sie erst im Torf resp. nachträglich in dem Kies conserviert worden wären.

Da es sich grösssten Teils um Haustiere handelt, können sie nicht der paläolith-Zeit angehören, wohl aber schliessen sich die Rinderknochen an die der ältesten Formen des Neolithicum. Das schlanke Pferd der Pfahlbauten trifft erst mit der Bronze auf, im älteren Neolith. gehören die Pferdeknochen Formen an, die sich an die paläolith. anschliessen, so am Schweizersbild.

Eine genaue Prüfung der Einschnitte auf den Knochen dürfte auf die Altersbestimmung von Einfluss sein. Ich bin nicht competent zu entscheiden ob sie von einem Stein oder Metallinstrument herrühren, aber Ihnen wird es gewiss möglich sein die Sache zu entscheiden.

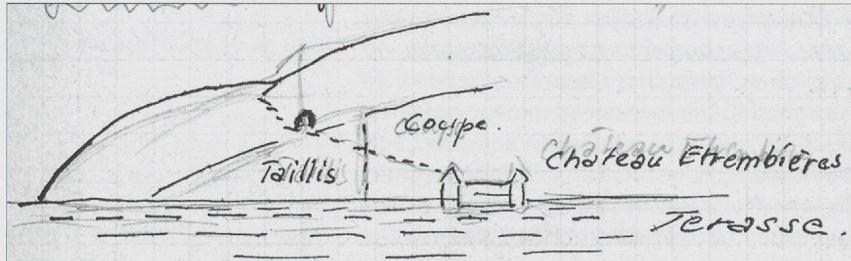
Mit vorzügliche Hochachtung,
Ihr ergebener
Th. Studer

E Transcription partielle des carnets d'A. Jayet

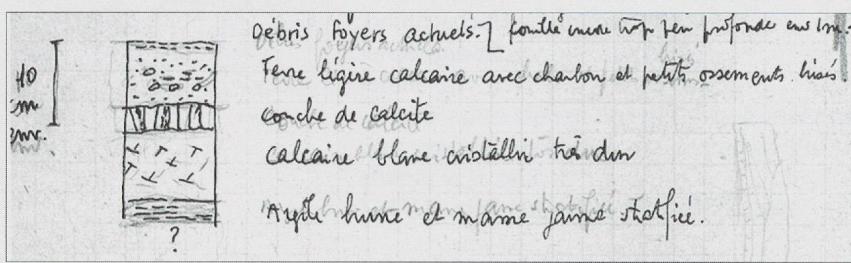
(Seuls les indications et les dessins portant sur le Magdalénien des abris de Veyrier sont présentés ici)

Carnet 3: 1929-30

(recherches plutôt axées sur la rive droite du Léman: Mies, Founex, Commugny etc.)



10.04.1930



15.04.1930

page 55

Jeudi 10 avril 1930. Grotte du château d'Etrembières (croquis de situation) Trace de foyers et débris de petits os, environ 10 cm de délit sableux calcaire avec cailloux calcaire et calcite. Le tout assez dur par places. Charbon au milieu.

page 58

Mardi 15 avril 1930, ap-midi. Visite Grotte du Château d'Etrembières. Semble être connu des habitants du Château sous le nom de « Le Four ». Première fouille avec G. Amoudruz le 6 juin 1930. Trouvé une lamelle de silex retouchée. Autre fouille le 13. Plusieurs galets calcaires, un débris d'os. Fouille encore trop peu profonde env. 1 m.

(coupe)

page 83

Vendredi ap. midi 20 juin 1930 avec G. Amoudruz.

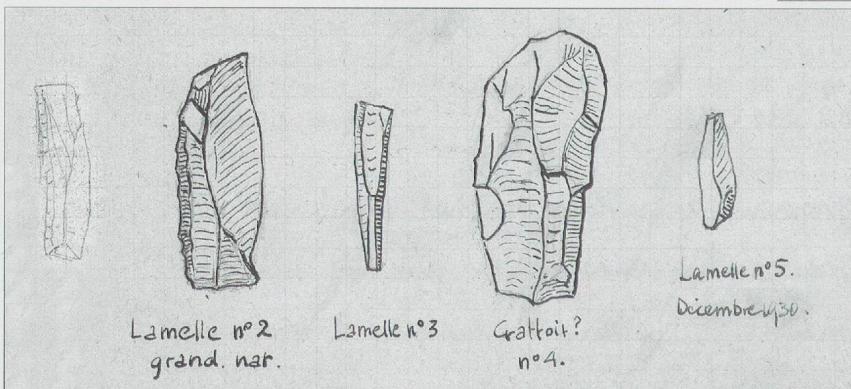
Grotte du Four. Etrembières. A 1 m de profondeur sol de la grotte sans couche archéologique. 1 m de dépôt conglomératique calcaire.

page 90

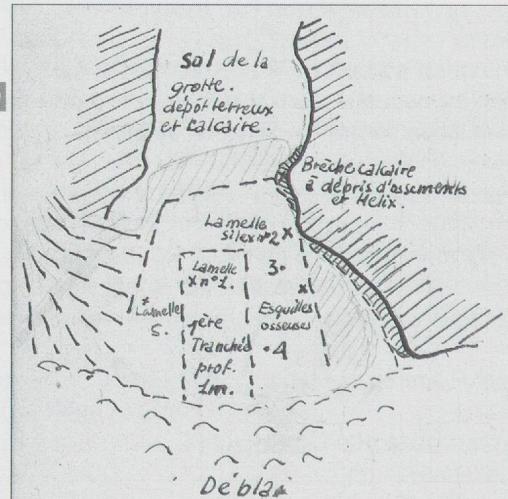
Mardi 12 août 1930 ap-midi

Grotte du Château d'Etrembières. Esquilles osseuses et dents rongeurs dans la couche superficielle argile à galets à 20-25 cm. de profondeur. Trouvé une seconde lamelle (grès siliceux fin) plus grossière, mais également retouchée, dans la même couche que les esquilles osseuses (couche à galets alpins). Les esquilles osseuses se trouvent aussi dans une brèche calcaire adossée à la paroi gauche de la grotte. Cette brèche est bien visible sur une des photos de G. Amoudruz. Elle renferme des Helix à dégager. D'ap. Favre, Helix sylvestris (paléolithique-actuel), non caractéristique.

(plan et dessin de 4 objets)



12.08.1930



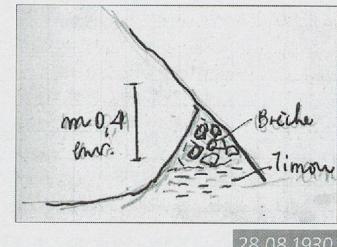
page 94

Lundi 25 août 1930 ap-midi, avec G. Amoudruz et L. Reverdin
Grotte du Four. Pas retrouvé de silex. Recueilli qq débris d'ossements.

page 97

Vendredi 28 août 1930 ap-midi Grotte du Four

Ossements localisés dans la brèche riche en calcite et galets qui recouvre un limon argileux. Rechercher rapport avec l'argile à silex.
(coupe)



page 107

Mercredi 3 septembre 1930 ap-midi

Grotte du Four. Quelques fragments osseux.

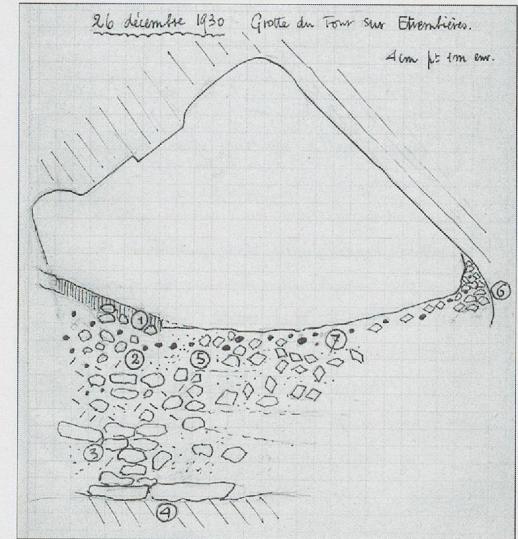
Carnet 4: 1930-34

page 1

26 décembre 1930. Grotte du Four sur Etrembières

(coupe)

1. Terreau noir, décomposition des feuilles, zone de racines abondantes. Dépôt moderne.
2. Argile jaune avec galets calcaires, cristaux de calcite et petits galets alpins arrondis, max 5-10 cm. (Calcaire noir, quartzites, gneiss, etc.) C'est dans ce niveau que se trouvaient les lamelles de silex et des fragments d'os.
3. Petits blocs de calcaire empâtés dans l'argile.
4. Grosse dalles calcaires et fond de la grotte (à 1 m. de prof.)
5. Argile plus ou moins calcaire blanchâtre.
6. Brèche à ossements, petits galets comme dans 2 et débris de charbon.
7. Limon argilo-calcaire jaune riche en cristaux de calcite. Partout cristaux de calcaire et cimentation locale surtout à droite et au milieu.



page 16

Dimanche 17 mai 1931

Extrémité sud du Pont de Mussiège.

...

Un abri dans l'Urgonien avec silex.

page 17

Jeudi 21 mai 1931 avec J. Piguet

Petit abri en amont du Pont des Douattes. Néolithique. Après recherche plus complète, âge des métaux jusqu'au Romain.

page 27

Mercredi 28, jeudi 29 juillet 1931

G. Amoudruz et madame, le 28 aussi avec L. Reverdin

Découverte du Magdalénien aux Douattes, le 28 à 6h env.

(suivent de nombreuses pages consacrées à ce site, puis d'autres sites prospectés avec G. Amoudruz. Reprise des fouilles de Sous-Sac avec Mlle Sanlaville, après Tournier)

(poursuite des travaux de recherche des différentes terrasses dans la région de Carouge-Troinex)

page 166

Lundi 3 septembre 1934 Carrières de Veyrier

Visite anfractuosité sous rocher sous la conduite des Frères Chavaz. Nombreux signes de croix sur calcaire efflorescent recouvrant le plafond de la grotte. Les ouvriers m'ont remis des ossements provenant du talus parmi lesquels du renne, cheval, lièvre. Ces ossements sont parfaitement fossilisés.

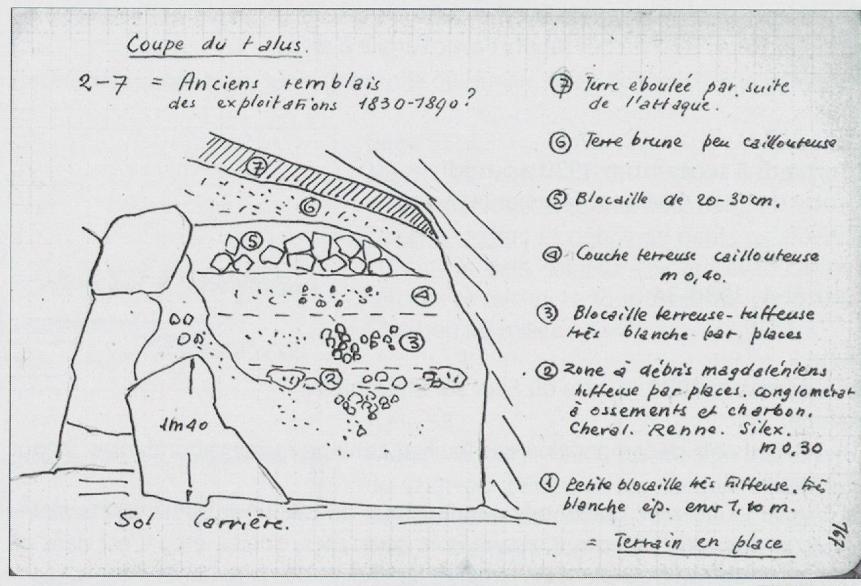
Un ouvrier m'a remis une pièce romaine (Marcus Aurelius) trouvée sous un bloc (provient de la carrière Achard, renseignement Achard I.35).

page 166

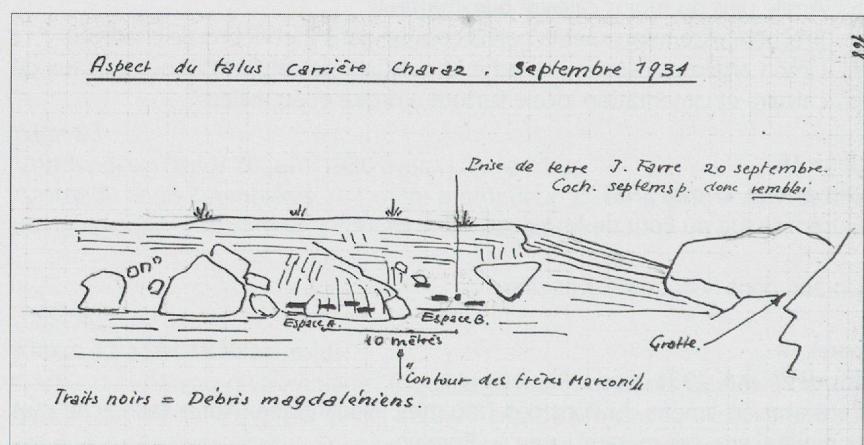
Jeudi 6 septembre 1934 avec M. Ch. Jeannet et fils

Magdalénien Veyrier

Pendeloque faite d'une canine perforée. Ivoire de la racine poli (croquis) (coupe du talus sud et légende)



(aspect du talus carrière Chavaz, septembre 1934)



page 170

Jeudi 13 septembre 1934

Passé aux carrières de Veyrier.

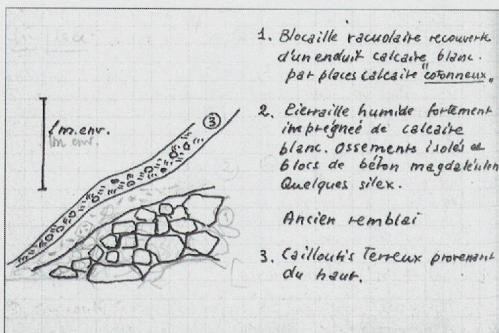
Photo générale prise à 4-5 m. en dessous coude extrême du Pas de l'Echelle

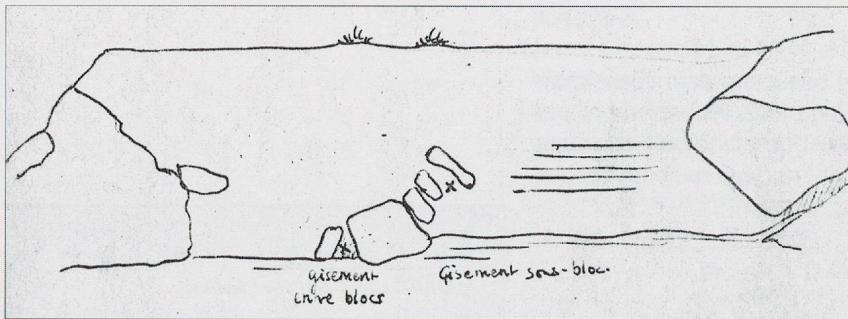
Jeudi 20 septembre 1934 avec J. Favre. Prise de terre sur zone à débris magdaléniens. Présence de Cochlostoma septemspirale. Donc remblais.

Jeudi 27 septembre 1934

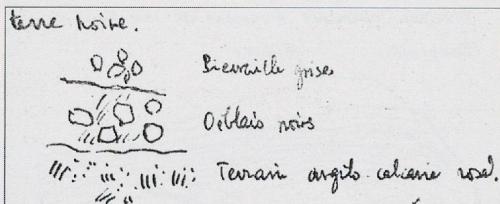
Examiné stratigraphie talus carrière Chavaz (coupe)

1. Blocaille vacuolaire recouverte d'un enduit calcaire blanc par places calcaire cotonneux.
2. Pierraille humide fortement imprégnée de calcaire blanc. Ossements isolés et blocs de béton magdalénien. Quelques silex.
3. Cailloutis terreux provenant du haut. Ossements et dent de chevaux, renne, bouquetin, oiseau. Quelques galets cristallins.





22.04.1935



27.04.1935

page 3

Samedi 27 avril 1935

Veyrier carrière Chavaz

Retrouvé deux fragments osseux du crâne signalé précédemment, ces deux fragments étaient dans la couche limite entre le terrain en place et la couche de terre noire.
(coupe)

Examiné suite des graviers alpins vers le petit Salève visibles en plusieurs endroits, forme un drumlin.

Un gisement possible sous la voûte rocheuse qui domine le passage à niveau Veyrier-Etrembières.

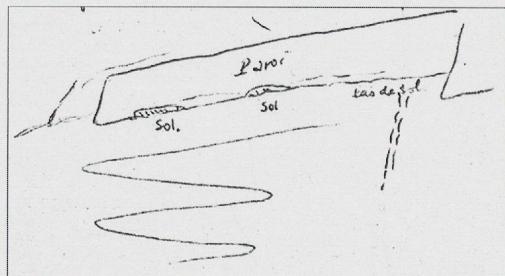
page 4

Jeudi 13 juin 1935

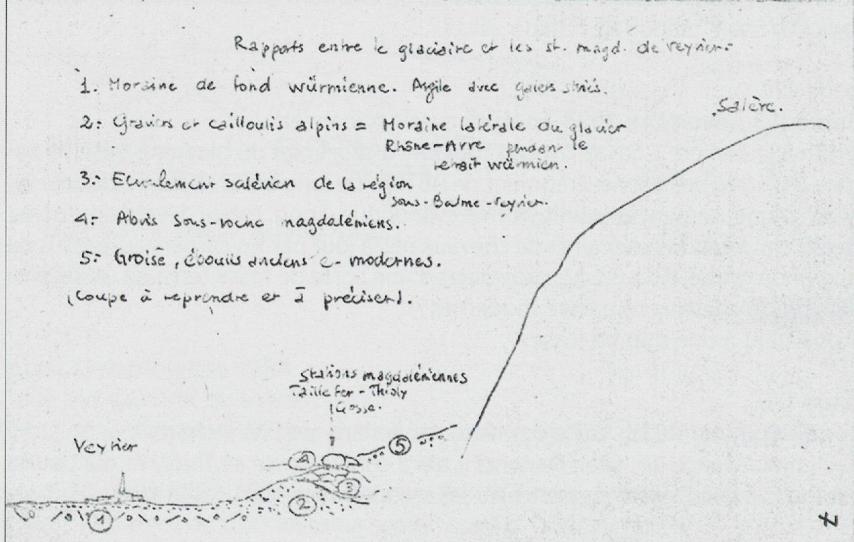
Suivi paroi au-dessous passage à niveau Pt Salève. Au pied carrières dans moraine latérale de l'Arve. Beau bloc erratique à 500 m. d'altitude face Gaillard au-dessus de la 2^e gravière. Paroi formant voûte, mais pas de sol sauf à gauche. Pas d'indice absolument favorable.

(croquis)

(coupe: rapport entre le glaciaire et les st. magdaléniennes de Veyrier)



13.06.1935



page 8

Vendredi 4 juillet 1935 Carrière Chavaz

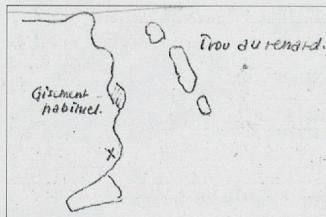
Le gros bloc de l'espace B est descendu. Marconi aîné a trouvé à 1 m environ de la place où a été trouvé la tête un bloc calcaire très arrondi de 17 cm sur 8 cm, Il s'agit probablement d'une pierre funéraire accompagnant la tête osseuse. C'est un calcaire gris-noir parfaitement poli conservant quelques traces d'empâtement crayeux. Pas de trace de travail, pas de trace de séjour dans un foyer. Situation voir page 2.

page 20

Samedi 28 septembre 1935 Carrière Chavaz

Les Marconi attaquent le premier bloc du Trou du Renard. Ils arrivent à la limite du talus des remblais en place. Un silex trouvé par Marconi jeune dans la partie x. (plan)

28.09.1935



page 23

Jeudi 12 décembre 1935

Grav. Chavaz. Stratigraphie de la poche à ossement entre blocs voir samedi 20 avril

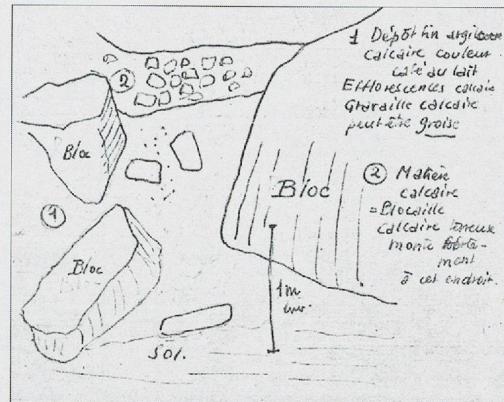
avril.
(coupe)

Trouvaille d'un fragment de crâne humain. Région faciale et deux fragments de temporaux.

tempo
(coupe)

(situation des deux crânes et du matériel récupéré)

Remarque: Face basse, très large, orbites très allongées formant une rupture du contour de l'orbite, au contact avec l'os malaire d'où contour anguleux quadrangulaire pour la norma facialis et angle ouvert en norma lateralis. Portion sous orbitaire de l'os malaire fortement épaisse, renflée au contact avec le maxillaire.

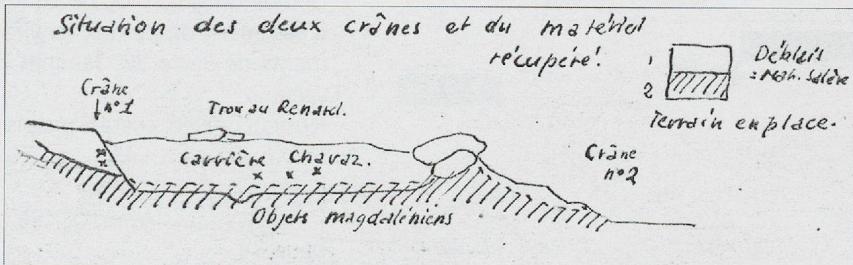
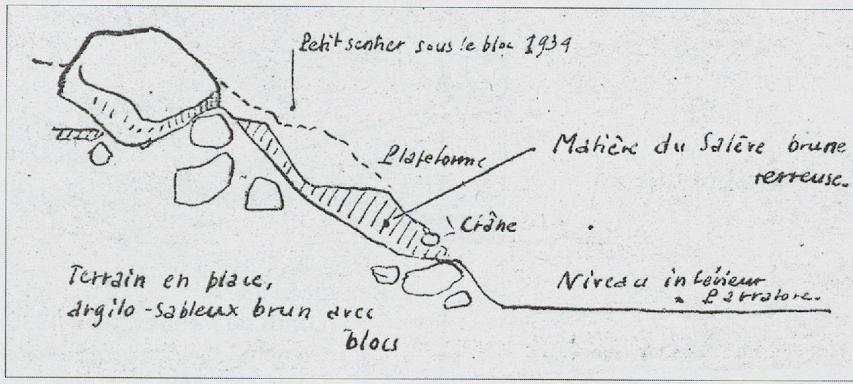


Os naseau fortement projetés vers l'avant. Portion sous-nasale du maxillaire peu déprimée. La région sous orbitaire franchement perpendiculaire au plan médian antéro-postérieur.

Fossilisation: trouvé dans une couche de déblais terreux noire, (...) toute la partie gauche, fosse nasale, espace sous-orbitaire bourré d'un dépôt tuffo-crayeux blanc, ainsi que les alvéoles libres. Ce dépôt semblable au tuf recouvrant les ossements magdaléniens trouvés un peu au-delà au bas du talus.

Aspect des os: blanc-jaunâtre mat, pas allure

Aspect des os: blanc-jaunâtre mat, pas allure d'un dépôt dans une terre moderne.



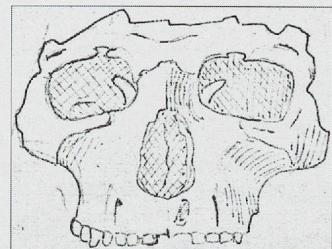
12.12.1935

page 25

13 décembre 1935

Dents extrêmement usées. Apophyse zygomatique gauche forte et fortement projetée vers l'extérieur.

(dessin de la face)

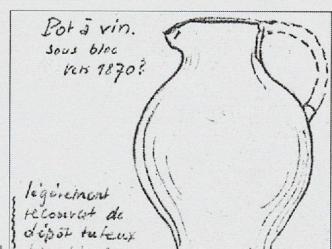


13.12.1935

page 29

Janvier 1936

A Veyrier, trouvaille d'ossements, 7 silex dont un grattoir. Une valve de *Petonculus* perforée.



06.02.1936

6 février 1936

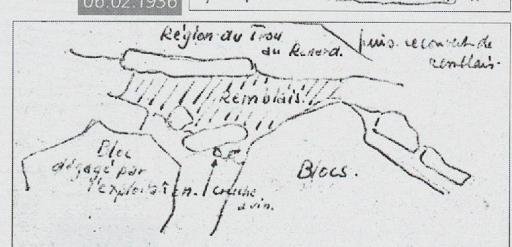
Le cousin de Marconi trouve un pot de terre vernissée verte moderne sous un bloc de remblais. Ce pot a dû être placé là par un carrier des anciennes exploitations, puis recouvert de remblais

(croquis situation et pot)

Carrière Parratore. M. Parratore exploitait la carrière Chavaz. Il trouvait des ossements, des silex avant la guerre, vers 1910. Vers 1925 trouvaille de poterie sous un bloc donnée à M. Souvairan à Troinex.

Chez Achard, un ossement remis par l'ouvrier Demarchi provient du bas du talus de la carrière de la Source (apparemment groise) = renne*. Deux ossements remis par l'ouvrier Gailletan père, provient de la carrière Jacques = couloir au-dessus des Grenouilles. Cerf ou mouton ?

*vérifié la présence de foyer magdalénien

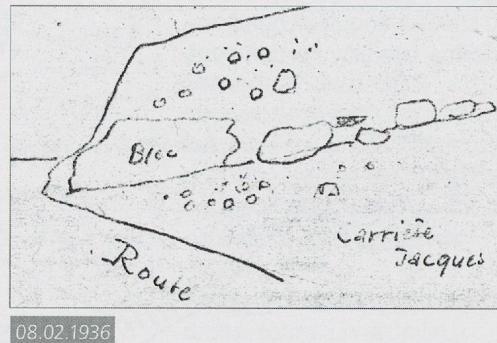


page 31

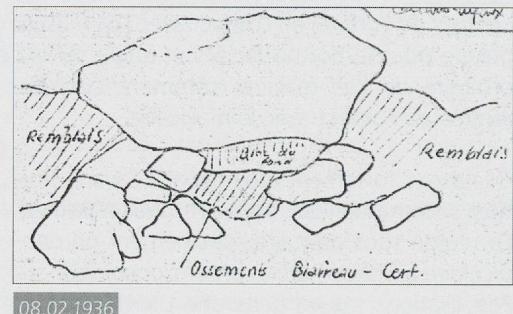
Samedi 8 février 1936

Marconi aîné a trouvé sous l'abri sous-blocs 3 ossements dans le terrain peu ou pas remanié calcaro-tufeux.
(croquis)

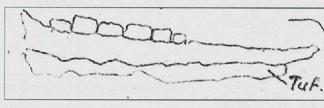
Dans la carrière Jacques un niveau de charbon au-dessus des calcaires limoneux jaunis sous 4 m de dépôt bien en place, à étudier au point de vue des mollusques. (plan). Dans la région de la carrière Jacques même dépôt légèrement calcaire que dans la carrière Parratore.



08.02.1936



08.02.1936



Pâques 1936

page 33

Lundi de Pâques, avril 1936

Carrière Chavaz avec M. Jeannet

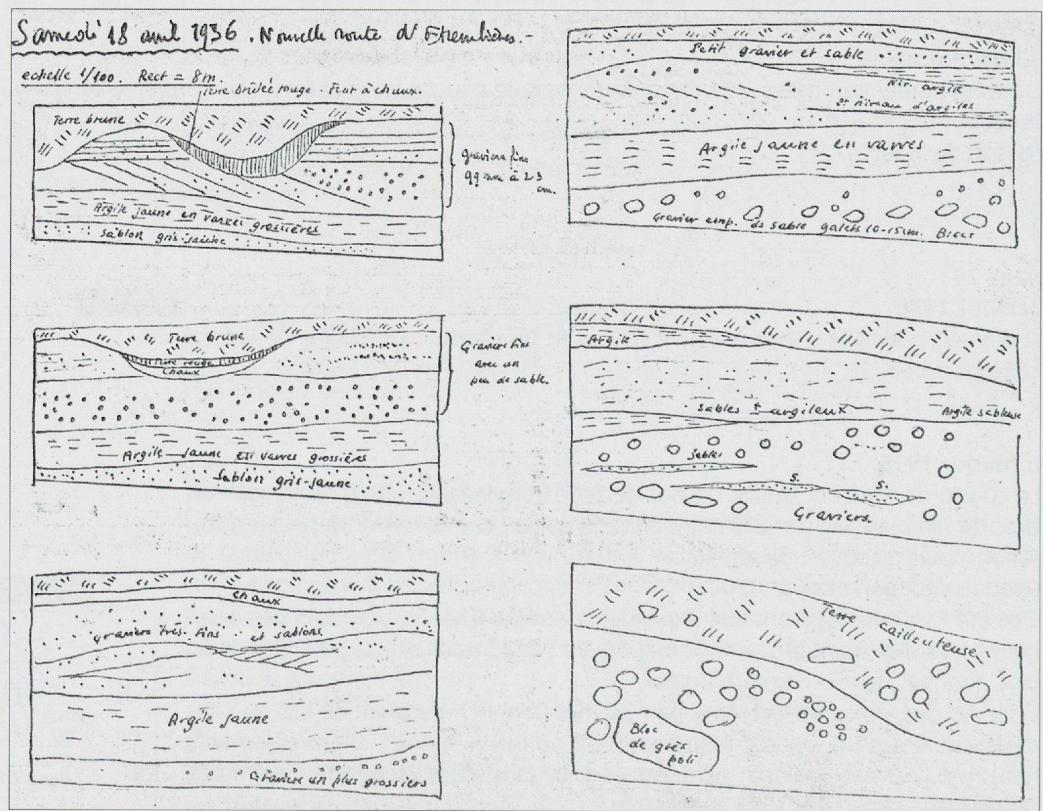
Démoli un gros bloc de conglomérat tuféux de 0,50 x 0,40 x 0,30 m. Rempli d'ossement de perdrix (environ 70), une mandibule de renne, quelques ossements de lièvre. M. Jeannet me remet une pointe de sagaie qu'il a trouvé la veille.

Plusieurs galets cristallins sans trace de travail.(croquis mâchoire de renne)

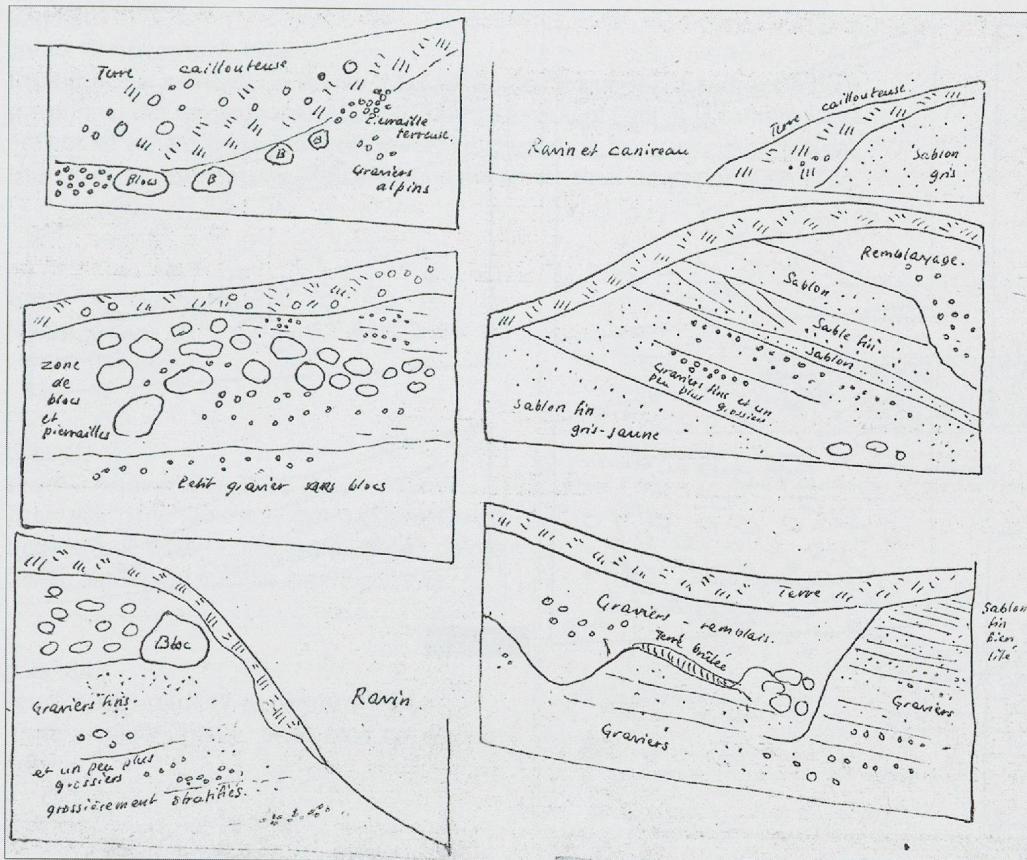
page 34

Samedi 18 avril 1936

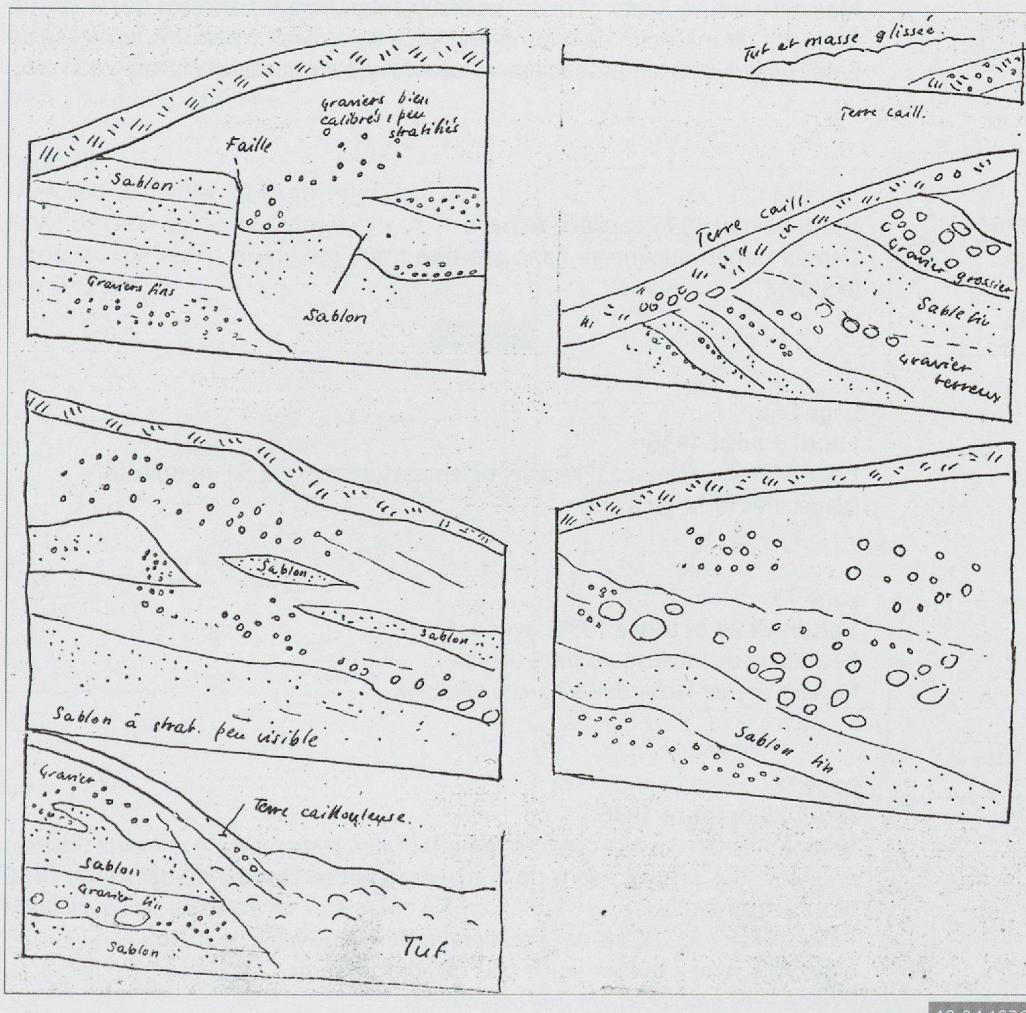
(coupes en travers la nouvelle route d'Etrembières)



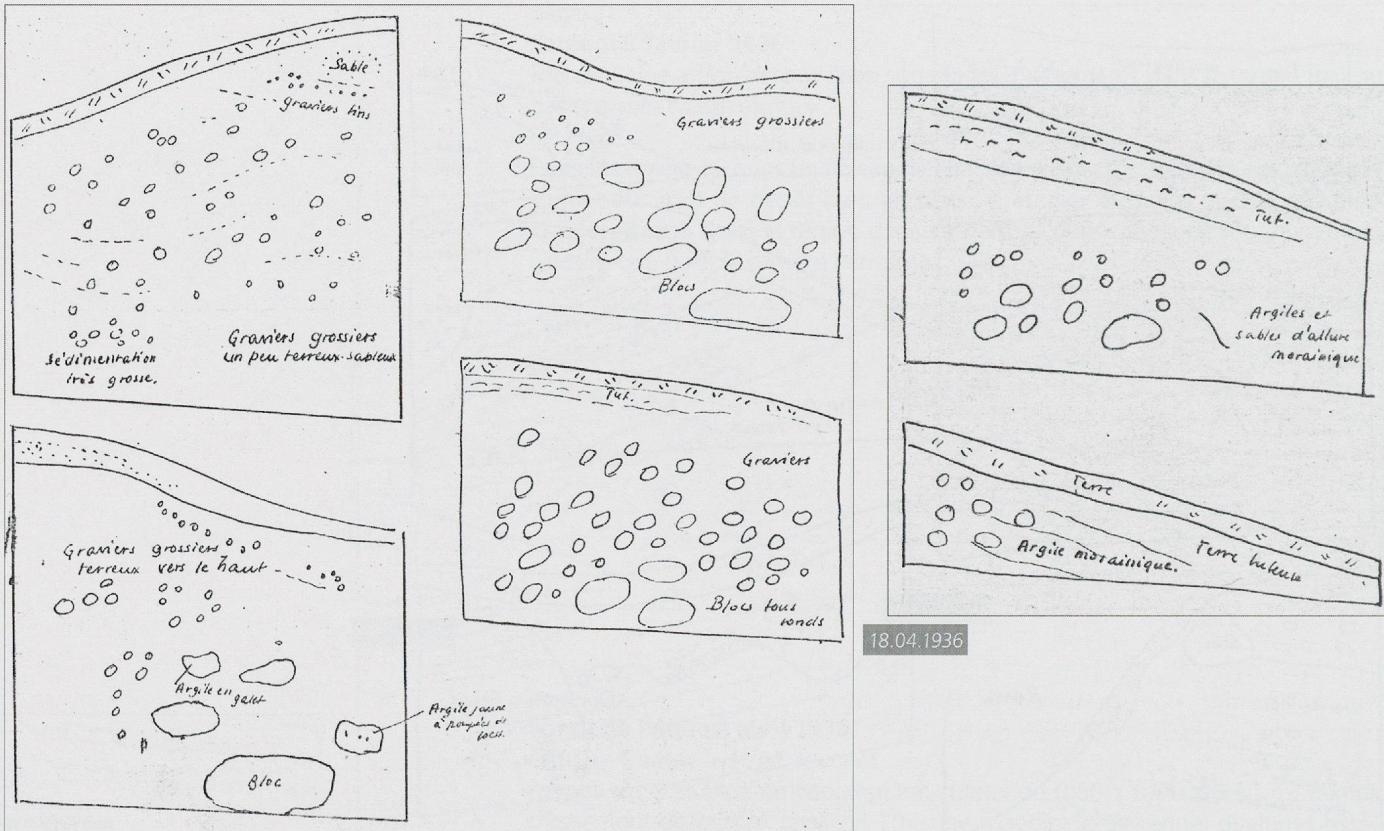
18.04.1936



18.04.1936



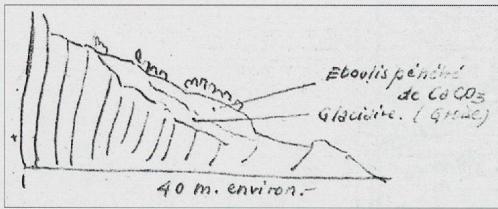
18.04.1936



page 43

Samedi 3 mai 1936

Marconi a trouvé 3 silex et plusieurs ossements. Un gros fragment de bassin, un fragment de mâchoire de marmotte. Une incisive de *Sus palustris* amincie à sa base (=incisive de lait probablement néolithique = ? *sus scrofa* ferus).



11.05.1936

page 44

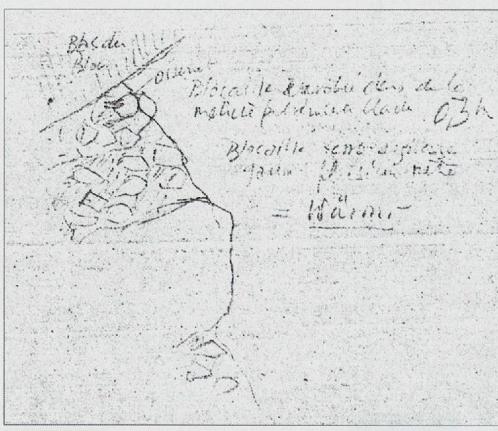
Jeudi 11 mai 1936 carrière Achard

Dans la carrière supérieure flanc gauche (coupe)

page 56

Lundi 3 août 1936

Passé à Veyrier-Chavaz. Plusieurs ossements, renne, cheval, marmotte (pages très difficiles à lire)



page 77

Vendredi 29 octobre 1936, avec J. Favre

Recherche de mollusques dans (illisible).

Passé à Veyrier-Achard. Recherche (illisible)

page 78

Jeudi 28 octobre 1936

Visite à Veyrier. Les Marconi me remettent des ossements de chevaux (illisible) en place sous un bloc, dans de la matière tufeuse blanche au-dessus (?) de la blocaille gris-jaune.

- Blocaille enrobée dans de la matière pulvérulente blanche (0,3m).
 - Blocaille semi-argileuse jaune plus (illisible) =Würm (coupe avec emplacement des ossements)

page 80

Jeudi 12 novembre 1936

Repérage aux carrières de Veyrier. M. Chavaz me dit que son grand-oncle peut me donner des renseignements intéressants. La carrière Petit et la carrière Japel étaient en arrière de la carrière Chavaz. Le chemin de la carrière Petit n'a pas changé et subsiste encore. Marconi jeune me remet deux lames dont une belle.

Jeudi 19 novembre 1936

Relevé coupe de la carrière Chavaz, voir ci-contre. (coupes)

page 82

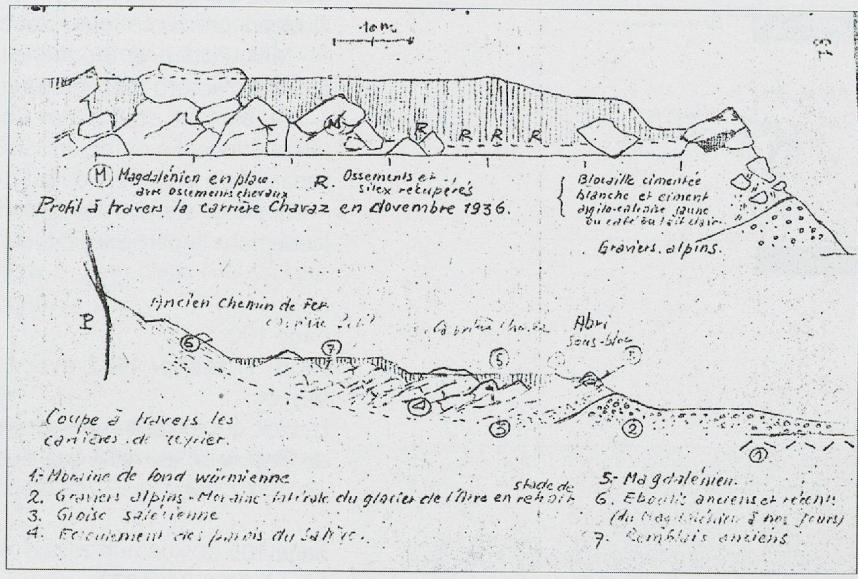
Jeudi 27 novembre 1936 avec J. Favre

Trouvaille dans la région des ossements d'un fragment de poterie grossière et d'une pointe de fer, aiguille ou épingle, par M. J. Favre.

page 84

Jeudi après-midi 17 décembre 1936

Visite carrière Chavaz. Gros bloc en démolition.



page 89

Jeudi 31 décembre 1936 avec M. Jeannet

Veyrier. L'abri sous bloc est presque complètement détruit. Restaient dans une poche quelques ossements, renne, perdrix, (...) fragment de (...) en bois de renne.

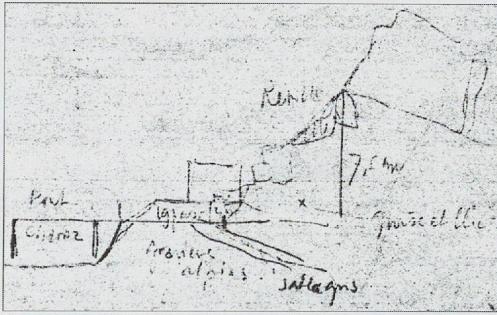
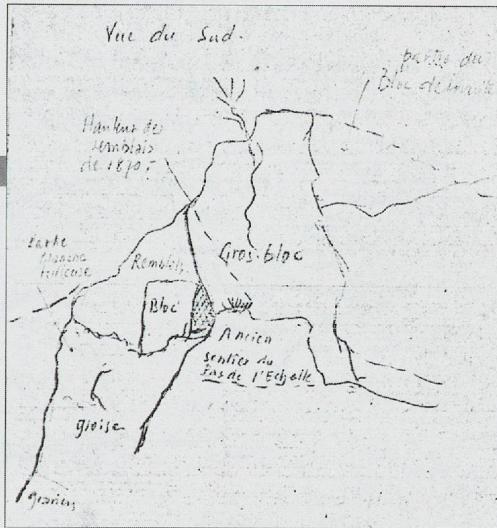
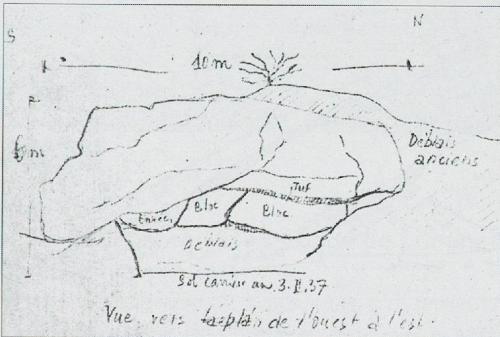
page 96

Mercredi 3 février 1937 ap-midi

Reste de l'abri sous bloc (Mayor?)

(Croquis : vue vers la plaine de l'ouest à l'est et vue vers le sud)

3.02.1937



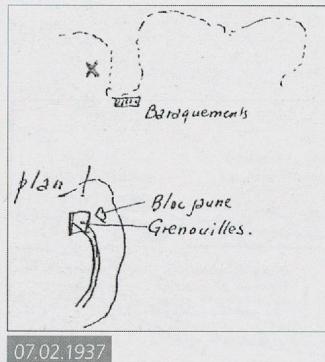
Jeudi 4 février 1937 avec Constantin

Nouvelle pierre à cupole au Plateau de Balme

page 98

Samedi 6 février 1937. Veyrier

(Croquis pour prise de mesures, très effacé)



Dimanche 7 février 1937

Visite en groupe pour voir derniers restes de l'abri (Mayor ?)

Présents: M. E. Pittard, L. Blondel, E. Constantin, Jeannet, Gay, Wiblé, Dubois, Margot, Bertrand, Jehber, Mayor et d'autre.

Plusieurs précisions intéressantes :

- MM. Pittard et Blondel situent l'abri dans partie moyenne Fenouillet. M. Blondel d'accord avec interprétation Degenève p- fond de la grotte.
 - M. Blondel: station des Chèvres, hauteur toit du baraquement moyen sous téléphérique. En outre, en 1916 nombreux ossement jetés au four à chaux, provenaient de la carrière à l'est des baraquements.
 - M. Gay, station des Grenouilles à qq m. de profondeur en avant du bloc jaune dans la partie supérieure de la carrière (un peu plus haut que sur le plan).

page 100

Jeudi 11 février 1937, avec E. Constantin

Vervier

Le bloc qui formait l'abri sous-roche a été miné ce jour, le matin, à gauche (vue de l'intérieur) est resté une dizaine de minutes puis s'est effondré.

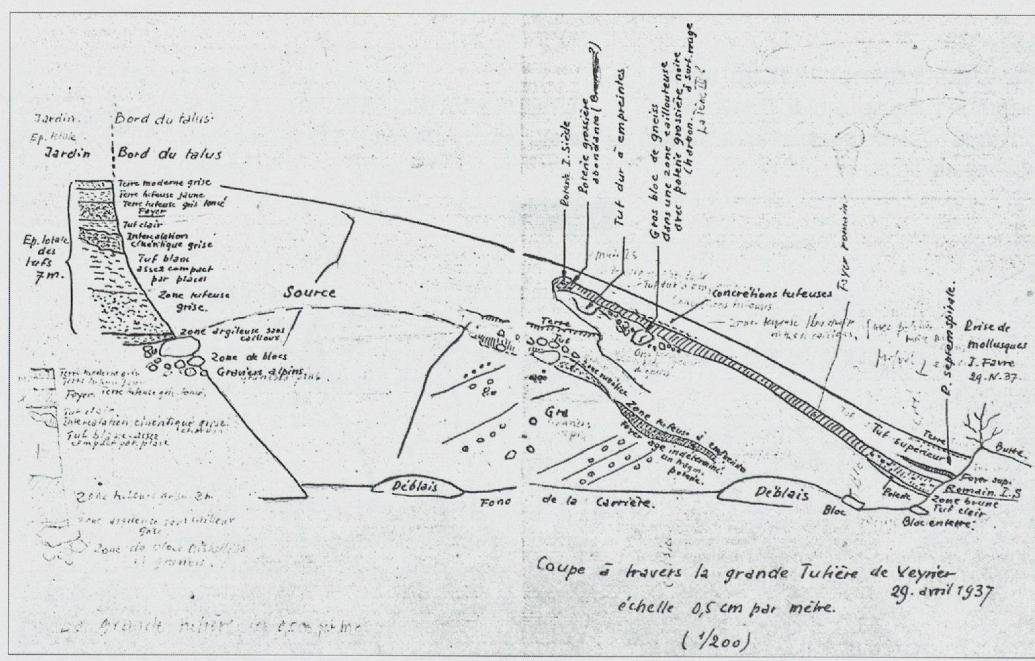
page 102

Mardi 23 mars 1937

Visite à Veyrier, Marconi II me remet un lot de 7 silex recueillis récemment au bas du talus. Un microlithe

page 110

29 avril 1937 (plan tufière de Veyrier, puis coupe)



page 116

page 116
Samedi 15 mai 1937

Samedi 13 mai 1937
Le Coin, poterie dans le foyer, Marconi (illisible)

page 121

page 121
Lundi 25 mai 1937, saut à Vevrier

Le 25 mai 1937, saut à Veyrier
Marconi aîné me remet un bloc de conglomérat avec une valve de *Botryococcus* perforée.

Jeudi 28 mai 1937 Veyrier

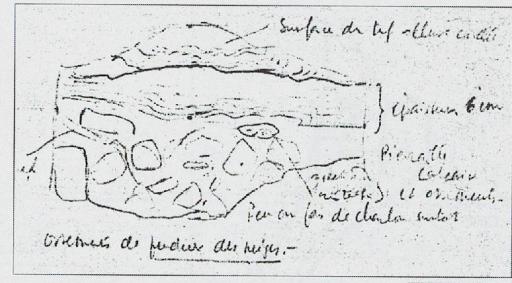
Marconi me remet un canon de 25 cm env. (cerf? Néolithique) trouvé dans le talus ordinaire. Un bloc de conglomérat très tufisé. (coupe du bloc 1/5)

page 127

Vendredi 16 juillet 1937

Chez Chavaz, rien.

Dans la gravière de l'extrémité N E (sous le sentier du Pas de l'Echelle) fragment d'un fond de poterie grossière, d'un éclat de silex. Le fragment de poterie à 30 cm de profondeur dans la terre au-dessous de la zone rubéfiée, beaucoup de charbons, le silex sans signification.



page 132

Jeudi 23 septembre 1937

Carrière de Veyrier. Quelques silex récoltés par les frères Marconi. Une belle phalange I d'*equus* récoltée par le barbu sous un bloc qu'on avait miné tout en bas. Objet isolé sous bloc à rapprocher de la trouvaille de (...) en place (=aussi cerf de Culoz?). Traces de rongeur, chien ? Hyène ? Renard ?

page 136

Mercredi 13 octobre 1937

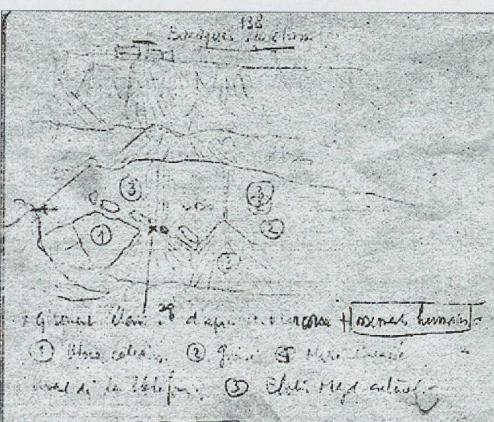
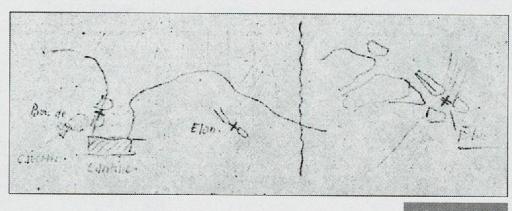
Carrières de Veyrier, puis fluvio-glaciaire de la partie supérieure du talus.

Dans la carrière Achard fait connaissance du contremaître Marcon qui avait trouvé en 1933 des ossements que m'avait remis M. Achard en 1934 (?) (élan, bois de renne, mâchoire de cheval)

Le tibia d'élan a été trouvé dans la carrière de derrière les bureaux où arrive actuellement la matière de la plate-forme.

Le bois de renne dans l'autre carrière dans une sorte de cheminée (croquis) Levé de détail à effectuer

M. Marcon me signale qu'il y avait dans la carrière de gauche une caverne où le terrain (...illisible) aux habitats



page 137

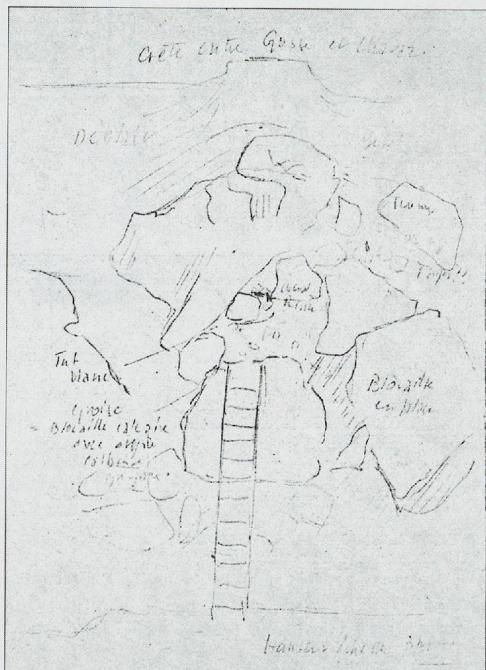
Dimanche 18 octobre 1937

(plan)

page 138 (croquis très effacé: Achard)

Gisement élan d'après.. +ossements humains

1. Blocs calcaires
2. Groise
3. Éboulis Magd- actuel
4. Matière concassée



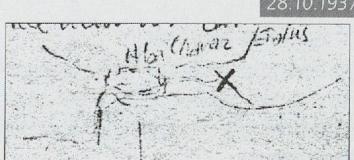
page 141

Jeudi 28 octobre 1937 « Congé de pommes de terre »

Revu Magdalénien en place, pas d'ossements nouveaux, débris de bois de renne.

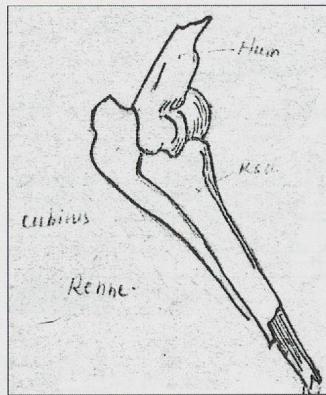
Le Barbu me remet quelques ossements provenant des déblais à droite de l'abri (à gauche par rapport à l'intérieur des carrières) (croquis)

Chez Achard, M. Marcon m'indique la provenance de 3 ossements humains. Ils étaient avec les ossements d'élan, voir suite.



page 142

croquis: crête entre Gosse et Chavaz tuf blanc. Groise, blocaille calcaire avec (...)



06.11.1937

page 144

Samedi 6 novembre 1937

- Trouvé encore quelques fragments de petit (...?) sur les graviers alpins de la carrière Achard.
 - Revoir sablon sur graviers alpins à droite de la carrière Degenève, possibilité de mollusques.
 - M. Marconi me remet quelques ossements. Un humérus-cubitus radius en connexion renne....
(... illisible) d'un niveau en place.
Trouvé en place un petit bassin (oiseau) dans de la blocaille à gangue brune. Il y a des mollusques Clausiliés-Hyaline. A relever en détail
(dessin des os en connexion)

Trouvé en place un petit bassin (oiseau) dans de la blocaille à gangue brune. Il y a des mollusques *Clausilia-Hyaline*. A relever en détail
(dessin des os en connexion)

page 145

Dimanche 7 novembre 1937

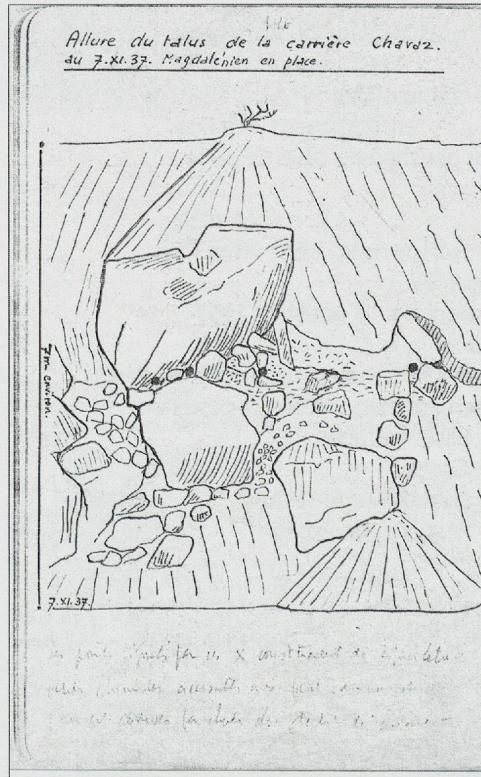
Chavaz. Magdalénien en place

Marconi me confirme que les 3 os ont été trouvés dans la zone en place sous le bloc.

Récolté dans la petite blocaille jaune, ossements de batracien, rongeurs et quelques fragments osseux. Un *Helix-Hyalines-Clausiliés*.

Dans une zone située un peu plus à droite, terre argileuse jaune à blocaille avec une incisive de marmotte et un gros campagnol. Quelques ossements de rongeurs et maxillaire venant de plus haut semblent un peu plus jeunes.

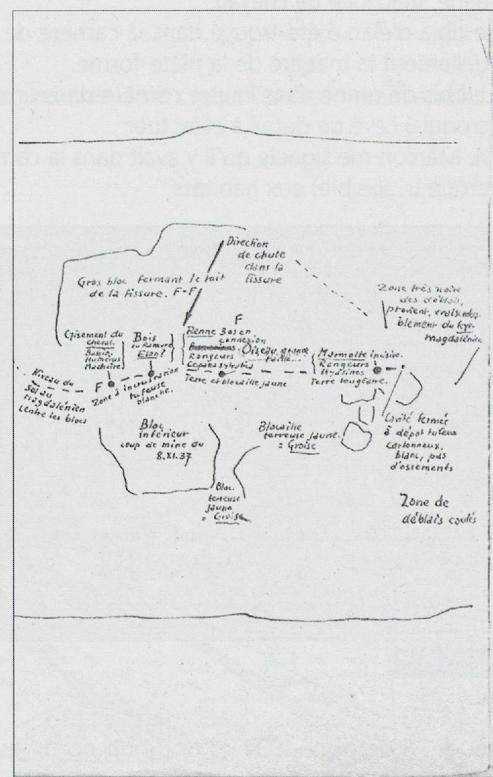
Le Magdalénien en place est donc la petite blocaille jaune constituant l'extrême fin de la groise par place envahie par dépôt tufeux.



07.11.1937

page 146

(allure du talus de la carrière Chavaz au 7.XI.37. Magdalénien en place).



page 147

Il n'y a pas d'ossements dans les vides entre les blocs où se trouve le tuf carboneux ou efflorescent, évaporation en milieu fermé. Sol de la fissure: petites espaces libres entre les blocs.

Lundi 8 novembre 1937

Saut rapide à Veyrier pour tamiser et ramener la terre préparée le 7. Les Marconi ont fait sauter le bloc situé sous la fissure aux ossements, ainsi que ceux qui fermaient la cavité à droite. Récolté en place de gros fragments de bois (ramure d'élan ?)

Jeudi 11 novembre 1937

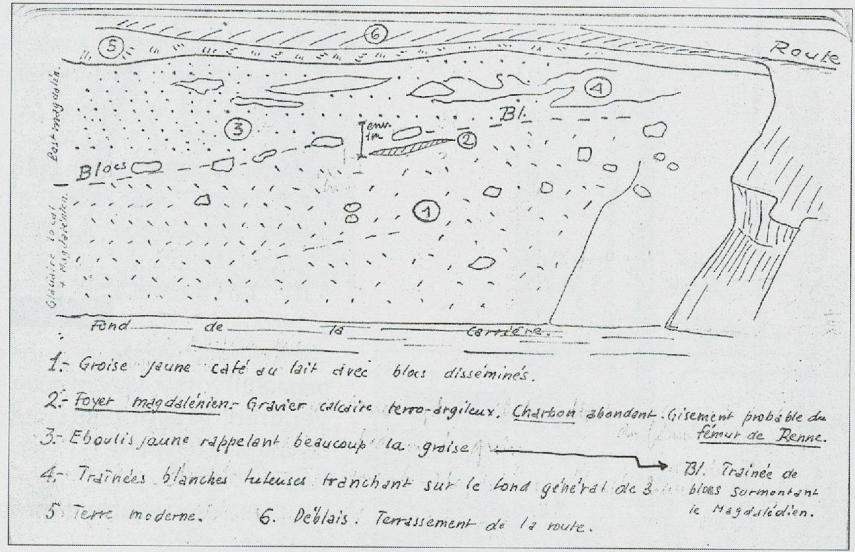
Traces de foyer magdalénien dans le talus de la carrière de la Fontaine (Achard), très profond, sous 4 m. d'éboulis terreux jaune d'allure groisesque. Explique les ossements humains trouvé par Marcon profondément dans le talus de la carrière des bureaux. Voir mercredi 13 octobre.

Vendredi 12 novembre 1937

D'après Favre Pupilla sterri, triplicata, Vitrea contracta dans ma récolte du 8 novembre (croquis)

page 148 (coupe carrière Achard)

1. Groise jaune café au lait avec blocs disséminés
2. Foyer magdalénien. Graviers calcaire terro-argileux. Charbon abondant. Gisement probable du fémur de renne.
3. Eboulis jaune rappelant beaucoup la groise. Bl: traînée de blocs surmontant le Magdalénien
4. traînées blanches tufeuses tranchant sur le fond général de 3
5. Terre moderne
6. Déblais: terrassement de la route.



12.11.1937

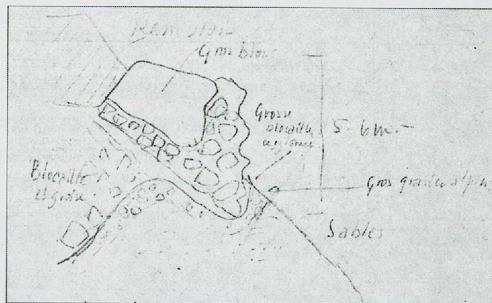
page 161

Jeudi 7 avril 1938 Veyrier

Le Barbu me remet un cornet d'ossements (...) cheval, phalange etc., deux mandibules de carnivore

Delpiano: enfouissement des graviers alpins sous la surface des calcaire relevée.

(coupe)



07.04.1938

page 167

Dimanche 1^{er} mai 1938:

Les Douattes (coupe)

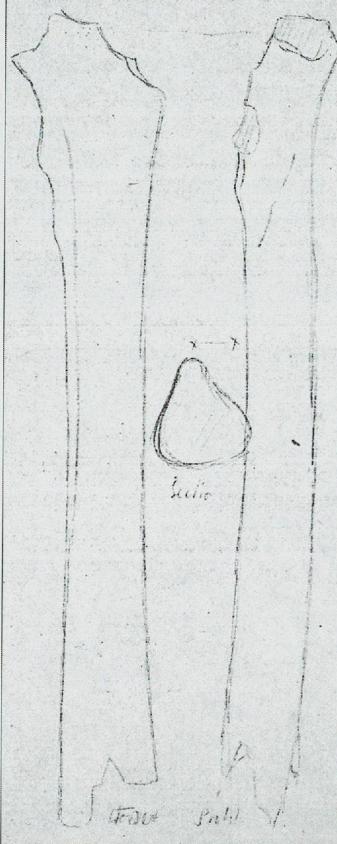
page 169

Mercredi 4 mai 1938 à Veyrier

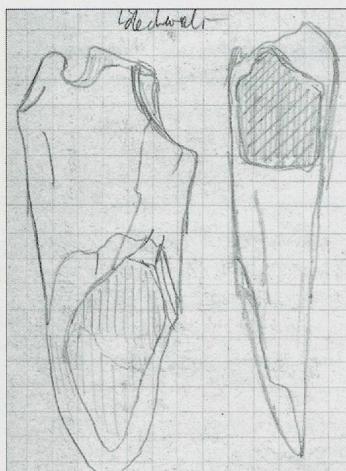
Quelques ossements du Barbu (renne, cheval)

Mercredi 11 mai 1938 à Veyrier

Marconi aîné me remet un petit lot d'ossements: un métapode de bovidé provenant du talus ordinaire, un fragment de bassin et un fémur humain. Ce dernier a été trouvé dans l'espace C sous un bloc dans la cavité que celui-ci formait. Ce fémur est analogue à celui qui a été trouvé par Marcon chez Achard en 1933. Caractéristiques: manque les épiphyses, jeune individu ou femme. Court. Espace antérieur sous le grand trochanter non déprimé. Sur les 2/3 supérieur face antérieure tournée vers l'extérieur contrairement aux modernes qui sont tournés sur toute la hauteur vers l'intérieur. Section allongée vers l'arrière sub-triangulaire. (dessin)



11.05.1938



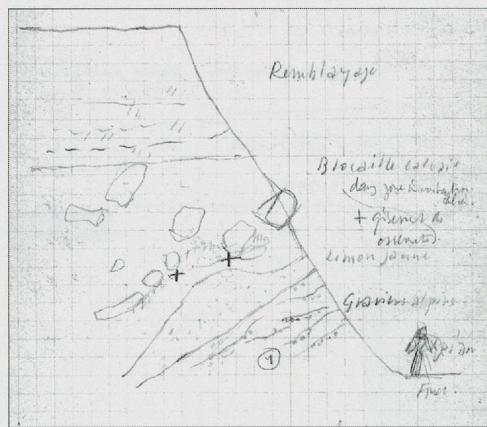
Carnet 6: 1938-41

page 12

Samedi 12 novembre 1938

Saut à Veyrier. Quelques os. Une extrémité distale de tibia de cheval entaillée en emmanchure?
(croquis os)

12.11.1938



14.04.1939

page 38

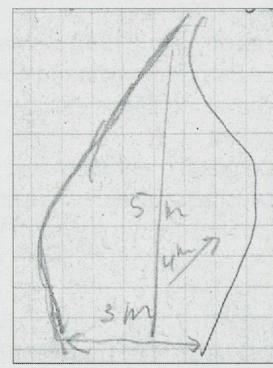
Vendredi 14 avril 1939 visite de la tufière et chez Achard-Delpiano. Ossements de chevaux (en place?)
(coupe)

Les ossements semblent provenir de fentes comme chez Chavaz, mais pas vu en place.

page 44

Jeudi 1^{er} juin 1939

A Veyrier Marconi aîné me remet 3 ossements. Métagapode de cerf, calcaneum de renne et métapode de cheval provenant de la région de la carrière voisine de l'ancienne carrière Fenouillet (terrain en place?)



29.11.1945

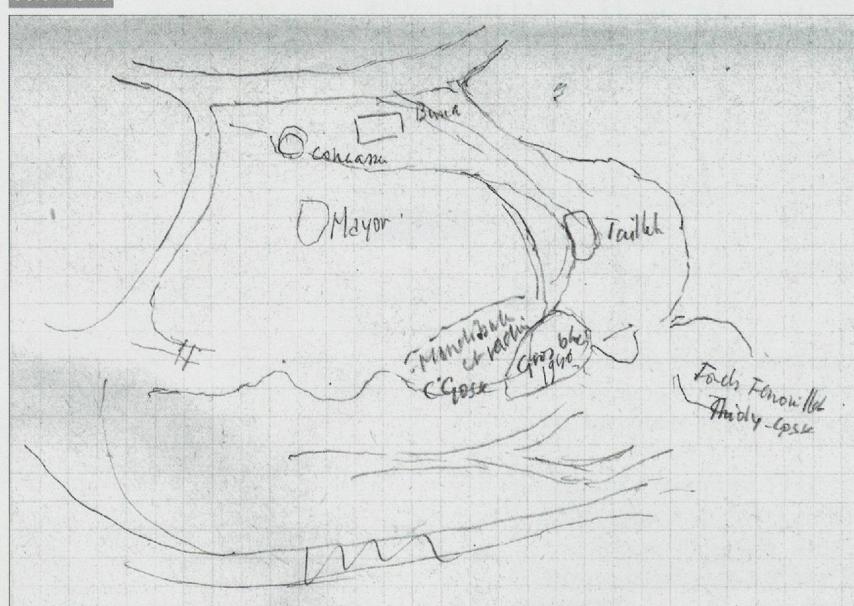
Carnet 7: 1942-45

page 143

Jeudi 29 novembre 1945

Grotte du Scé, dans conglomérats « deltaïques ». Poudingue: éléments anguleux et vaguement arrondis très serrés. Dominante 5 cm. (...?) rare cimenté par calc. dolomitique = très dur. Second petit abri au voisinage. (croquis)

06.04.1946



Carnet 8: 1945-47

page 53

Jeudi 6 avril 1946 (avec Chavaz fils)

– Première visite à la tufière de Veyrier (...)
– Carrière Chavaz. M Chavaz a trouvé une mandibule et un radius humain. Mandibule cert. magdalénienne. Sur le bord ancienne carrière Fenouillet (plan)

page 57

Chavaz

Caractère des deux ossements humains, individu 8

1 mandibule à première vue féminine, mais la largeur dépasse celle du maxillaire du crâne féminin n° 4, probablement masculin. La comparaison avec la face de Veyrier reste à faire.

(Croquis de la mandibule)

Courte mais large.

Bord inférieur droit, branche large ou très large, trou mentonnier grand, strié en arrière sous P2, alvéoles de toutes les dents conservées sauf M3 dextre inoccupée, espace en dessous des apophyses gem. projetée vers l'arr. Partout bords alvéolaires (...) renforcés du côté latéral par un bourrelet subcontinu. Léger prognathisme alvéolaire, menton bien marqué, légèrement tronqué vers le bas. Alvéole de toutes les M avec subdivision pour loger deux racines distinctes (pas chez les modernes où M3 a un abri simple. Caractère primitif certain, dentition assez forte sur petite mandibule.

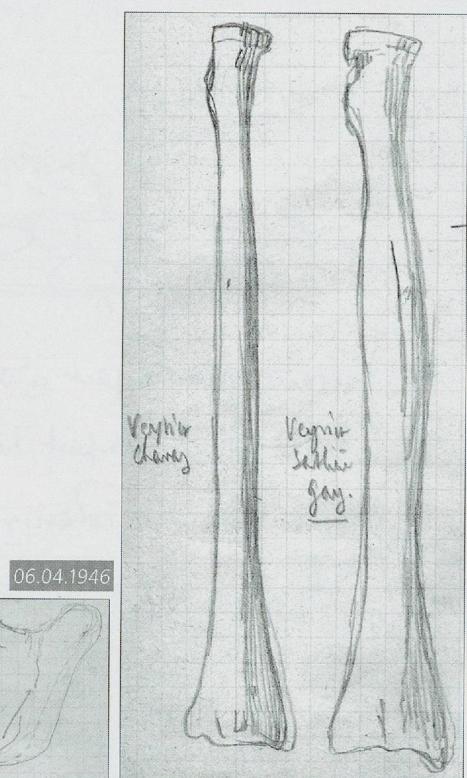
Radius droite :

longueur 24 cm (241mm) (Veyrier sablière Gay = 247), grêle, rectiligne, facettes articulaires petites, extrémité distale petite 36 mm (V sabl Gay 32 mm), allure féminine très probablement masculin, comme mandibule, correspond vraisemblablement au même individu.

Comparaison avec le squelette des Grenouilles et oss. du Musée d'Hist. Nat à faire.

Le radius est plus petit que celui de H. Gosse, individu 6 du Musée donc individu n° 8 certains fragment du Musée même (...) que le mien mais plus gros (fragment proximal)

(croquis radius Veyrier Chavaz et Veyrier Sablière Gay).



page 62

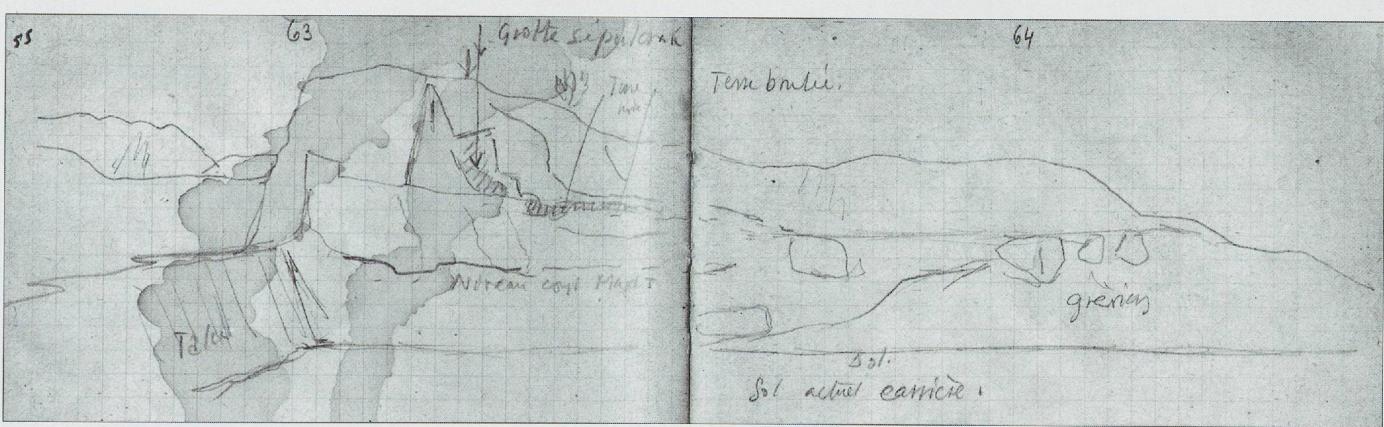
Vendredi 19 avril 1946

Squelettes de Veyrier fin Bronze ou début Fer, céramique grise

Fémur 47 cm. Squelette de deux individus au moins dont un homme très grand.

Bœuf, lièvre.

(coupe sur sol actuel de la carrière).



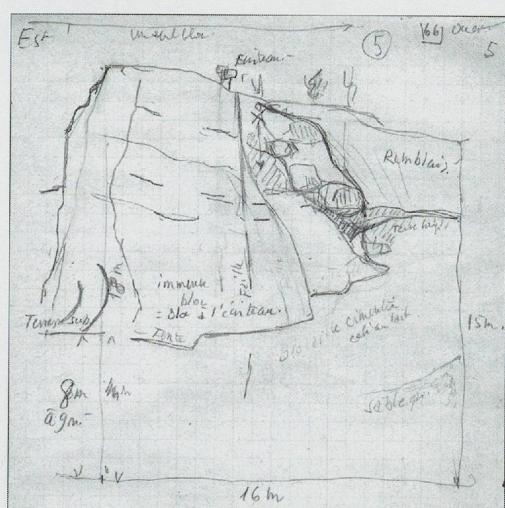
page 66

Dimanche 28 avril 1946

(...)

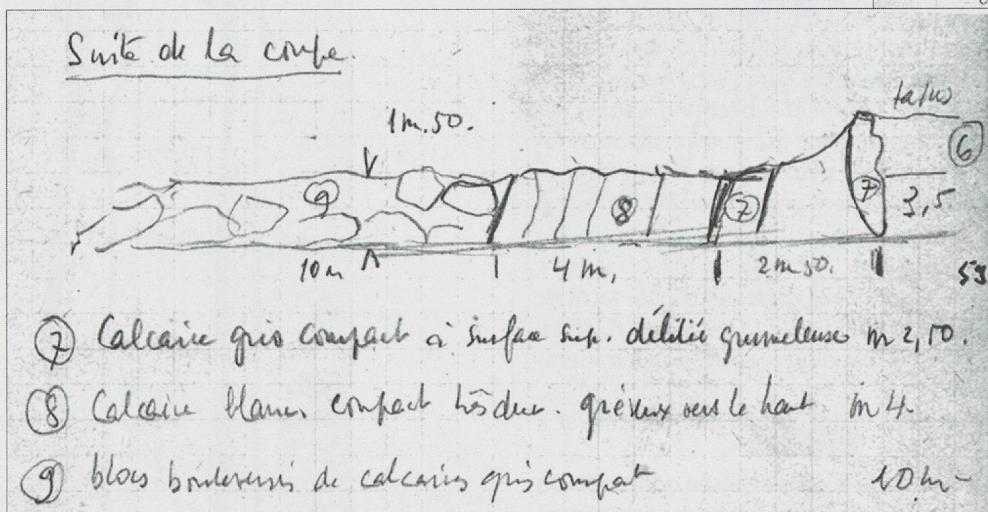
Trouvaille dans la carrière Achard de céramique au tour (romain) dans la partie supérieure de la Terre rouge au haut du talus au voisinage de blocs calcaires, voisinage de la céramique coquille d'œuf, quelques débris osseux.

(coupe)



28.04.1946

exécutive Nord...



10 m

2m 50

5m

page 67

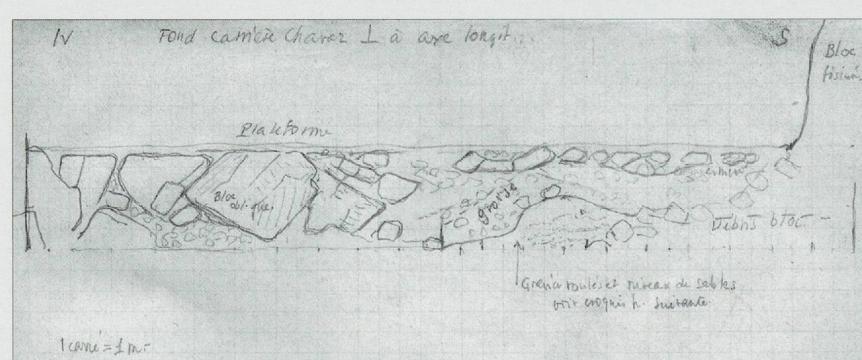
(coupe carrière Chavaz, avec descriptions)

1. Calcaire gris compact
 2. Calcaire gris bleuté grumeleux surtout vers le haut (strat), intercalation argileuses grises
 3. Argile marneux grise
 4. Calcaire gris bréchoïde par place
 5. Calcaire gris-bleu à section de nérinées
 6. Calcaire gris compact avec limon dans les fissures
 7. Calcaire gris compact à surface sup. délitée grumeleuse
 8. Calcaire blanc compact très dur, gréseux vers le haut
 9. Blocs bouleversés de calcaire gris compact
- La série semble être un passage du Purbeck au Valanginien.

page 69 (plan de la carrière Chavaz)

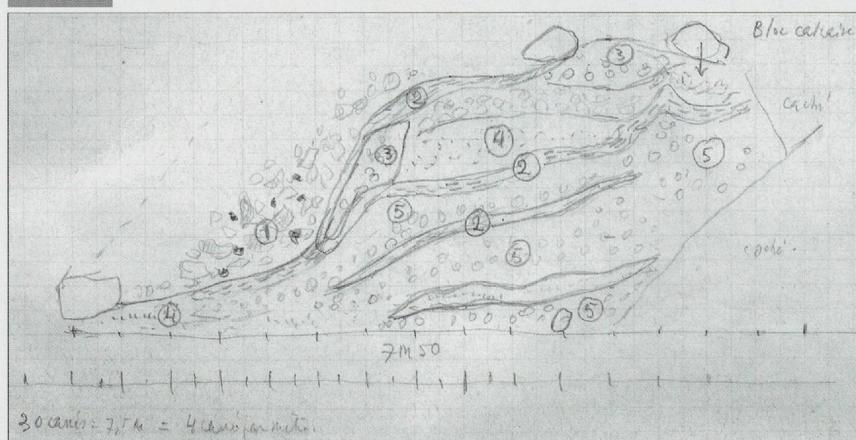
prendre la ... pénétrant sur la terrasse comme base pour leviers plus précis.

page 70 (coupe perpendiculaire)



28.04.1946

28.04.1946



page 71

Contact moraine retrait avec blocaille calcaire (coupe)

1. Petite blocaille cimentée café au lait avec délités irréguliers de sable et d'argile jaune et galets alpins = glaciaire local, groise, phase de récurrence.
2. Chape d'argile jaune sableuse.
3. Graviers alpins bleus riches en galets striés.
4. Sable gris ou gris bleu.
5. Niveaux de galets roulés jusqu'à 20 cm, except. petits blocs.

Rechercher si zone 1 peut correspondre à une longue période de calme (oxydation des éléments avant arrivée du reste).

29.7 constaté l'existence d'un niveau intermédiaire entre les graviers et le local sous forme d'un limon fin loessoïde ou subloessoïde. L'argile jaune (1) représente une première phase de rubéfaction locale (... gelber lehm) probablement glaciaire locale = groise (voir dessin du lundi 29.7.46).

page 73 (coupe côté nord carrière Chavaz)

page 74 (croquis pour carte)

page 75

16 mai 1946 Nouvelles mesures [points topographiques]

page 76

Sondage sous le bloc pointu du côté de la carrière Fenouillet: deux ossements en place dans un limon jaune sous les blocs à 0,40 m de profondeur, de ces deux ossements un métopode latéral de renne, aussi présence de petits ossements.

page 77

23 mai 1946

Trouvaille d'une mandibule de renne dans la terre jaune de la carrière Fenouillet sous le « gros rocher ».

30 mai 1946, avec Constantin, Fenouillet (coupe)

Les os à une distance max. de 0,70 les uns des autres, un os carpe et 1 débris vertèbre.

page 78

10 juin 1946

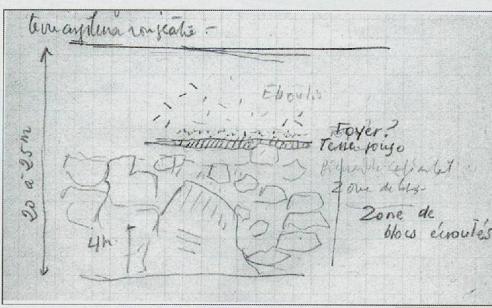
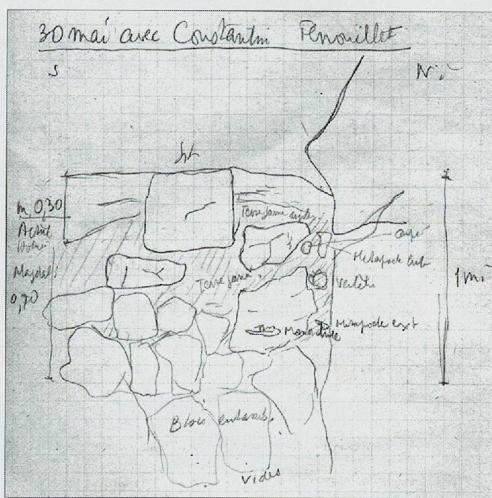
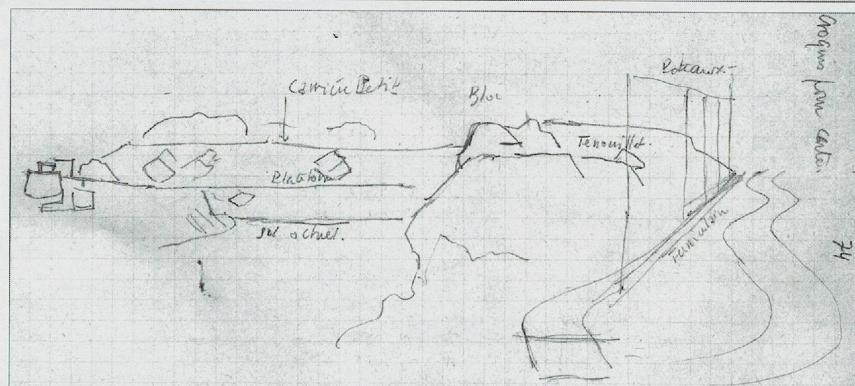
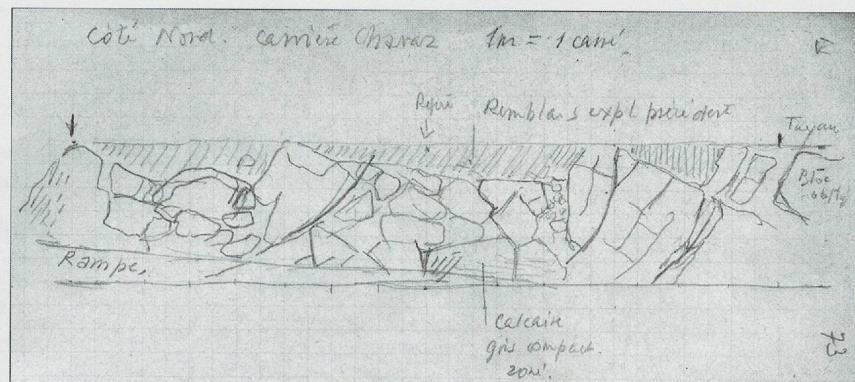
Carrière Gal, possibilité foyer Bronze sur terre argileuse rougeâtre (coupe)

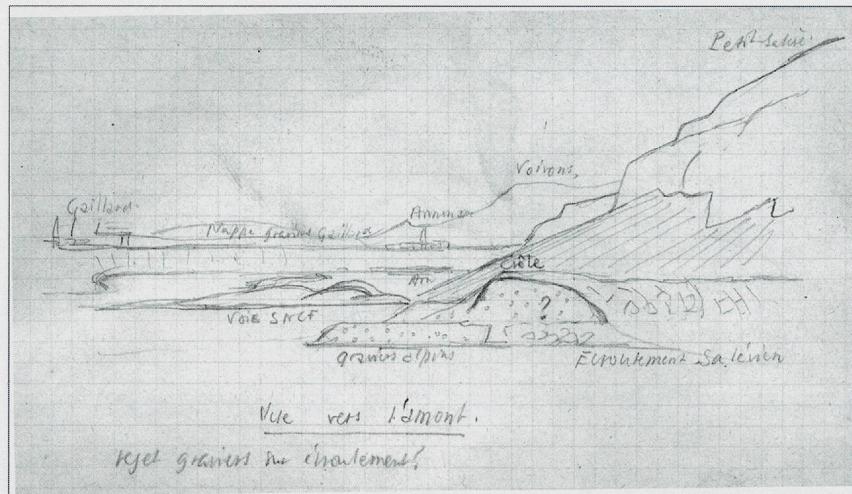
page 108

Mardi 23 juillet 1946 Avec Carozzi

Examen général du stade de retrait de Veyrier. A partir de Sous-Balme s'atténue et se fond dans le paysage drumlinique de Troinex. Ne correspond pas du tout à Bardonnex. Au voisinage de Perly en pleine crête du stationnement (d'après Paryas) il n'y a que de la moraine de fond (fondation d'une grande construction). Donc altitudes et compositions stoppent au rapprochement. Deux lambeaux de graviers, celui de Bernex et celui de la Maladière-Meyrin, pourraient peut-être correspondre à ce stade pour le domaine rhodanien, se poursuit par Grilly-Gingins. Le stade suivant pour le glacier de l'Arve n'est pas connu (si Annemasse), pour le Rhône peut-être Place Sturm-Madeleine-Sécheron.

Théorie de la faible densité des dépôts morainiques sur le front du glacier et de leur plus forte densité sur les bords.



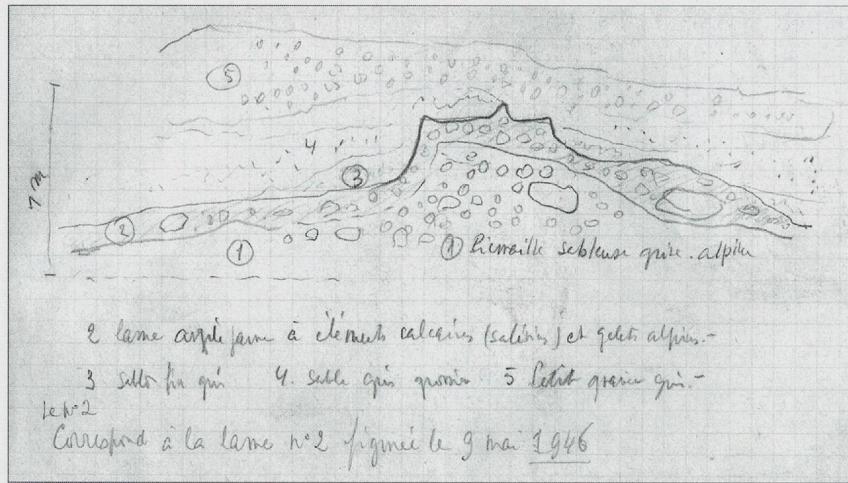


page 111

Vendredi 26 juillet 1946

Etude du complexe de retrait (coupes, avec situation des différentes carrières)

26.07.1946



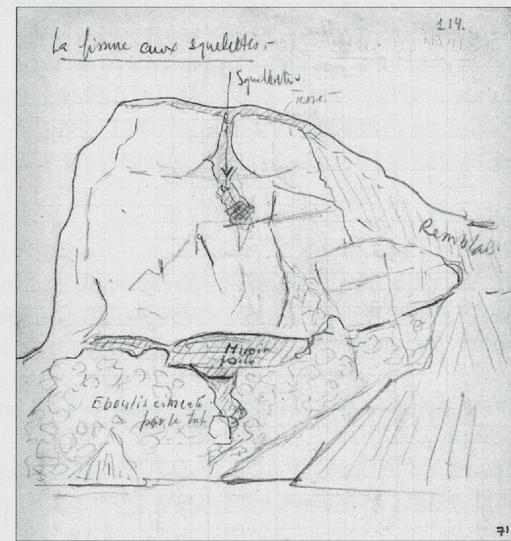
27.07.1946

page 113

Samedi 27 juillet 1946

Détail graviers alpins fond carrière Chavaz (coupe)

page 114 (la fissure aux squelettes)

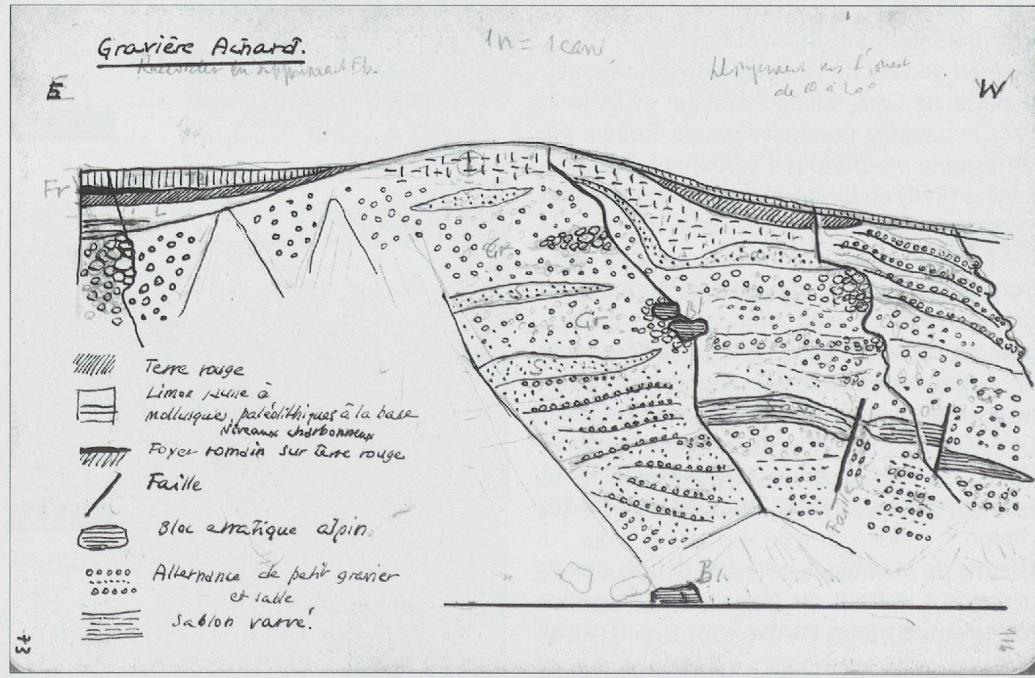


27.07.1946

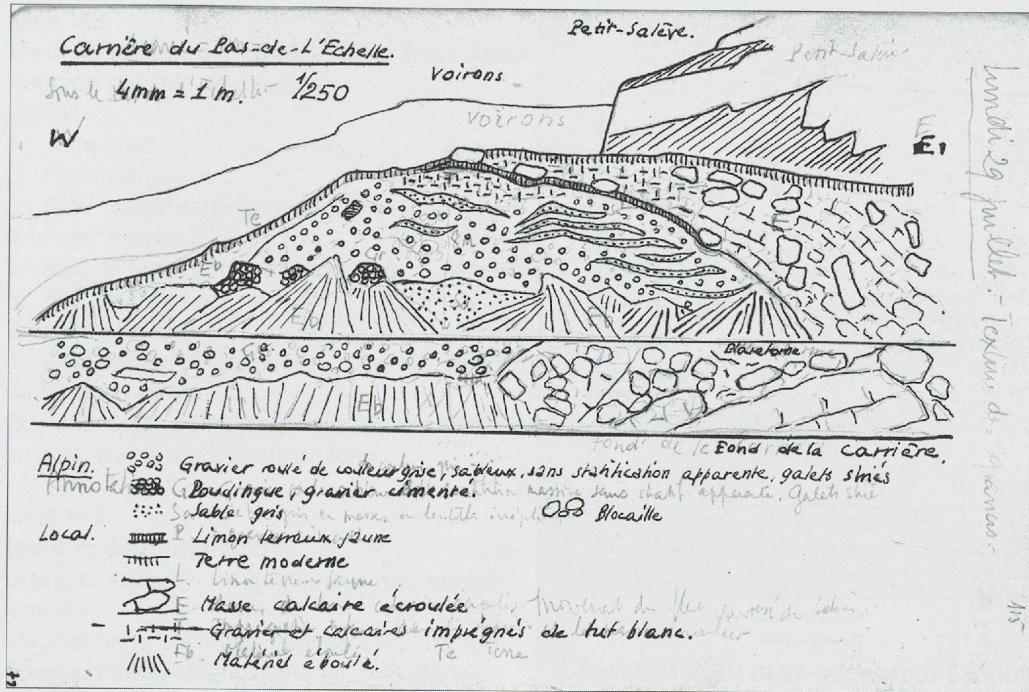
page 115-119

Lundi 29 juillet 1946

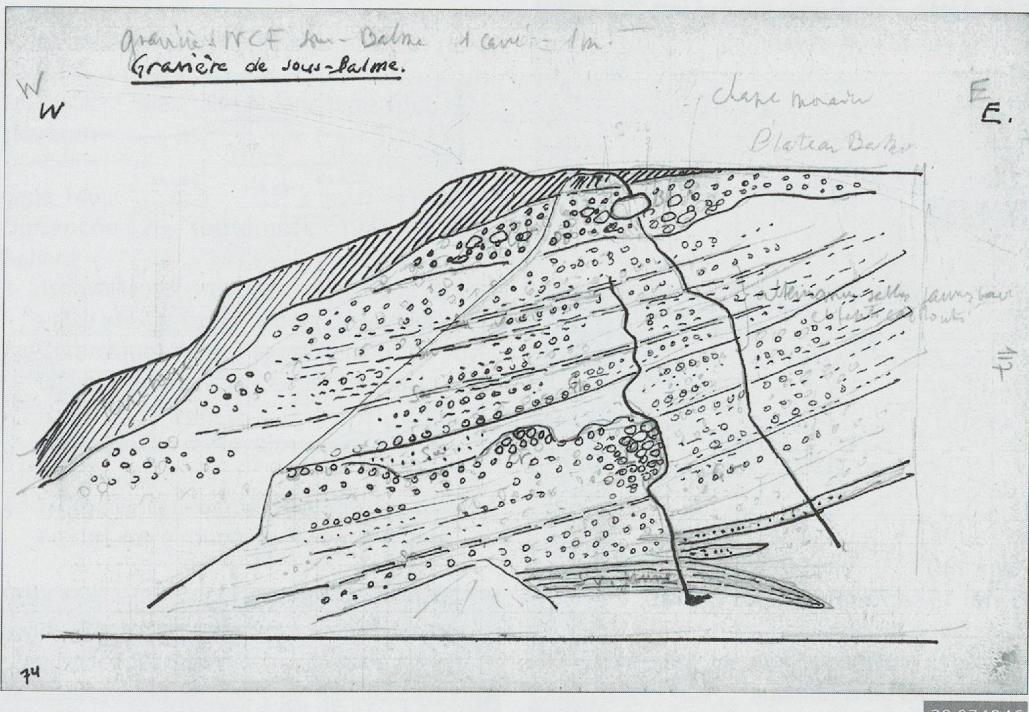
(Coupes carrière du pas de l'Échelle, Gravière Achard et Gravière de Sous-Balme. Contact graviers- local, Fond Chavaz)



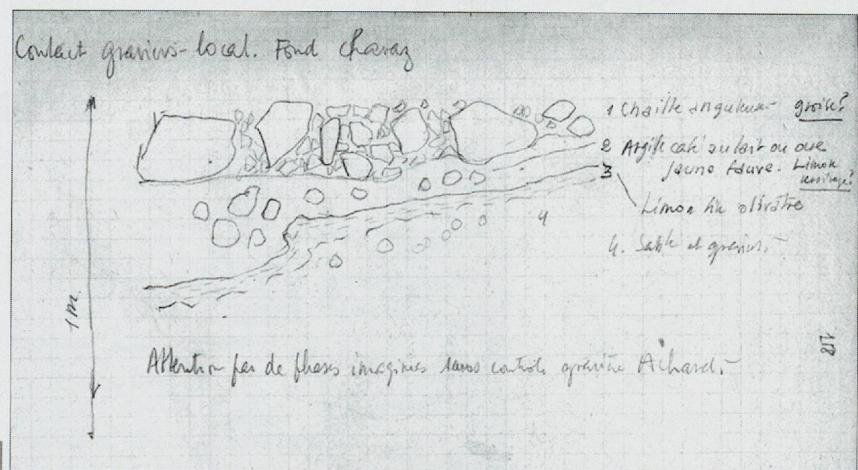
29.07.1946



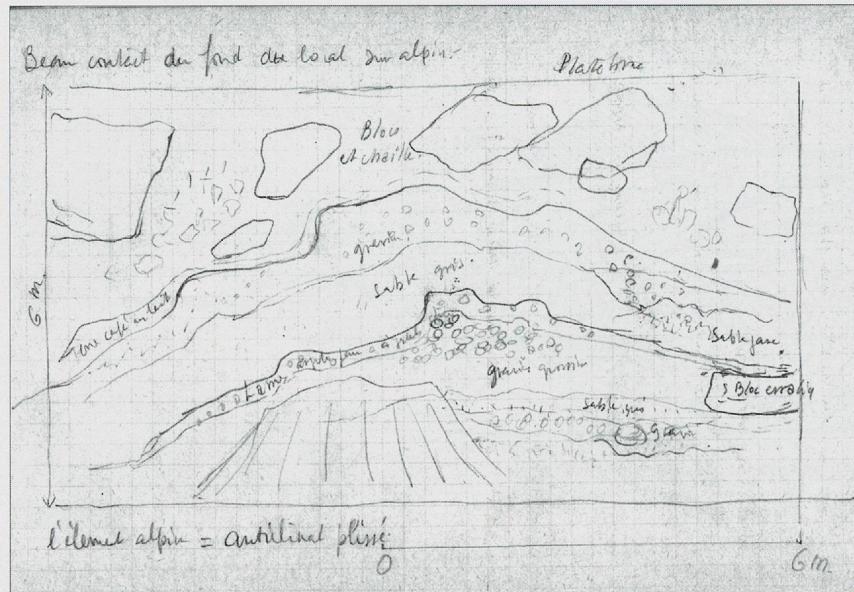
29.07.1946



29.07.1946



29.07.1946



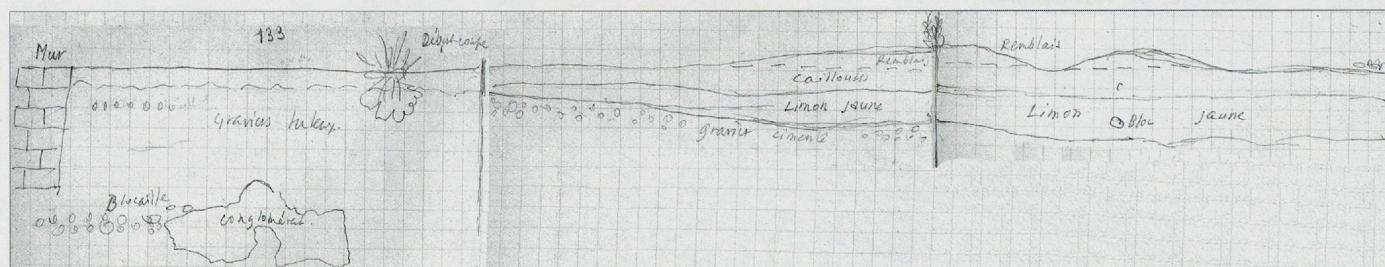
29.07.1946

page 132

Lundi 2 septembre 1946 Veyrier Chavaz

Partie ouest du gros bloc démolie. Fissure visible en profondeur. Quelques fragments de céramique ancienne et moderne.

que ancienne et moderne.
Commence notation coupe graviers Achard.
(coupes p. 133-34 et sv)



02.09.1946

page 140

Lundi 15 septembre 1946 Chavaz

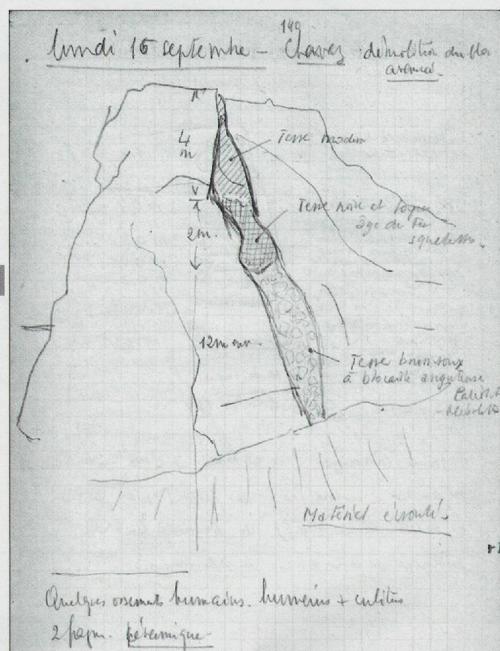
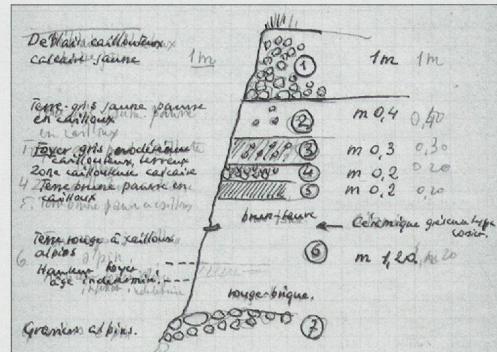
Démolition du bloc (coupe)

Quelques ossements humains, humérus + cubitus, 2 fûts de céramique

page 141

Trouvaille d'un fragment de céramique dans la terre rouge supérieure des graviers Achard (coupe) 15.20.10

15.09.1946



page 143

Jeudi 19 septembre 1946. Profil gravière Achard

Notation possible des niveaux

Déblais

- | | |
|--|----------------------------|
| 1. Terre grise | Moyen Age - actuel |
| 2. Foyer romain et ... | |
| 3. Terre rouge partie supérieure | Romain |
| 4. Foyer moyen | Fer |
| 5. Bloc de la terre rouge (partie sud) | Néolithique - Bronze |
| 6. Blocaille calcaire | Mésolithique - Néolithique |
| 7. Limon jaune | Mésolithique |
| 8. Limon jaune paléolithique | Paléolithique |
| 9. Graviers alpins. | |

Examiner la possibilité de division de la partie supérieure. Noter front de gravière en plan, voir liste sur profil en long.

page 144

Jeudi 26 septembre 1946

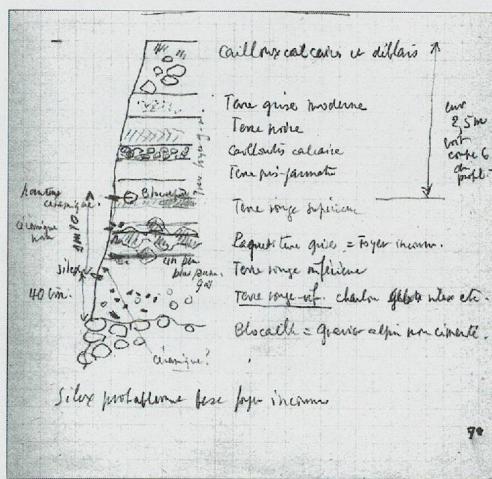
Gravière Achard, complété levé de terrain. (coupe)

Magdalénien: charbons abondant au contact graviers. Probablement petite couche altération au contact graviers anté-magdalénien.

Foyer inconnu: 1 ossement, présence mollusques.

Foyer gallo-romain. Céramique jaune et rouge au four.

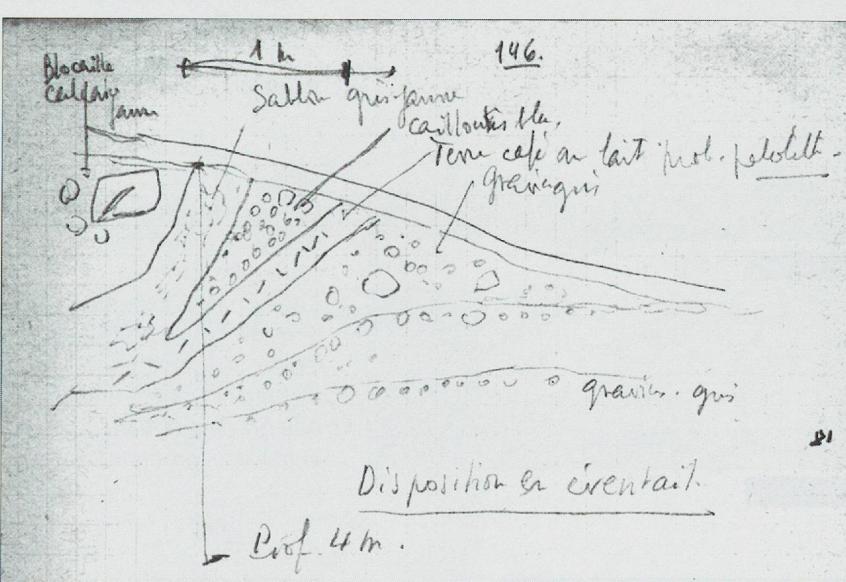
Trouvaille 1 silex taillé ? dans terre rouge inf., charbon.



page 145

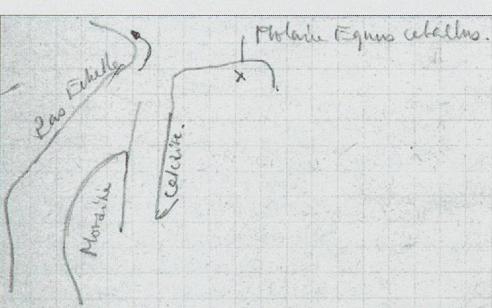
Dimanche 29 septembre 1946 gravière Achard

1. Trouvaille un fragment céramique tendre entre silex et foyer inconnu (à vérifier)
2. Céramique noire à la partie sup. du foyer inconnu et dans la partie inf. de la terre rouge supérieure.
3. Petit foyer au milieu terre rouge sup. = suite gallo-romain.
4. Trouvaille céramique grossière dans la partie sup. terre rouge au N Four à chaux.



page 146

Jeudi 17 octobre 1946

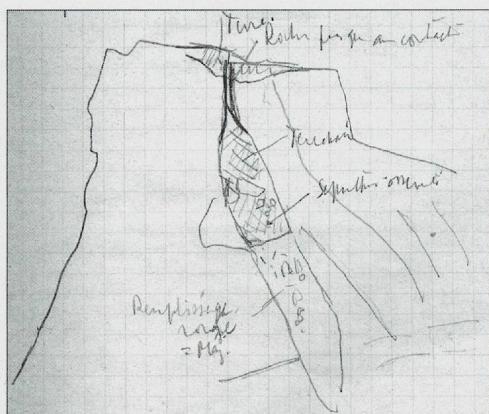
Commencé récolte des mollusques à la base du limon jaune, au niv. Bloc perché. Présence de *Pupilla alpicola* abondante avec gros épaissement buccal. *Columella columella* pas de *Cochlicopa lubrica* semble voisin de la faune des Rannaux, pas de *G. ruderatus*.

Samedi 19 octobre 1946

Chez Chavaz, au fond de la carrière sous le Pas de l'Echelle une dent d'Eq. *Caballus* fossiles provenant de la terre jaune dans éboulement calcaire (plan)

Superposition certaine des graviers de la masse supérieure sur les calcaires de l'éboulement.
Examiner si éboulement en deux temps ou poussée postérieure ou les deux.

Fais une seconde prise de terre dans l'intervalle entre les deux premiers foyers, limon jaune doré, semble contenir *G. ruderatus* et *Cochlicopa*.

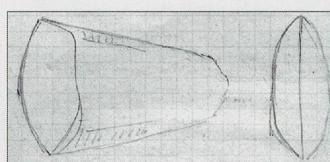


24.10.1946

page 148

Jeudi 24 octobre 1946

Rocher aux squelettes Chavaz après coup de mine de lundi 21 octobre. (croquis).



31.10.1946

page 149

Jeudi 31 octobre 1946

Lavé limon jaune prise 3. Il n'y a plus de *G. ruderatus*. Valloniz abondante. Un ouvrier de M. Gal me remet une petite hache de pierre polie qui doit provenir du même foyer que l'épingle de Bronze IV. Quelques ossements (croquis hache).

page 149

Lundi 4 novembre 1946

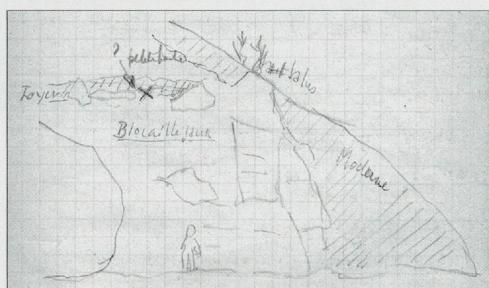
Quelques ossements fissure ou talus dont 1 tibia distal jaune qui pourrait être magdalénien.

page 151

Samedi 30 novembre 1946

Première sortie avec carte frontalière. Trouvé dans la zone sud graviers Achard

1. Céramique mince = fragment col dans la terre rouge inférieure à 50 cm du contact avec graviers= Néolithique ou Enéolithique.
2. Un ossement à la base du foyer inconnu (Bronze). Détail du bas de la coupe à établir.



02.12.1946

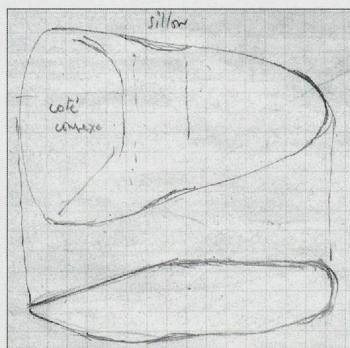
page 152

Lundi 2 décembre 1946

Hache de pierre polie provient du foyer à droite. Pas retrouvé d'autres objets à cette date (croquis)

Chez Chavaz, plusieurs ossements de la fissure. Un des ouvriers a trouvé une dent de castor dans éboulis, porte des traces de terre grise tufeuse (Magdalénien ou Néolithique). Parmi les objets récoltés, une hachette de fer. Mode d'emmanchement ancien.

A la gravière Achard. Recherche de mollusques dans la blocaille, celle-ci est très anguleuse, probablement due au gel (glaciaire de névé). Pratiquement stérile.



19.12.1946

page 153

Samedi décembre 1946, avec Constantin

Gravière Achard

Recherche mollusques dans blocaille sur limon. Celle-ci très anguleuse, calibrée, stérile. Recherche dans limon rougeâtre inclus dans cette blocaille à poursuivre.

Jeudi 19 décembre 1946

Préparation course générale de dimanche 22

Hypothèse pour stratification = plus externe, donc passage à frontales.

Un des ouvriers de Chavaz me remet un petit lot d'ossement avec une demi-maxillaire gaude avec P2 P3 P4 de cheval très petit (*equus* jeune, probabl. La Tène).

Un ouvrier de chez Gal a trouvé une hache en pierre polie dans la terre jaune sous le foyer noir. (Croquis hache)

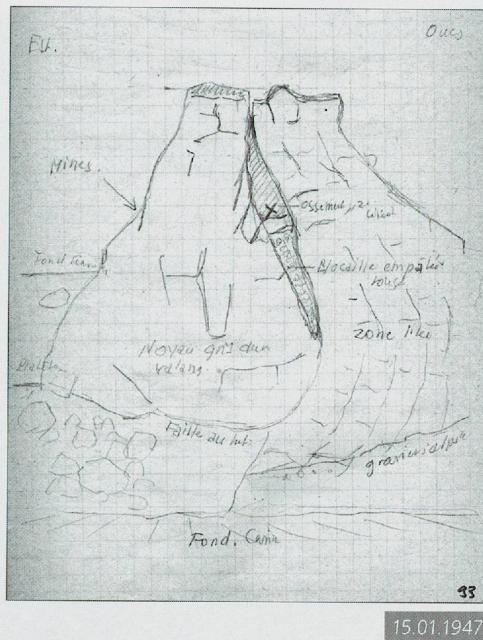
page 157

Mercredi 15 janvier 1947. Veyrier

Les ouvriers s'apprêtent à faire sauter le bloc à la fissure.

Récolté quelques fragments de céramique Bronze-Fer.

Helico... dans limon jaune sous terre rouge.

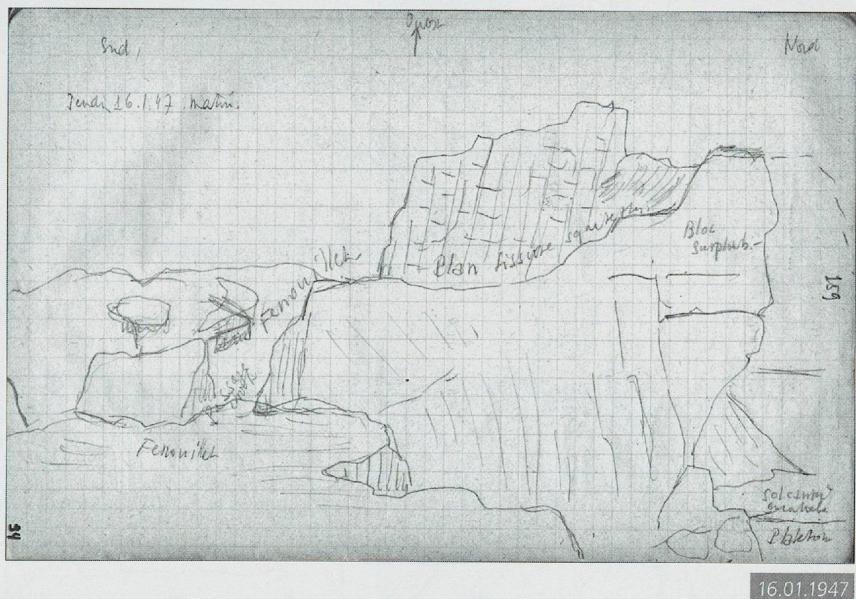


Jeudi 16 janvier 1947

Continue l'exploitation terre rouge, peu de chose. Carrière Fenouillet rien.

page 158

Aspect avant départ mine 0930 15.1.47, dimensions voir croquis précédents (croquis fissure aux squelettes)



page 168

Lundi 17 mars 1947

Veyrier. Détail fissure aux squelettes (croquis)

page 170

Samedi 22 mars 1947, avec Constantin et Jeannet

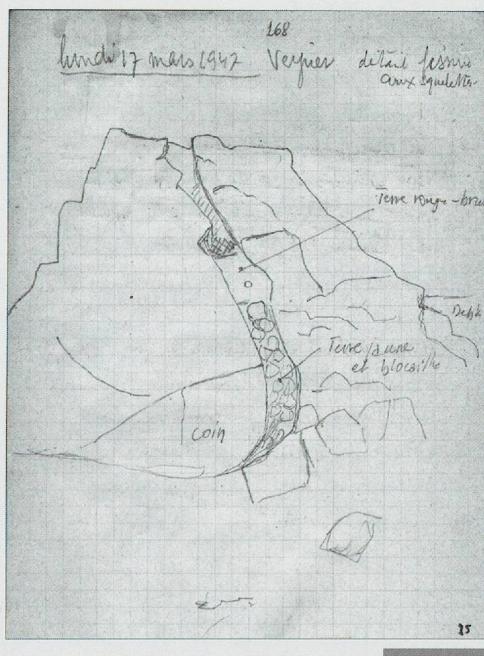
Région de Veyrier

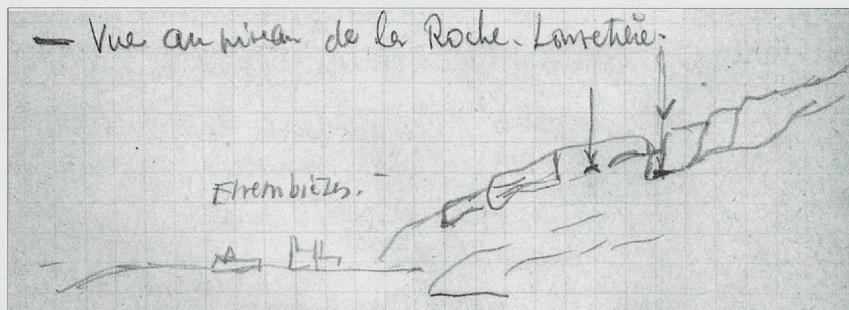
Pas pu descendre dans la fissure

Travaillé gravière Achard. Beaucoup de galets splendidelement fissurés à la partie supérieure des graviers, sous limon jaune paléolithique.

Fissuration au moins égale à celle de l'alluvion ancienne. Trouvaille 1 éclat de silex dans F2 avec charbon-céramique de F3.

(exc. Dans région Olten, dont Käslöch, Hard)

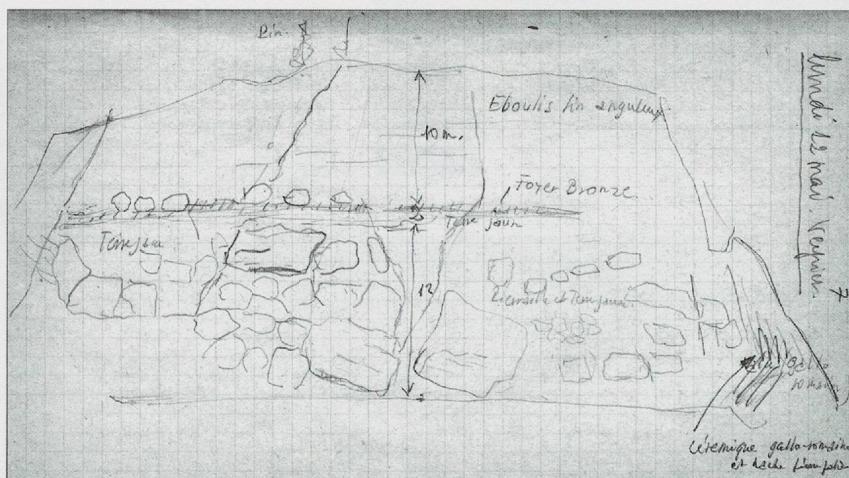




page 183

Lundi 14 avril 1947 Veyrier

Possibilité abri sous roche au-dessus Etrembières. Vue au niveau de la Roche Louvetière (croquis)



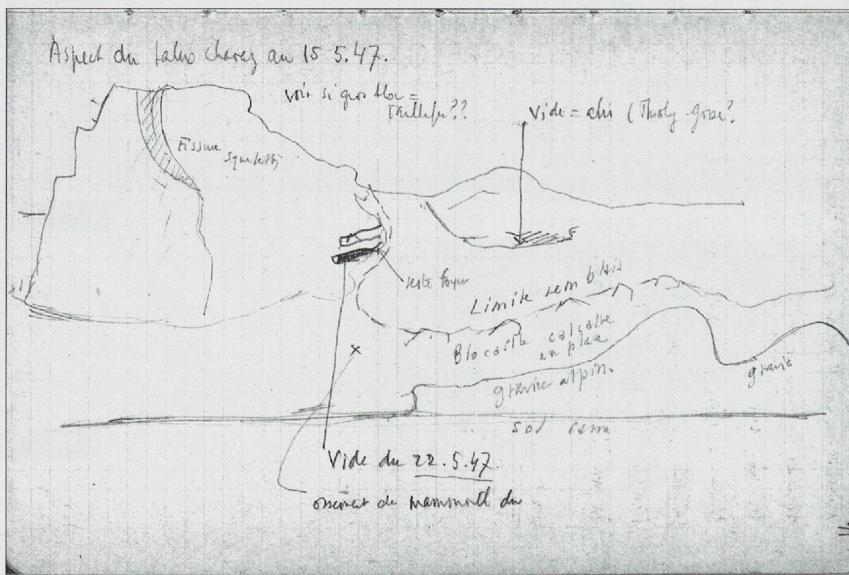
Carnet 9: 1947-48

page 7

Lundi 12 mai 1947

Veyrier [Gal]
(croquis)

Foyer zone inférieure pas Bronze d'après la patine des objets.



page 10

Jeudi 15 mai 1947

Chez Chavaz visite abri sous-bloc, pas vu trace de Magdalénien (sauf reste de foyer à droite), mais très probablement Thioly-Gosse.

Récolte des mollusques dans le foyer La Tène.
(croquis p. suivante)

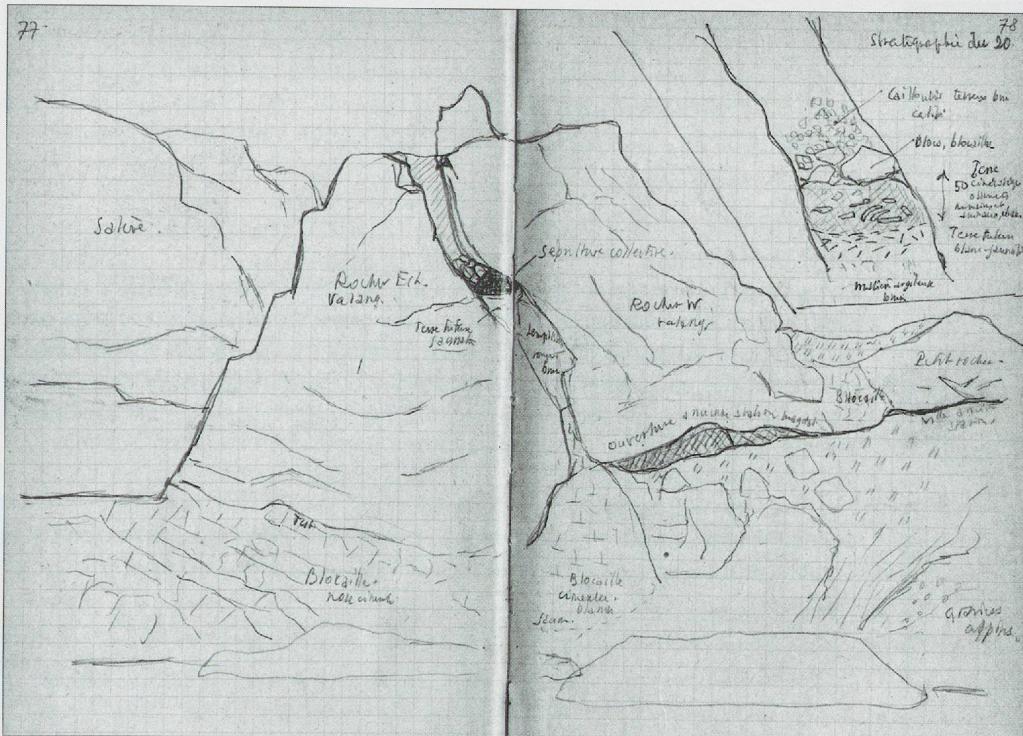
page 15

Excursion le 29 mai 1947. Station de Veyrier (signatures, dont E. Constantin; M. Sauter...)

page 16

Lundi 23 juin 1947

Chez Chavaz provenant du talus sous la « grotte Favre-Gosse » un fragment osseux plat qui semble appartenir au mammouth (humérus droit côté postérieur et externe).



page 68

Jeudi 18 septembre 1947.

Veyrier fissure
X me remet quelques ossements. Cochon, vertèbres humaines etc. provenant du nettoyage de la fissure, voir plus loin.

page 76

Jeudi 18 septembre 1947
Chavaz, allure après nettoyage
(page suivante croquis-cou-
pe).

page 79

Samedi 27 septembre 1947 avec Constantin

Fissure Chavaz. Pris mollusques en X.

Remarque: Les ossements sont répartis surtout contre la paroi de droite jusqu'au milieu de la fissure.

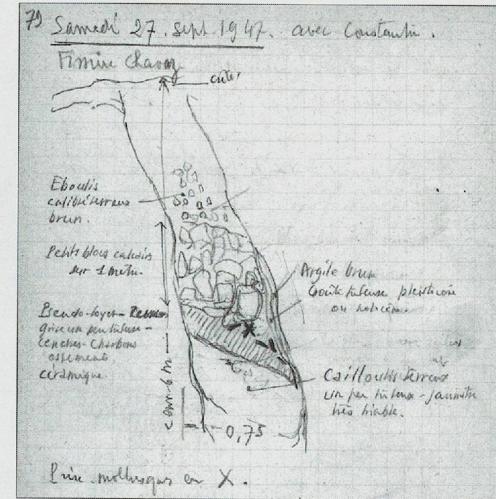
Il y a aussi des ossements humains brûlés (1 astragale, 1 humérus), accompagnés d'ossements animaux brûlés (Bos).

Céramique présence d'un rebord large, fragments nombreux, mais fragiles et cassés
Céramique à surface externe brune, un fragment gris assez fin.

Mollusques récoltés peu variés, diffèrent beaucoup de la récolte en vrac de 1946.

Mollusques récoltés peu variés, différent beaucoup. La couche ossifiée remonte en direction du sud.

Suite du travail : enlever la blocaille contre la paroi ouest pour dégager la couche à ossements. Ossements humains sans connexion nette.



27.09.1947

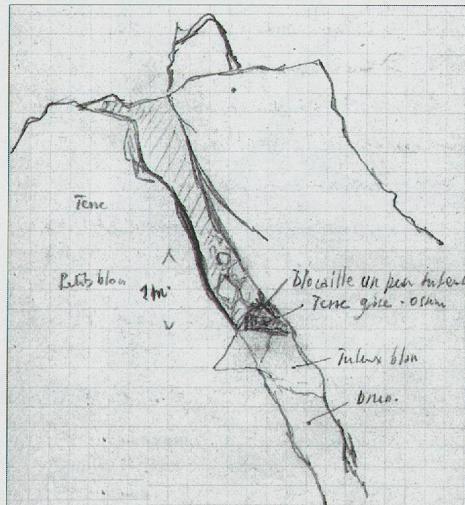
page 80

Jeudi 1^{er} octobre 1947

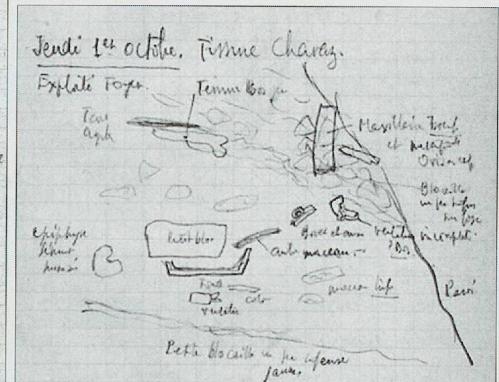
Fissure Chavaz (croquis)

Quelques gros ossements dans blocaille superposée au foyer, semblent de même âge, passage très progressif (vertèbre dans foyer, fémur partie sup., maxillaire dans blocaille).

Pénétré de 0,80 m environ depuis surface antérieure du samedi 20 septembre. Nombre d'individus dans l'espace fouillé le 20 septembre, 27 septembre et 20 octobre: 1 très jeune, 2 jeunes d'env. 5 ans, 2 moins de 20 ans, 1 vieillard = 6 individus au moins. (croquis)



01.10.1947



09.10.1947

page 87
Jeudi 9 octobre 1947 Chavaz
(coupes fissure)

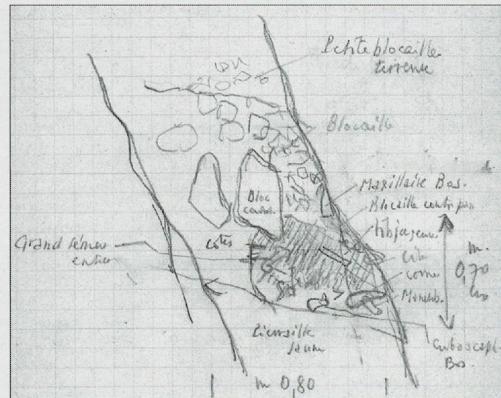
page 88
Histoire de la fissure

Par la suite de l'écroulement, séparation des deux blocs à l'est gros bloc valangien - à droite (ouest) hauterivien ? Les deux blocs tombés sur blocaille préexistante, mais large fissure ouverte, peu à peu remplie par pierraille et petits blocs. Infiltration des eaux cimente cette blocaille. La cimentation ne se trouve que là où l'infiltration a pu se faire.

Ensuite terre jaune-ocre passant à la terre rouge (Néolithique), enfin petite bocalle tufeuse = début Fer.

Foyer la Tène II et remplissage postérieur.

Le remplissage débute au Paléolithique et a pris [fin] à une époque moderne par comblement de la fissure.(croquis)



11.10.1947

page 89
Samedi 11 octobre 1947 Après-midi à Veyrier
avec Jeannet et Constantin (croquis)

01.11.1947

page 110
Samedi 1 novembre 1947.
Avec Constantin. Veyrier (croquis)

page 121

Samedi 13 décembre 1947. Veyrier

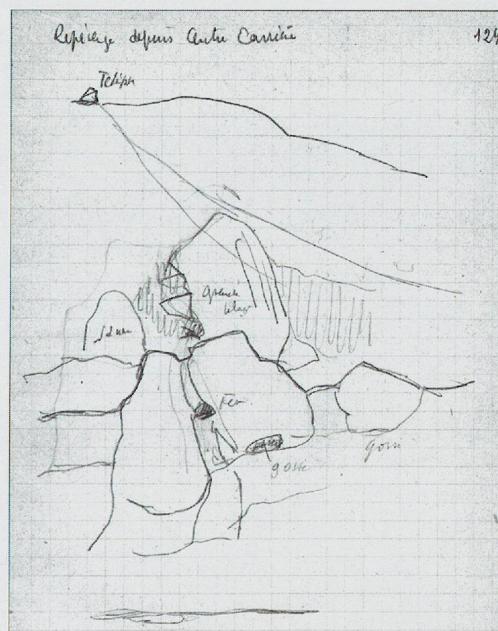
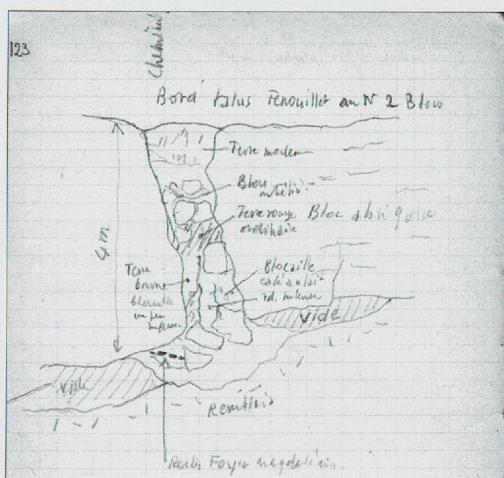
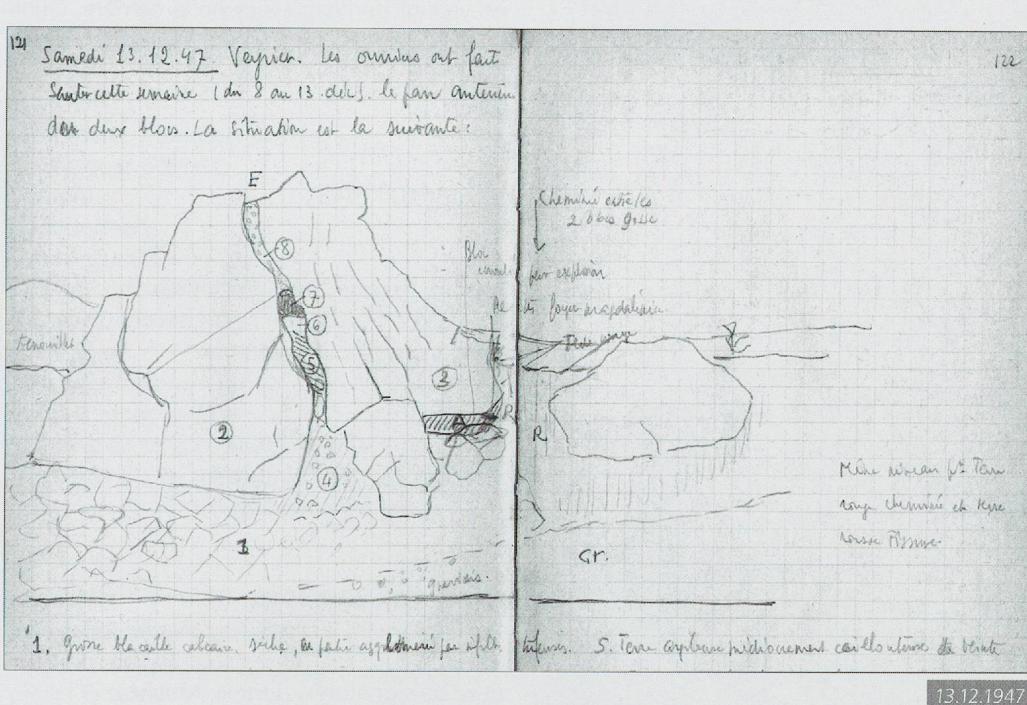
Les ouvriers ont fait sauter cette semaine (du 8 au 13 décembre) le pan antérieur des deux blocs. La situation est la suivante (coupe, avec emplacement abri Gosse)

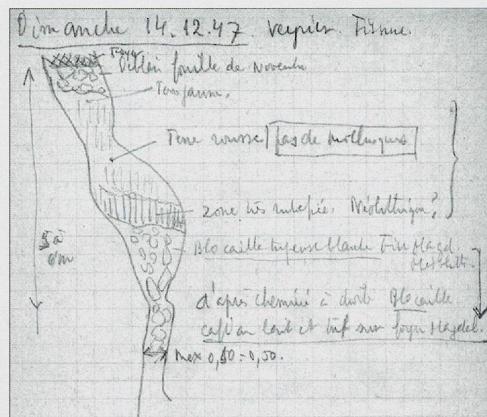
1. Grosse blocaille calcaire, sèche, en partie agglomérée par infiltrations tufées.
 2. Gros bloc calcaire gris valanginien.
 3. Gros bloc calcaire valanginien ou hauterivien bleuâtre, rougeâtre, jaunâtre.
 4. Blocaille de dimension moyenne empâtée d'argile café au lait
 5. Terre argileuse caillouteuse de teinte rousse
 6. Terre jaunâtre, faune mollusque récoltée
 7. Foyer la Tène II

8. Remplissage caillouteux terreux

F = fissure, A = Fon

Gr = graviers alpins





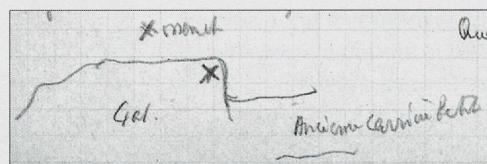
14.12.1947

page 125

Dimanche 14 décembre 1947

(...)

Dans la carrière Fenouillet au dos du gros bloc récolté calcaneum de cheval. Récolté échantillon terre jaune (=terre à renne) pour essai des mollusques.
(croquis)



30.12.1947

page 128

Mardi 30 décembre 1947

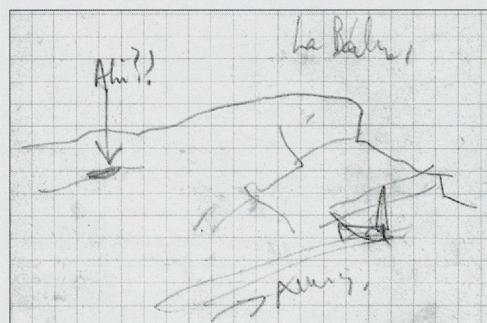
Chez Gal, le Sicilien me remet quelques fragments de céramique gallo-romaine au tour provenant de l'angle sud de la carrière. Quelques ossements provenant du haut: cheval, homo.
(plan)

Carnet 10: 1948

page 2

jeudi 5 février 1948. Chez Chavaz

Les deux blocs doivent rester encore un certain temps, jusqu'en automne.



20.05.1948

page 64

Dimanche 20 mai 1948

Chavaz-Gal, rien de nouveau
(croquis de la Balme, abri?)

page 95

Mardi 20 juillet 1948

Sur le Léman, Pont-Butin, Veyrier-Japel-Chavaz-Achard
(liste de signatures, dont H. Movius)

Carnet 11: 1948-49

page 36

Lundi 11 octobre 1948

Carrière Chavaz, graviers alpins bien visibles.
(coupe avec gros blocs)

Le grand Italien a trouvé quelques ossements (qu'il a rendus) dans la partie qui se trouve immédiatement sous le Pas de l'Echelle. Stratigraphie à reprendre.

page 38

Samedi 23 octobre 1948

Chute du gros bloc Chavaz le mercredi 12 octobre.

Ecroulement jusqu'à mes fouilles de carrière Fenouillet. Aucun reste de la fissure, ni objet dans les espaces sous les blocs Fenouillet. Sédimentation terro-tufueuse.



11.10.1948

page 43

Jeudi 25 novembre 1948

Veyrier rien de nouveau

page 56

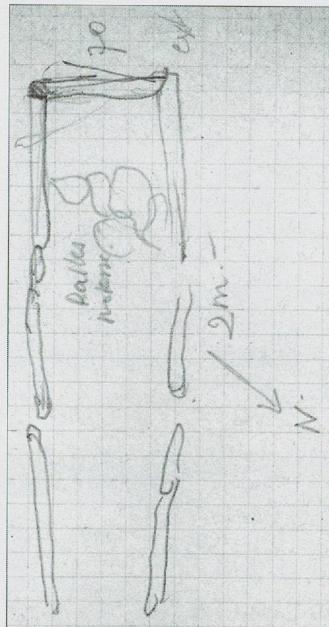
Samedi 29 janvier 1949

Vu Marconi à Veyrier. M'indique la trouvaille d'ossements humain sous Balme qu'il me remet.

Vu une sépulture en dalle, le tout romain ou burgonde, terreuse (noir), pas de céramique ni autre vestige.

Tombes isolées les ossements de Marconi doivent en provenir. (croquis tombe)

Autres gisements de Veyrier rien.



29.01.1949

Carnet 12:1949-51

page 24

Dimanche 29 octobre 1949

Mollusques à Veyrier

(coupe)

Zone terreuse

Limon jaune fin loessoïde

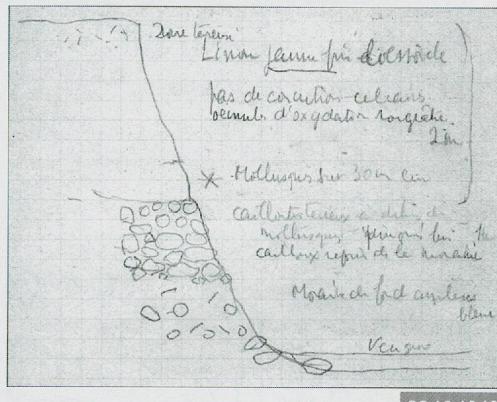
pas de concrétion calcaire, oxydation rougeâtre

Mollusques

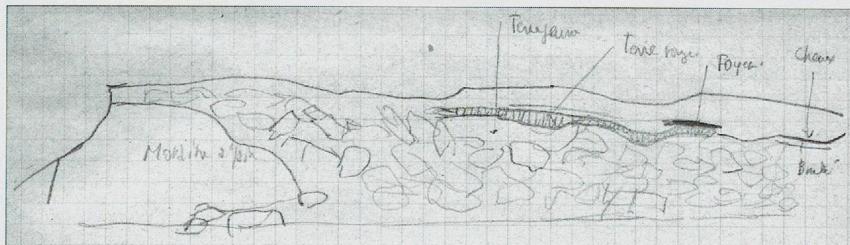
Calloutis terreaux à débris de mollusques, les cailloux repris de la moraine

Moraine de fond argileuse bleue

Vérifier s'il y a une zone décalcifiée au-dessous.



29.10.1949



03.12.1949

page 109

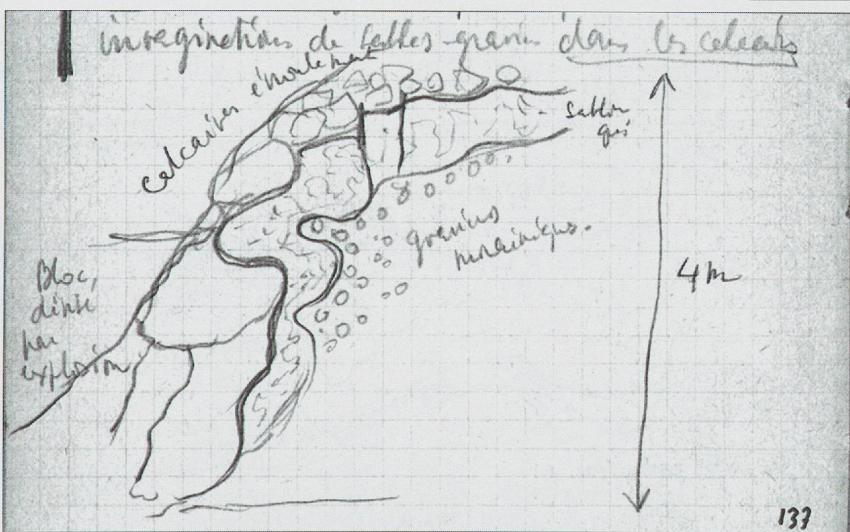
Mercredi 16 août 1950

A Veyrier-Chavaz, joli déplacement sables dans graviers

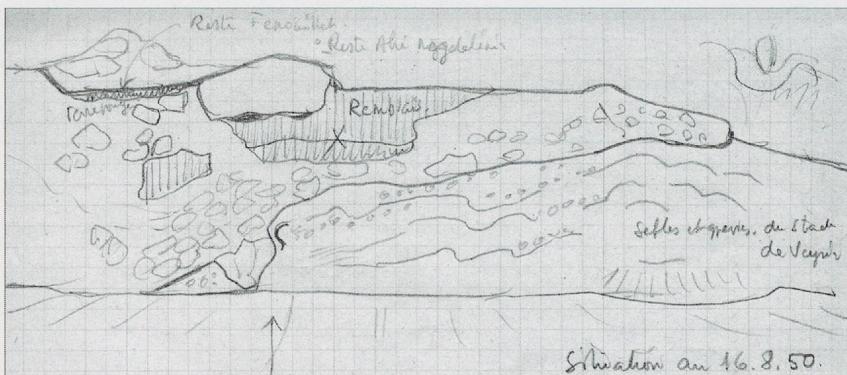
Très grande probabilité chute matériaux calcaires sur le glacier, ou au moins sur moraine dont le socle de glace n'est pas complètement fondu, parce qu'on voit des invaginations de sables-graviers dans les calcaires.

(coupe superposition blocs et moraine)

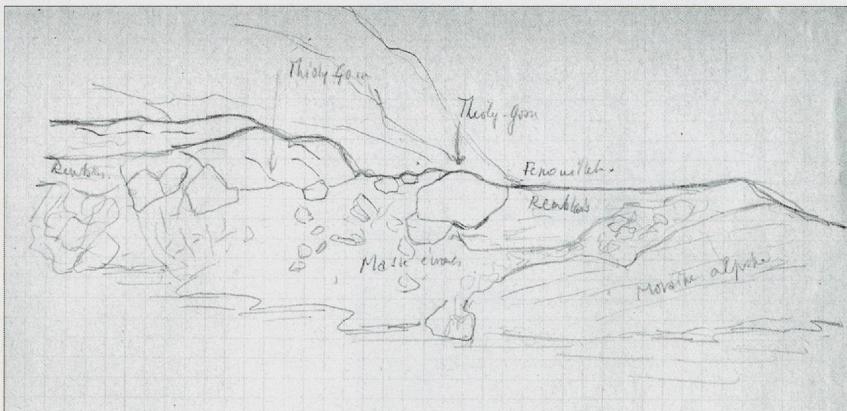
Cas des alluvions fines bas gravière Achard peut-être fragment de transversale sur la? grossière.



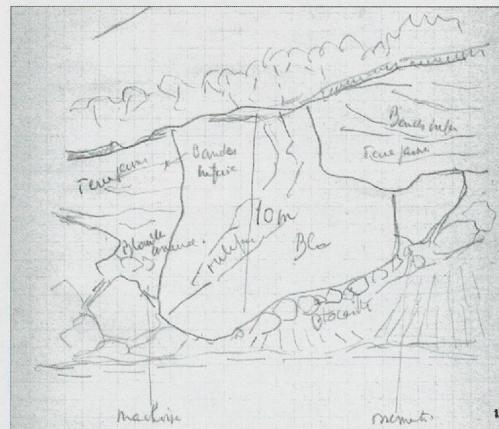
16.08.1950



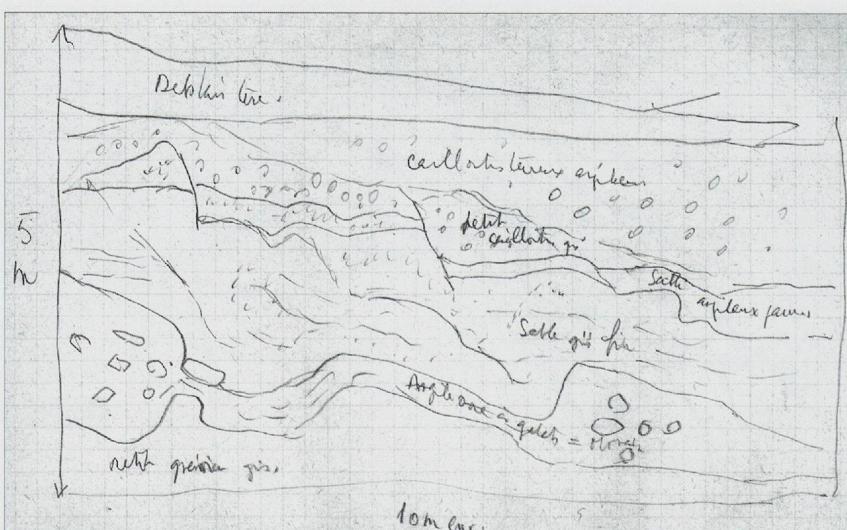
16.08.1950



21.03.1951



16.05.1951



17.10.1951

page 111 (coupe avec blocs)

La zone de remblai de 1943 à 1950 diminue très fortement, nouvelle possibilité pour habitats anciens.

page 176

Jeudi 21 mars 1951 Chavaz

Plusieurs ossements modernes (chien ! !).
Fin de la grotte Thioly-Gosse (...?)
(coupe avec situation abri Thioly)

Carnet 13: 1951-52

page 23

page 22
Jeudi 16 mai 1951

Renne aussi à Veyrier chez Gal (anc. Achard) à peu près emplacement station des Chèvres, dans terre jaune des deux côtés d'un bloc (Jean Pagliaso). Données en mars 1951 (croquis)

page 25

Samedi 19 mai 1951

A Veyrier, gisement au renne = terre jaune extrême

1. Argile jaune à cailloux anguleux
 2. Limon fin terreux solide qui me rappelle le loess, couleur générale chamois, café au lait

page 76

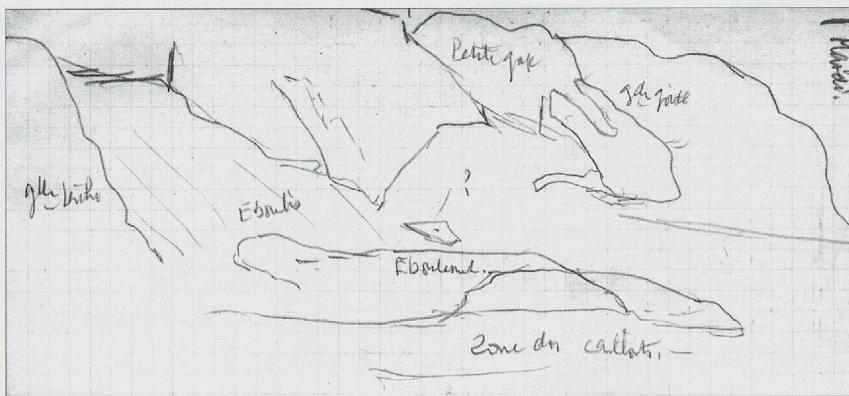
Mercredi 17 octobre 1951 Veyrier carr. Chavaz

Extrémité N des graviers au droit concassement

hence
(coupe)

Près de Fenouillet fond (?) carrière Chavaz

Une zone très noire des déblais peut-être des anciennes fouilles, aussi sur ancien emplacement R. Pour ce dernier matériel noir sur terre rouge = ancien sol avant exploitation (coupe informe)



Carnet 14: 1953-54

page 35

Mardi 21 juillet 1953

Début levé pied du Salève

(croquis emplacement)

L'Italien me re

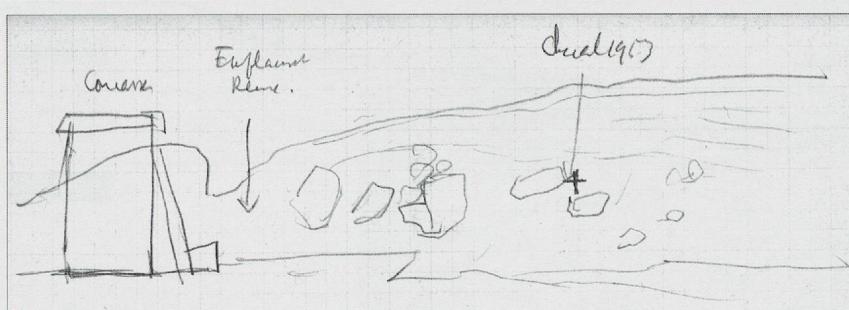
A redessiner.

Pour le pied du Salève, prévoir:

1. Eboulis moderne. Magdalénien – actuel, orange. +anciens-Magdalénien. Ces derniers passent plus ou moins aux éboulement et à la groise.

2. Groise= cailloutis salévien d'aspect morainique jaune
 3. masses calcaires écroulées
 4. Cailloutis morainiques d'origine alpine (ancien fluvio-glaciaire)
 5. Molasse (vert foncé)
 6. Basses terrasses (vert-clair)
 7. Moraine argileuse
 8. Alluvion ancienne
 9. Tuf ?

Présence de cailloutis alpin sous Crevin
Coupe à Sous-Balme (coupe)



21.07.1953

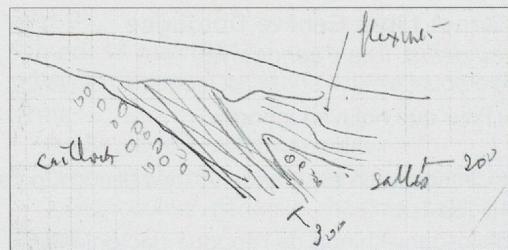
page 38 (coupe avec emplacement renne et cheval 1953)

page 39

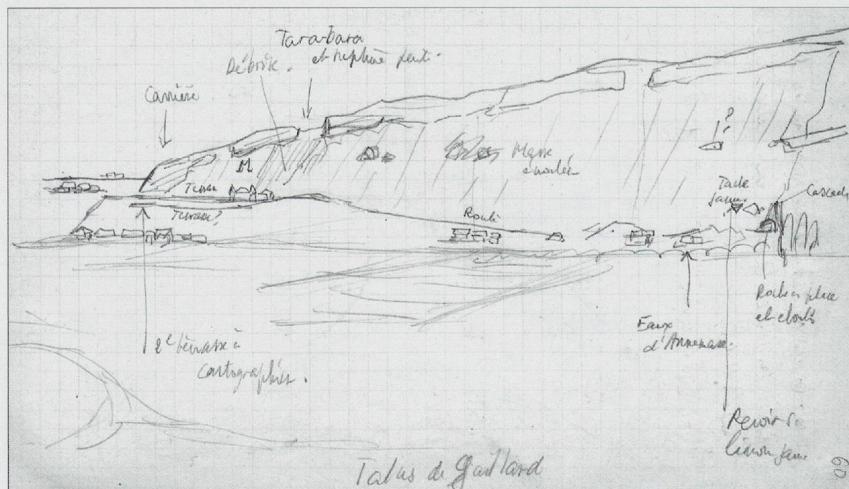
Carrière Chavaz - gisement du Bronze. Dans terre superposée terre jaune, quelques ossements indéterminables.

Vendredi 24 juillet 1953 Levée région Veyrier

(coupe carrières Portland)



24.07.1953



page 56

Mardi 4 août 1953 Etembières

(...)

Montée à la source d'Aiguebelle, pas d'eau

page 60 (vue du Salèye et des diff. Gisements)

page 90

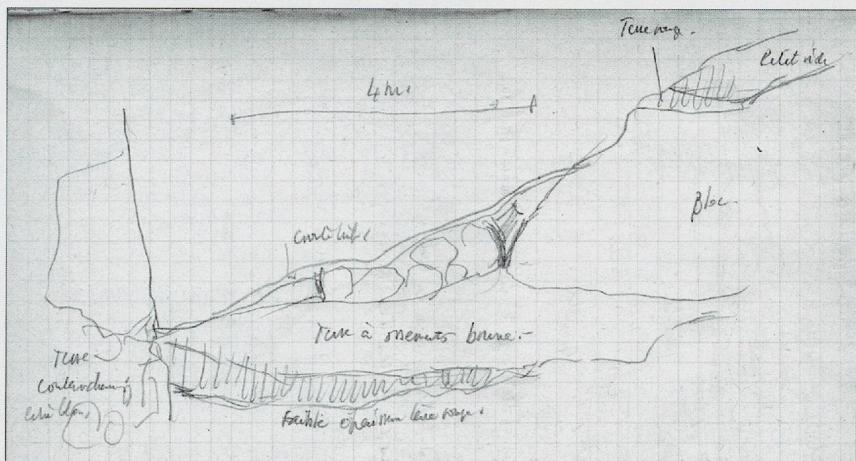
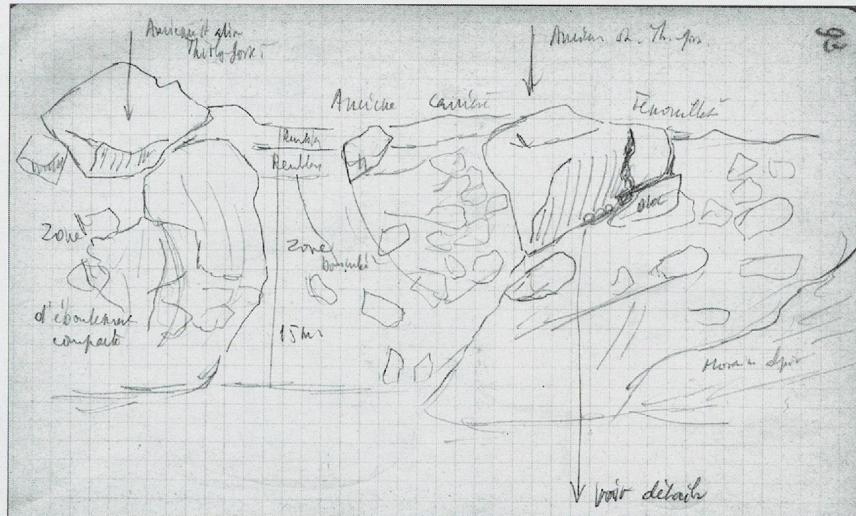
Samedi 31 octobre 1953 Carrières de Veyrier

chez Gal-Achard, rien de nouveau

Chez Chavaz que M inf *caballus* et quelques ossements humains terreux, âge indéterminé, pas magdaléniens.

page 93

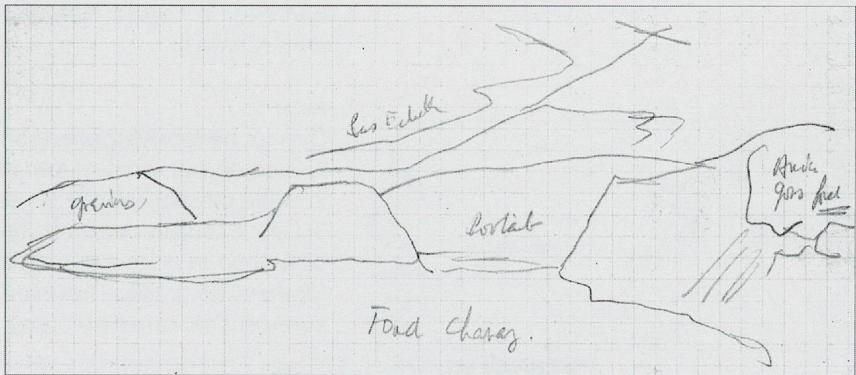
Dimanche 22 novembre 1953
(coupe sous abri Thioly-Gosse)



22.11.1953

page 107

Jeudi 1^{er} avril 1954 Saut à Veyrier
(croquis)



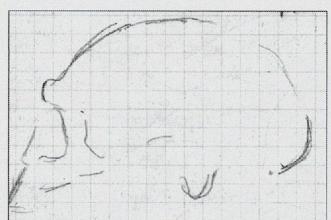
01.04.1954

page 122

Vendredi 18 juin 1954. Veyrier-Grande Gorge avec les élèves de 4^e année (signature, dont B. Guinand et A. Gallay)

Un ouvrier me remet des fragments d'un crâne humain magdalénien d'après l'aspect général et la croûte tuféuse sédimentée. Type Predmost ?

Rappelle beaucoup crâne I (face), mais plus haut. Ossements animaux = carnivores jeunes, peut-être *gulo gulo*.
(dessin crâne)



18.06.1954

page 124

Samedi 26 juin 1954 Salève

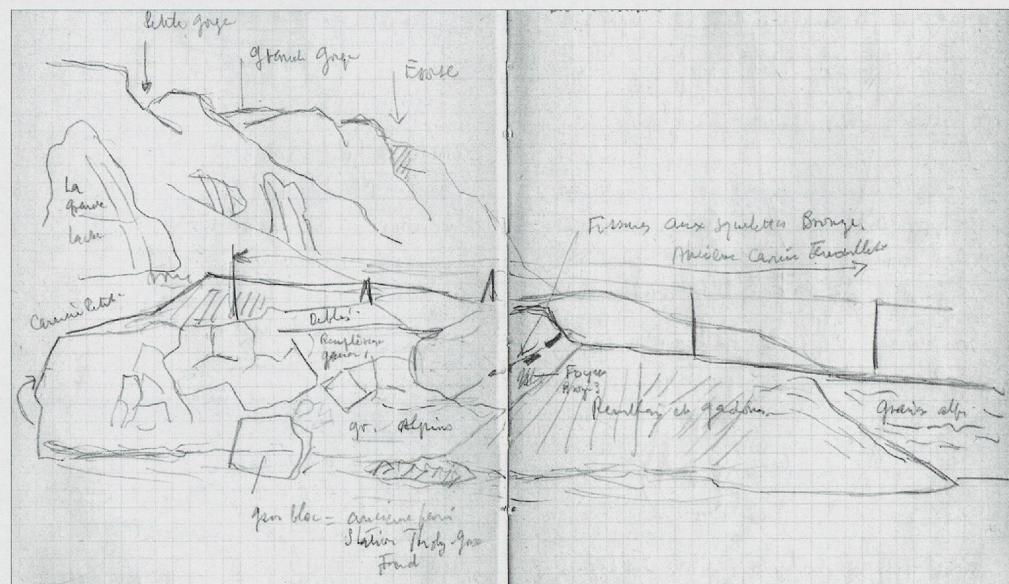
3 mod II

(signatures dont Geolette Jayet, « fille de son père, ou du moins on peut l'espérer ! »)

page 125

Jeudi 8 juillet 1954 avec Constantin. Veyrier

Un ouvrier me remet une mandibule puis d'autres débris de glouton. Un métapode à déterminer. La mandibule est celle du crâne du 18.6 (vue naturaliste)



08.07.1954

page 128

Mardi 20 juillet 1954 Veyrier

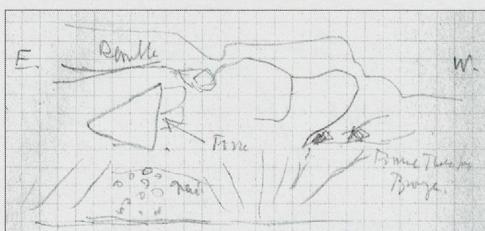
Chez Chavaz, pas trouvé autre chose. M. Chavaz me dit que « tout le monde » s'est servi dans les documents du bureau = foutu !

Carnet 15: 1954-57

page 53

25 octobre 1954

Carrières de Veyrier. Rien de très spécial. Un bloc destiné à descendre d'ici un mois (Chavaz)



06.11.1954

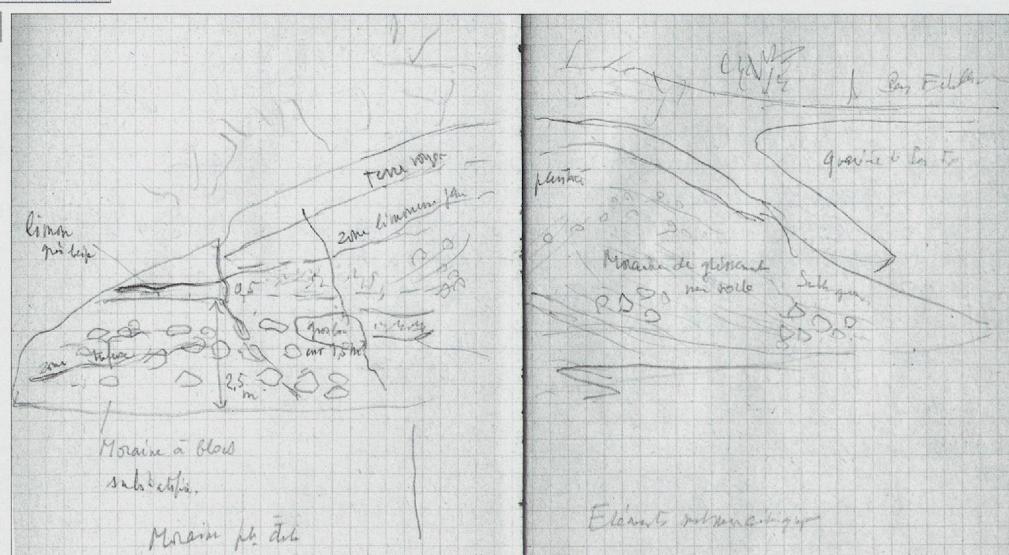
page 55

- Dimanche 6 novembre 1954 Récolté sables Veyrier (coupe)**

 1. Sable grossier = ciment moraine à blocs de la pente NE du sentier du Pas de l'Echelle
 2. Sable grossier stratifié sur cette moraine.
 3. Limon couleur beige très fin, idem.

3. Limon couleur beige très fin, idéal
Beau bloc en place à photographier

beau bloc en place à photographier
Montée des graviers très haut sous ancienne grotte Thioly-Gosse environ 5 m
au-dessus sol carrière (coupe)



page 185

Jeudi 4 janvier 1957 Veyrier

Induration calcaires sur graviers dans la carrière Chavaz empl. du crâne magdalénien.

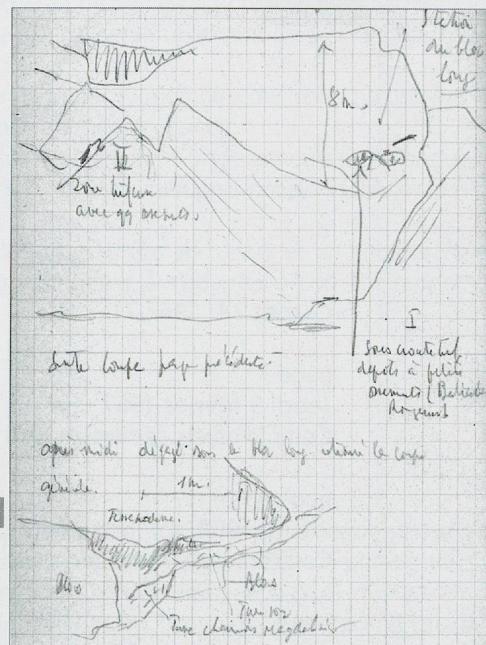
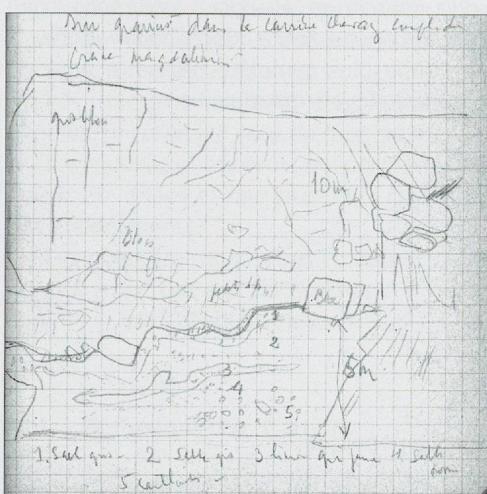
(coupe)

Magdalénien, 2 très petites possibilités

(coupe)

après-midi dégagé sous le bloc long. retourné (?) coupe générale

(coupe)



Carnet 16: 1957-58

04.01.1957

page 11

Jeudi 11 avril 1957

Quelques ossements dans carrière Gal = Ranifer.

Un métapode de Capra chez Chavaz

page 211

Dimanche 19 janvier 1958. Richeliens

(Signatures, dont A Gallay)

page 214

Samedi 8 février 1958, avec étudiants Mategnin-La Maladière-Valois

(signatures, dont celle d'A. Gallay)

Carnet 17: 1958-59

(Feuille volante insérée dedans: inscription à une excursion dans le Quaternaire local le 22 novembre, dont Louisette Zaninetti)

page 77

Mercredi 19 novembre 1958

Veyrier Achard s/Balme

Traces dessication

page 78

Dimanche 23 novembre 1958

Richelien, avec L.Chaix

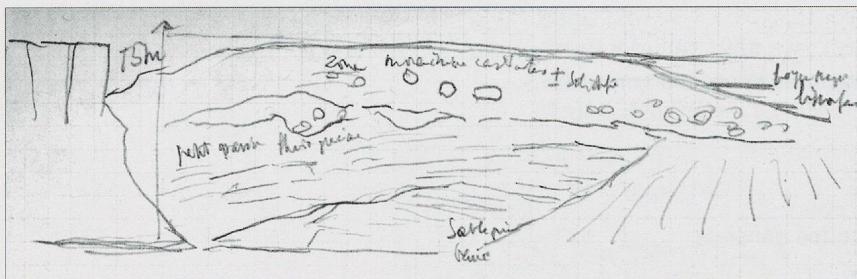
page 80

Samedi 6 décembre 1958

(signatures dont A Gallay)

page 101

Dimanche 1^{er} mars 1959 avec Vuilleumier et Guinand, Thoiry-Bellegarde



Carnet 18: 1959-60

page 101

Vendredi 11 mars 1960 Veyrier

Ancienne gravière Achard

(coupe)

Récolté mollusques, limon jaune dans bloc (limon jaune, limon gris, moraine)

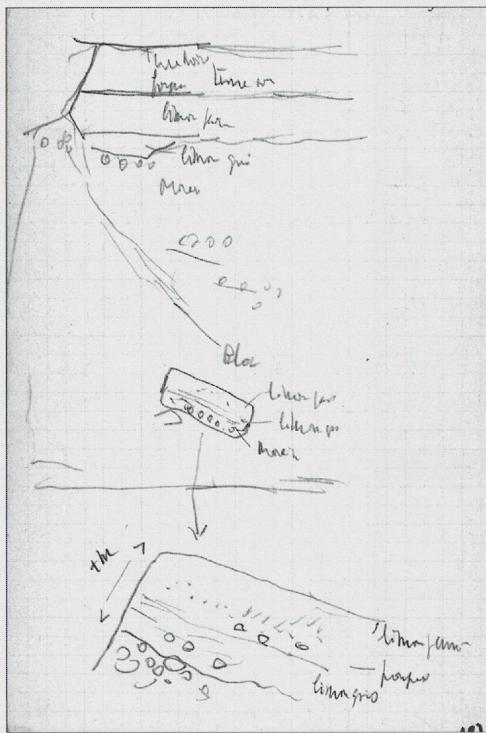
Pauvre en espèces et individus.

Pupilla muscorum alpicola? C.

Tapina Maserati *diptera* ; *Con-*
mella Euconulus fulvus *Cochlici-*

Une coupe plus complète peut-être prise au centre avec foyers magdaléniens

Centre avec foyers magdaléniens



1.03.1960

Carnet 23: 1967-71

page 7

Jeudi 9 février 1967

Compte galets carrière Achard: tendance pennique

page 93

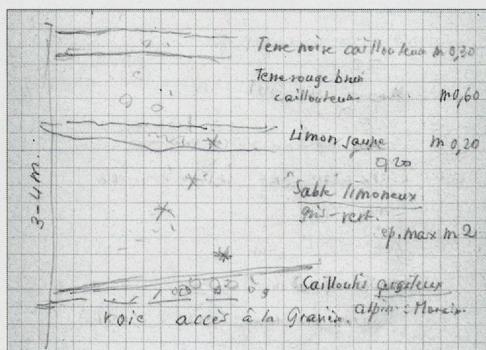
2 avril 1968

Carrières Veyrier. Pseudo loess de nouveau visibles. revoir pour pollens.

page 130

Dimanche 11 mai 1969. Veyrier

Examen des graviers. Pas de l'Echelle à anc. carrière. Homme aux Grenouilles (coupe)



1.05.1969

page 134

Découverte d'un limon gris-vert pseudo-molasse intercalé entre cailloutis alpin et terre rouge. Gravière à l'amont. Passage à niveau à 500 m env. (vue partielle)

F Divers

F1 Note du prof. Georges de Morsier à M.-R. Sauter reçue le 17.5.1974 (neurologue genevois, 1894-1982)

Note sur l'altération probable des fonctions cérébrales de l'homme de Veyrier ayant subi un traumatisme pariétal droit

Si le cerveau a été lésé au moment de la blessure l'homme aurait pu souffrir d'une anesthésie localisée du côté gauche du corps, ce qui l'empêcherait de percevoir la position de ses membres. Il pouvait souffrir aussi d'apraxie qui l'empêcherait de se servir utilement de sa main gauche, et particulièrement de ses doigts.

Les fonctions localisées dans le lobe temporal (langage, mémoire des mots) n'ont pas été altérées, ni celles qui sont en rapport avec les lobes occipitaux (vision).

Les muscles phonateurs qui permettent l'articulation des mots (mouvements de la langue, du palais, de la face et des joues) qui correspondent à la circonvolution frontale ascendante n'ont pas été déficients.

Les pôles frontaux, dont l'intégrité permet l'acquisition des souvenirs et un comportement normal n'ont pas été lésés. L'homme a donc pu continuer à s'adapter à son environnement comme il l'était avant sa blessure.

F2 Réflexions d'A. Cartier

Tiré de Favre 1922, page 423

« Comme tu le dis, tout homme qui pense un peu passe, tôt ou tard, par cette phase d'incertitude et de découragement où l'on doute de tout, surtout de soi-même, le pire de tous les doutes. Dans cette phase-là les faibles succombent, les forts s'en tirent et, je crois, mieux trempés qu'avant. On voit mieux le but, on sait mieux de quoi on est capable, on comprend mieux ce qui est digne d'être conquis à la pointe de l'épée ou ce qui ne vaut qu'un haussement d'épaule. La pierre qu'on tente d'apporter à l'édifice serait-elle la plus petite de toutes, que l'on pourrait s'en aller content avec la certitude d'avoir accompli son œuvre. Il est des ouvriers plus habiles et plus heureux que d'autre mais tous sont également méritants qui font du mieux qu'ils peuvent. Malheureusement les forts sont en petit nombre. En sommes-nous ? voilà la question. »

